

Parjure dans l'enquête de Pierre Lacroix

Jeunes Chicoutimiens mis sous garde

Page 2

ROBERT WELLS

Notaire

267, rue Racine est, suite 404 Chicoutimi, 693-9136

le QUOTIDIEN

CARLOTEL
REPARONS VENDONS ECHANGEONS
LES SPECIALISTES
CABLO-SELECTEURS
DE TOUTES MARQUES!
REPARATION
BASE: \$39⁹⁵
TRANSMETTEUR \$19⁹⁵
1360, boul. Saguenay E.
(près du Parasol)
CHICOUTIMI
549-5355

16e année no 59

Chicoutimi, mardi 20 décembre 1988

50¢

40 pages

Selon Jean-Pierre Blackburn

La protection du français compromise

Page 16

A Shipshaw

Violente collision



A Jonquière

Légère hausse des taxes

Page 10

A Alma

6.55 pour cent d'augmentation

Pages 13 et 14

•DÉPÔT GARANTI •PRÊT HYPOTHECAIRE •FONDS D'INVESTISSEMENT •CONSEILLERS FINANCIERS •SERVICES FIDUCIAIRES •GESTION DE PORTEFEUILLE •PLÂNIFICATION SUCCESSORALE •REA



"Pourquoi vous contenter d'un compte de banque ordinaire?" Les comptes **actif et placement** sont les mieux pensés, et ils offrent le plus haut taux d'intérêt sur le marché.
COMPAREZ!

Compte-chèques **ACTIF** jusqu'à **10.22%** à intérêt quotidien
Compte d'épargne **PLACEMENT**

RENSEIGNEZ-VOUS AUJOURD'HUI

DÉPÔT GARANTI

5 ans* 10 7/8%
3 ans* 10 3/4%
1 an* 10 3/4%
30 jours jusqu'à 9 3/4%
60 ans et plus:
+1/8* taux annuel

REÉR: +1/4%

Transfert, nouvelle contribution et renouvellement
Taux 1 an à 3 ans
(Autres promotions non applicables)

TRUST PRÊT ET REVENU

CHICOUTIMI:
1448, boul. Talbot
543-1221
A votre service tous les jours jusqu'à 17h00, et le jeudi, jusqu'à 20h00.

Sentences aux deux adolescents

QUEBEC (PC) — Deux adolescents de 16 ans, de Chicoutimi, accusés de parjure lors de leur témoignage à huis clos

durant l'enquête préliminaire du télévangéliste Pierre Lacroix, ont accueilli, hier, impassibles les sentences de

mise sous garde en milieu fermé, pour l'un d'une durée d'un mois, pour l'autre jusqu'au 1er septembre 1989, qu'a prononcées à leur endroit la juge Andrée Bergeron, du Tribunal de la jeunesse.

"Elle ne doit pas être plus sévère parce qu'un personnage public est en cause, car ces jeunes ont déjà vécu beaucoup de pressions", a plaidé Me Rondeau.

De son côté, l'avocate de la défense, Me Marie Lafont, a fait valoir qu'un adolescent se sentait "mal à l'aise devant le tort causé à la victime. Il existe par ailleurs des liens affectifs encore très présents entre l'adolescent et sa famille". Les parents de l'adolescent étaient d'ailleurs présents, hier, lors du prononcé de la sentence.

Faits divers

Un an de prison

Un résidant de Jonquières, Pierre Pedneault, a été condamné à un an de prison pour menaces et vols avec effraction.

Le 11 octobre, le Jonquiérois avait pourtant eu sa chance. Pour un vol avec effraction survenu à Chicoutimi, il avait reçu une sentence suspendue accompagnée d'une ordonnance de probation de six mois.

Or, les policiers l'ont relié à un vol perpétré le 10 décembre dans une maison d'Alma où une guitare, un téléphone et une radio-cassette avaient été dérobés.

Le lendemain, la police a retrouvé la guitare chez la logeuse de Pedneault. Cette dernière a profité de l'occasion pour affirmer aux policiers qu'elle avait très peur de son locataire pour avoir déjà subi ses menaces.

Pierre Pedneault a aussi été accusé d'une autre vol commis dans une résidence almatoise. A cet endroit, c'est un magnétoscope et une somme de \$5,000 qui ont été subtilisés.

A dormir debout

ALMA (BL) — Un Jonquiérois de 37 ans, Christian Gagnon, a été condamné à six mois de prison pour avoir raconté aux policiers une histoire à dormir debout à propos du vol d'un camion rempli de... matelas.

La sentence a été rendue, vendredi dernier, au palais de justice d'Alma, par le juge Jean-Paul Aubin, de la Cour du Québec.

Les faits remontent au 9 octobre 1986, alors que Gagnon a fait entreprendre une fausse enquête policière au sujet d'un vol de camion imaginaire.

En fait, ce résidant de la rue Langelier à Jonquières occupait un poste de vendeur pour le compte d'un fabricant de matelas. A un certain moment, il a vendu tout un lot de matelas, tout en décidant de garder l'argent pour lui. Et pour justifier la perte des matelas, il a pensé à cette affaire de vol de camion.

En mars 1985, Christian Gagnon avait été impliqué

dans une célèbre histoire de vente de silos à grain. Il a alors plaidé coupable à 32 chefs d'accusation reliés à la fraude en vendant des silos au double du prix courant afin que les acheteurs obtiennent une meilleure subvention gouvernementale.

En détention

ALMA (BL) — Mario Gauthier, un Almatois de 31 ans, devra rester en détention jusqu'au 4 janvier 1989, date de sa prochaine comparution pour de nombreux dossiers reliés à la conduite avec les facultés affaiblies par l'alcool.

Ainsi en a décidé le juge Jean-Paul Aubin, la semaine dernière, au palais de justice d'Alma.

Les premières frasques de Gauthier ont eu lieu le 18 janvier dernier alors qu'il a été condamné à une amende de \$1,750 pour avoir causé des blessures en conduisant en état d'ébriété. Une interdiction de conduire pendant 18 mois se greffait à la sentence.

Le 6 juin, le résidant de la rue Desmeules à Alma était de nouveau arrêté au volant de son véhicule. Ce qui lui a valu de nouvelles accusations de conduite avec facultés affaiblies, refus de subir l'alcootest, conduite pendant une interdiction et bris de probation.

Malgré tout, il était remis en liberté en attendant la tenue de son procès. On lui avait toutefois ordonné de déposer au greffe de la paix sa plaque d'immatriculation et tous les documents nécessaires à la conduite automobile, en plus de lui interdire l'accès aux établissements licenciés et lui fixer un couvre-feu.

Ce n'était pas suffisant puisque le 25 août, il était impliqué dans un délit de fuite après avoir heurté deux véhicules, dont celui du directeur de la police almatoise. Un mandat d'arrestation a été émis immédiatement contre lui et la police l'a retrouvé le 12 décembre.

Et cette fois, on lui a refusé toute mise en liberté provisoire, ce qui fait que Gauthier devra rester en cellules jusqu'au 4 janvier.

A la première journée de l'enquête préliminaire de Pierre Lacroix, le 22 novembre, avant d'ajourner l'audience, le juge Mark Dubé avait fait revenir dans la salle deux témoins importants dans cette cause afin de les déclarer "témoins défavorables" à la poursuite et recommander que des accusations de parjure soient portées contre eux.

Pierre Lacroix a été libéré de quatre des sept chefs d'accusation qui pesaient contre lui. Il reviendra devant le tribunal, le 30 janvier, afin de fixer la date de son procès, sous trois chefs d'accusation de grossière indécence.

Hier, le premier adolescent à comparaître devant le Tribunal de la jeunesse, a été condamné à demeurer sous garde en milieu fermé pour une période d'un mois, au centre de jeunesse Tilly, après quoi suivra une période de probation d'un an.

Dans le prononcé de la sentence, la juge Andrée Bergeron a souligné qu'il s'agit d'un délit grave, mais que l'accusé n'avait pas d'antécédents judiciaires, malgré un lourd passé en matière de protection de la jeunesse.

Auparavant, la procureure de la Couronne, Me Lucie Rondeau, avait mis en relief que le système judiciaire avait été faussé par l'attitude de ces adolescents: "Quelque part, ils ont menti. La sentence doit toutefois tenir compte des besoins de cet adolescent qui a vécu des troubles émotifs."

Pas possible

Beau cadeau de Noël

LONDRES (AFP) — "Ma femme m'avait dit qu'elle ne ferait pas de cadeau de Noël, alors je me suis acheté cela à la place" a déclaré, réjoui, un collectionneur britannique après avoir payé 19,800 livres (environ \$36,500 US) un petit train mécanique dans une salle de vente londonienne, lundi soir.

Le jouet, fabriqué en 1900 en Allemagne et portant la marque Merklin, avait été trouvé dans le grenier du grand-père du vendeur, qui l'avait estimé à 200 livres (environ \$360 US), a indiqué un porte-parole de la salle de vente Christie's.

Le petit train est composé d'une locomotive, de voitures de voyageurs de première, seconde et troisième classe, et de wagons de marchandises. L'acheteur, M. John Hockey, qui dirige une société de transport, collectionne les modèles réduits de moteurs.

NOTRE HISTOIRE A PETITS PAS



ALMANACH HISTORIQUE DU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN

Contre une bibliothèque 20 décembre 1904

Bien que Mgr Labrecque ait tenté de mettre la population en garde contre les idées malsaines émises par certains citoyens, l'assemblée du conseil municipal du 20 décembre 1904 ne fut pas banale. En effet, une personne osa se lever pour réclamer l'établissement d'une bibliothèque civique.

Quelques jours plus tôt, le Conseil avait voté pour qu'une somme de quatre cents dollars soit utilisée afin de mettre de l'avant le projet de bibliothèque proposé par l'abbé Lapointe, procureur du Séminaire et chapelain des Artisans canadiens-français.

Le citoyen avait tenté de faire comprendre à l'assemblée que la Ville se devait de demeurer propriétaire de cette bibliothèque et de permettre à tout le monde l'accès aux volumes qu'elle contiendrait. Il suggéra que soit formé un comité de censure composé de trois membres; l'un choisi par la Ville, l'autre par un juge de la Cour supérieure et le troisième par les autorités religieuses.

Plusieurs personnes firent remarquer que les bibliothèques publiques représentaient un danger pour la population. Il n'était pas question d'encourager une proposition qui envisageait un comité de censure comptant deux laïques pour un seul religieux. La requête du citoyen fut donc rejetée et remplacée par la proposition de la création d'une bibliothèque paroissiale sous le patronage épiscopal.

La presse locale invita tous les citoyens bien pensants à combattre tout projet d'une bibliothèque civique qui, dit-elle: «ne doit pas voir le jour dans une ville si essentiellement catholique comme Chicoutimi».

(Texte tiré de l'Almanach historique du Saguenay-Lac-Saint-Jean -Notre histoire à petits pas-, éditée par Les Editions du Gaymont).

Sommaire

Arts.....	20
Bandes dessinées.....	19
Bourse.....	22-23
Détente.....	21
Décès.....	29
Finances.....	25
Horoscope.....	21
Météo.....	29
Petites annonces.....	26 à 28
Sports.....	32 à 40
Television.....	18-19

Loto

La Quotidienne
A trois chiffres
2-3-7
A quatre chiffres
6-4-2-8

Abonnement:

545-4474
Le Quotidien
1051, boul. Talbot
Chicoutimi, G7H 5C1
Bibliothèque nationale du Québec
Courrier de deuxième classe
(no 32131). Port de retour garanti

Météo



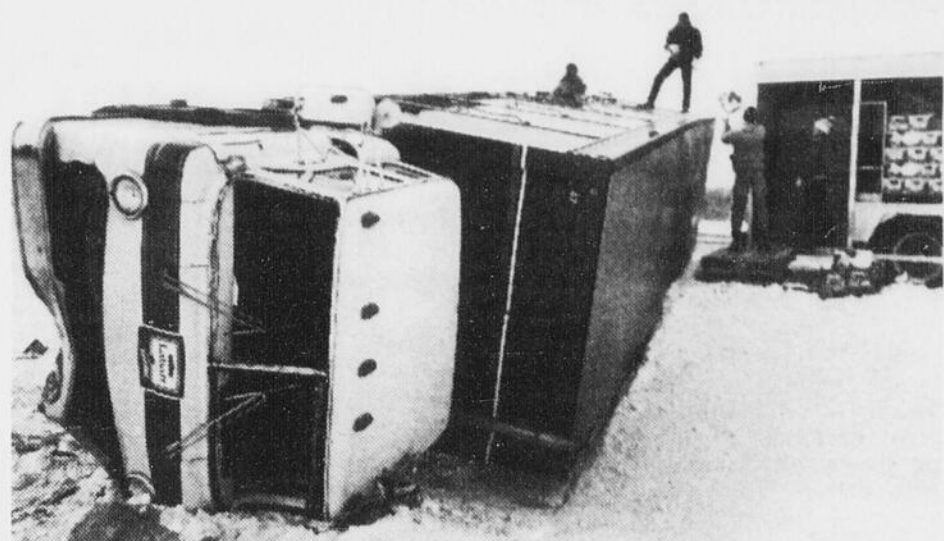
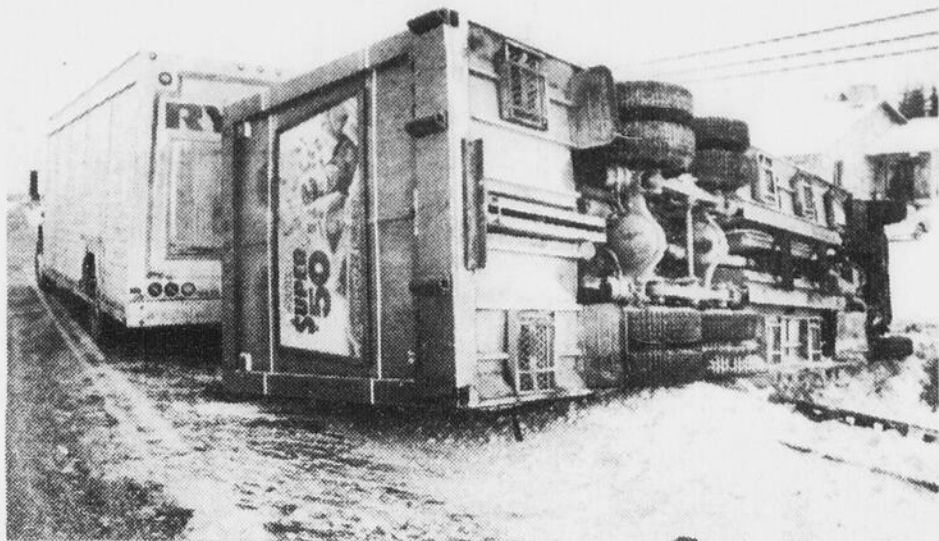
Saguenay: Neige débutant en matinée. Accumulation: 5 à 10 cm. Max.: près de -6. Min.: près de -7. Vents modérés. Mercredi: faible neige.

Détails en page 29

La rédaction

Saguenay.....545-4474 — Lac-St-Jean-Est (Alma).....668-4506

— Lac-St-Jean-Ouest St-Félicien.....679-3832



COLLISION — Un camion-remorque propriété de la Brasserie Labatt a renversé, hier, sur la route menant à Shipshaw. Le camion a effectué un tonneau dans le but d'éviter une voiture qui venait en sens inverse, la conductrice ayant perdu le contrôle de son véhicule.

(Photo Jeannot Lévesque)

AU SECOURS — De nombreuses caisses de bière ont volé en éclat par suite d'une collision entre un camion de la Brasserie Labatt et une automobile. Les employés ont récupéré tout ce qu'ils ont pu de la cargaison de précieux liquide. L'accident n'a eu que des conséquences mineures.

(Photo Jeannot Lévesque)

Camion de bière versus auto

Spectaculaire collision à Shipshaw

SHIPSHAW (BL) - Une spectaculaire collision im-



Bernard Larouche

pliquant un camion de livrai-

son et une automobile s'est produite, hier matin, à Shipshaw.

Selon les informations fournies par le poste de Saint-Ambroise de la Sûreté du Québec, l'accident est survenu vers 8 heures sur la route 172.

Les premières constatations indiquent que la conductrice d'une automo-

bile de marque Sunbird aurait perdu le contrôle de son véhicule. Le conducteur d'un camion de livraison aux couleurs de la brasserie Labatt, qui venait en sens inverse, aurait effectué une manoeuvre dans le but d'éviter la collision, mais en vain.

Après le choc, le camion-remorque s'est renversé en

bordure de la route. L'un des trois occupants du véhicule lourd a subi des blessures et a été conduit à l'hôpital par ambulance. Il semble qu'il aurait reçu son congé après avoir passé quelques tests.

Selon les patrouilleurs dépêchés sur les lieux, la remorque du camion aurait subi des dommages importants

et plusieurs bouteilles de bière ont volé en éclats. Toutefois, plusieurs caisses de houblon ont résisté au choc.

Plusieurs minutes après l'accident, des employés de la brasserie s'affairaient d'ailleurs à vider la marchandise du camion accidenté et à la transporter dans un autre véhicule.

A Roberval

Les avocats réclament un nouveau Palais de justice

ROBERVAL (JG) - Pourtant rénové en 1983 au coût de \$1,500,000, le Palais de justice de Roberval est trop petit, non-fonctionnel et inadéquat.

Son aménagement n'assure pas le respect des personnes



Jacques Girard

en cause, la confidentialité et la sécurité étant en fait impossibles.

Devant une telle situation, l'Association des avocats de Roberval demande ni plus ni moins que le gouvernement québécois en construise un neuf, seule façon pour que la population du district judiciaire de Roberval ait les services dont elle a droit. Cette demande a l'aval des intervenants socio-économiques du milieu.

Présent à la conférence de presse d'hier soir, le maire de Roberval A-Guy Laroche a assuré tous les intervenants que la consolidation des services

judiciaires passaient pas l'érection de ce nouveau palais de justice.

Pour sa part, ce projet correspond parfaitement au plan d'aménagement de la MRC et son préfet Gaston Vallée l'a rappelé dans son discours.

"Je vous mentionnerai simplement la volonté des élus municipaux de la MRC de consolider et d'améliorer les services et équipement publics et para-publics présents à l'intérieur des pôles majeurs dont fait évidemment partie la ville de Roberval".

Blackburn avisé

Le député Gaston Blackburn a été aussi saisi du dossier.

La rénovation du Palais de justice de Roberval devait être temporaire dans l'esprit des fonctionnaires du ministère de la Justice. On parlait de cinq ans. Cette période est révolue et devant le silence maintenant manifesté par les fonctionnaires, les avocats ont décidé de prendre le taureau par les cornes.

Leur porte-parole, Me Normand Gilbert, a décrit en

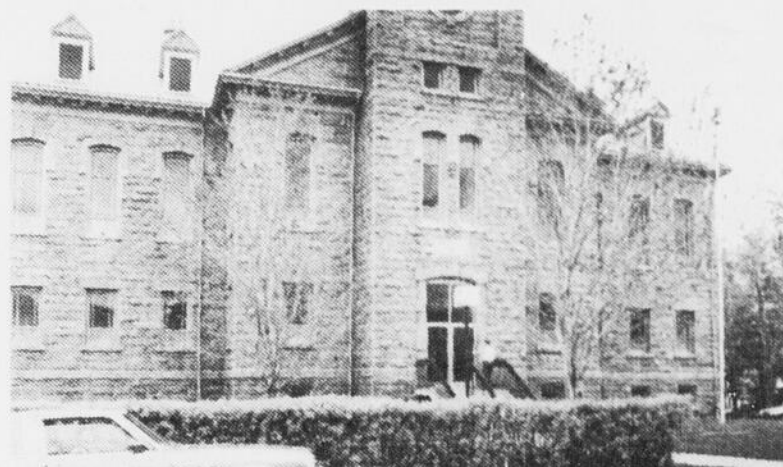
conférence de presse avec force détails toute la situation qui y prévaut. Parmi les exemples, on note que les accusés, les victimes, les témoins, les procureurs sont mis en présence les uns des autres faute de locaux adéquats.

De même, les avocats rencontrent en entrevue leurs clients dans les corridors, l'ascenseur et les escaliers. Concernant les cas de protection de la jeunesse et de délinquance, aucun local et aucun service ne sont prévus pour accueillir les jeunes.

Aussi, on déplore l'absence de climatisation.

Depuis quelques années, plusieurs services ont quitté le Palais de Justice de Roberval. On espérerait grandement leur retour à la faveur d'une nouvelle bâtisse. On pense notamment au bureau d'enregistrement, du service des probations, de la régie des loyers, etc..

Par ailleurs, la présence d'un palais de justice dans le Haut du Lac, comme on le réclame dans ce secteur, ne viendrait nullement régler la situation qui existe à Roberval, a expliqué Me Gilbert.



NON FONCTIONNEL — De l'avis des avocats, le Palais de justice de Roberval est devenu non fonctionnel, trop petit et vraiment inadéquat.

Un ami menacé

par Bernard Larouche

ALMA (BL) - Un individu de 33 ans de Lac-à-la-Croix, René Harvey, a pris le chemin du pénitencier pour avoir menacé l'un de ses «amis» à l'aide d'une carabine de calibre 303 mm.

La sentence de deux ans d'emprisonnement a été prononcée, hier, au palais de justice d'Alma, par le juge Claude Gagnon, de la Cour du Québec.

Le 24 novembre dernier, Harvey a été arrêté par les policiers de la Sûreté du Québec alors qu'il s'était rendu chez un «ami» d'Hébertville pour lui faire un mauvais parti. En état d'ébriété assez avancé, il avait amené avec lui une carabine

chargée de balles volées, quelques heures plus tôt, dans une autre résidence.

Fort heureusement, la victime a vu arriver l'agresseur et s'est jetée sur l'arme dès son entrée dans la maison.

A la suite de ces événements, René Harvey devait être accusé de deux chefs d'introduction par effraction, de conduite avec les facultés affaiblies et de possession d'arme dans un dessein dangereux.

Avant sa sentence d'hier, le contrevenant avait déjà été condamné pour menace, tapage, et agression sexuelle. En février 1988, le juge Claude Vaillancourt le sentençait à sept mois de prison pour avoir menacé son ancienne concubine.

Neiges usées à Ville de La Baie

Bergeron veut une politique claire

LA BAIE (YB) - Le conseiller municipal Michel Bergeron déplore vivement que la municipalité de Ville de La Baie ne mani-



NEIGES USEES BAIERIVERAINES — Le conseiller du district no. 8 Michel Bergeron estime que l'inaction de la municipalité au chapitre de l'élimination des neiges usées risque fort de lui coûter cher et ce tant au plan écologique qu'au plan récréo-touristique.

(Photo Sylvain Dufour)

Pertes d'emplois

La FSSA réagit avec véhémence

JONQUIERE (CC) - Les administrateurs d'Alcan ne cherchent qu'à enrichir leurs actionnaires au détriment de toute une population, qui est prise en otage par une multinationale munie d'un corps sans âme.

Lévis Desgagné, président de la Fédération des syndicats du secteur aluminium (FSSA), analyse ainsi l'attitude des dirigeants d'Alcan qui, selon lui, se cachent sous le manteau de l'environnement et des conditions de travail pour justifier la ferme-



Claude Côté

ture des salles de cuves Soderberg.

Il n'existe, selon lui, aucune norme d'environnement externe. «Et, dit-il, nous savons que des ressources de la multinationale Alcan sont en train de bâtir actuellement les normes gouvernementales en matière d'environnement.»

La FSSA s'inscrit donc en faux contre les chiffres avancés par Robert Salette, vice-président régional de la Société d'électrolyse et de chimie Alcan (SECAL), qui, dans un document publié dans la dernière livraison du Lingot, évalue à \$300 millions le coût des investissements visant à doter les 11 salles de cuves Soderberg d'épurateurs électrostatiques ren-

tranchant les normes du minis-

tere de l'Environnement. Ces correctifs nécessiteraient plutôt, selon Lévis Desgagné, un investissement de \$77 à 88 millions.

D'autre part, le président de la FSSA dénonce vigoureusement les propos du vice-président régional en ce qui a trait à l'achat d'aluminium.

Selon lui, Robert Salette tente d'endormir la population lorsqu'il affirme que l'achat de métal auprès de tiers permet à Alcan de s'ajuster aux fluctuations de la demande, aux délais de livraison et aux ventes non planifiées. «C'est totalement faux et ça frise l'illégalité», soutient Desgagné.

Il précise que la demande d'aluminium connaîtra des hausses respectives de six et sept pour cent pour le métal de première fusion et les produits fabriqués. «Cette forte demande d'aluminium justifie à elle seule la réouverture des trois salles de cuves Soderberg fermées en 1985 et l'implantation d'autres usines», fait observer le président de la FSSA.

L'achat de 593,000 tonnes métriques de métal en 1987 découle, selon le chef syndical, d'une insuffisance de production face à la forte demande d'aluminium. «Cette décision des hauts dirigeants d'Alcan est dégueulasse et, dit-il, constitue une insulte et une ingratitude envers une population qui le droit de récolter plus que des fermetures d'usines et des investissements destructeurs d'emplois.»

festes pas de volonté politique claire concernant l'amélioration de la gestion de ses neiges usées.

La question a été récemment soulevée en comité plénier, discutée quelque peu, puis reléguée à l'arrière-plan des préoccupations de l'ensemble des élus, indique le conseiller.

Et pourtant, à l'instar des autres corporations municipales Ville de La Baie va devoir d'ici septembre 1990 préparer un programme d'amélioration de la gestion de ses neiges usées pour obtenir le certificat d'autorisation qui sera par la suite émis par le gouvernement.

A contre-courant

Presque tout le monde s'accorde à faire ressortir l'importance d'établir et de consolider la vocation récréo-touristique et maritime bairiveraine et en contrepartie l'on tolère candidement que la baie des Ha! Ha! soit lourdement agressée au plan de l'environnement, indique Michel Bergeron.

«Déverser à plein camion des neiges usées dans les cours d'eau ou en bordure de ces derniers ne va pas sans impact négatif, car la quantité de contaminants contenue dans les neiges usées per-

turbe la vie aquatique (flore et faune). A Ville de La Baie, deux des sites de déversement (boulevard Grande-Baie sud) donnent directement sur la zone de pêche blanche. Ces déversements de neiges usées combinées au dragage et au



Yvon Bemier

largage de sédiments sur le site de pêche blanche du secteur de Saint-Alexis par les compagnies Alcan et Consol, contribuent à contaminer un milieu naturel exceptionnel et même empreint de majesté.»

Le conseiller du quartier no. 8 ajoute de plus ne pas bien comprendre que l'on justifie la présente inaction par les coûts que pourraient entraîner certaines mesures de mitigation. «Il m'apparaît que la destruction d'un site pourra ultérieurement coûter très cher en mesure de restauration, alors que dès aujourd'hui un investissement pour la construction d'un bassin de sédimentation muni ou non d'un système destiné à accélérer la fonte des neiges usées ou relié à un réseau menant à la station d'épuration municipale pourrait éviter un gaspillage d'argent et un gâchis éco-

logique.»

«Comment», questionne par ailleurs le conseiller, «peut-on raisonnablement blâmer les citoyens corporatifs de contribuer à la pollution de la baie des Ha! Ha! si la municipalité ne fait pas elle-même ses devoirs au plan de l'environnement?»

Prié de préciser ce que la municipalité pourrait faire au cours des prochains mois afin de se conformer à tout le moins à l'esprit de la politique sur l'élimination des neiges usées, l'élu municipal avance qu'au cours d'une première étape les camions pourraient transporter la totalité des neiges usées au point de déversement à proximité de la côte à Didyme, boulevard Grande-Baie Nord. «Éliminer les deux points de déversement du boulevard Grande-Baie sud permettra d'une part de diminuer l'exposition des personnes et des espèces aux substances toxiques (huiles et graisses, plomb, fer, potassium, sodium et chlorures) de même que d'améliorer l'aspect esthétique de tout le secteur.»

Parallèlement à cette première étape, l'ingénieur municipal et ses aides pourraient étudier le dossier pour préparer les plans et devis d'aménagement de nouveaux lieux ou de modification à apporter au(x) point(s) de déversement existant(s).

Selon Lévis Desgagné

Région prise en otage

JONQUIERE (CC) - La direction régionale de la Société d'électrolyse et de chimie Alcan (SECAL) frise l'illégalité en tentant, par des propos mensongers et démagogues, de minimiser les pertes réelles d'emplois qui suivront l'entrée en service de l'usine Laterrière, d'ici 1991.

C'est du moins ce que soutient Lévis Desgagné, président de la Fédération des syndicats du secteur aluminium (FSSA), dans un long communiqué de presse émis, hier, en réponse au dossier publié par Alcan dans la dernière livraison du journal Le Lingot et analysant l'impact de l'usine Laterrière sur le complexe industriel de Jonquière.

La FSSA s'inscrit en faux contre les affirmations des dirigeants de la multinationale qui, selon Lévis Desgagné, sont biaisés à la base, constituent des demi-vérités et ne représentent pas fidèlement la réalité. «Les propos tenus par Robert Salette, vice-président régional de SECAL, sont dictés par les haut-dirigeants qui administrent du haut de leur tour d'ivoire», soutient-il.

Pertes d'emplois

La FSSA soutient qu'entre le 1er janvier 1980 et la fin de l'année dernière, il s'est perdu 2,645 emplois (syndiqués et cadres) dans les usines d'Al-

can au Saguenay—Lac-Saint-Jean.

Et, en utilisant le multiplicateur de 2,6 emplois indirects pour un emploi direct, la FSSA conclut que 6,877 emplois indirects permanents ont été perdus dans la région au cours de la même période. Ainsi, en ce qui a trait à la masse salariale, il s'ensuit un manque-à-gagner de \$203,8 millions par année.

Lorsqu'on regarde maintenant la situation de l'emploi au complexe de Jonquière pour une période qui s'étend jusqu'en 1991 inclusivement, on constate, selon le président de la FSSA, une perte nette de 2,188 emplois permanents, et ce, en y incluant bien sûr les trois salles de cuves Soderberg fermées en 1985 et l'ouverture de l'usine Laterrière en 1991. En fait, les chiffres de Lévis Desgagné sont ventilés de la façon suivante: 2,638 pertes directes (2,105 syndiqués et 533 cadres) d'emplois permanents, moins 450 emplois créés (350 syndiqués et 100 cadres) à Laterrière, donne une perte nette de 2,188 emplois (1,755 syndiqués et 433 cadres) permanents.

Il s'ensuivra donc, selon le président de la FSSA, une perte de 5,688 emplois indirects en 1991 en raison des effets induits. Pour ce qui est de la masse salariale, elle diminuera de \$213,4 millions par année au 31 décembre 1991, en incluant évidemment les



Lévis Desgagné

perles directes et indirectes d'emplois et en tenant compte de ceux créés à Laterrière.

Lévis Desgagné soutient enfin que les dirigeants d'Alcan cherchent à faire gober à ses travailleurs et à la population du Saguenay—Lac-Saint-Jean que les investissements destructeurs d'emplois, tout en visant du remplacement, apporteront des retombées positives.

Alcan devrait rembourser les revenus encaissés

par Claude Côté

JONQUIERE (CC) - L'Etat se doit, selon la Fédération des syndicats du secteur aluminium (FSSA), de forcer les dirigeants d'Alcan à rembourser les revenus générés par la vente de l'énergie qu'elle tire de l'exploitation d'une ressource régionale.

Dénonçant les propos tenus le vice-président régional d'Alcan dans la dernière livraison du Lingot, Lévis Desgagné, président de la FSSA,

croit en effet que l'Etat doit obliger cette multinationale à utiliser cette énergie (l'électricité) dans le milieu, de façon à favoriser le développement économique régional et non à enrichir les actionnaires d'Alcan.

Il affirme que \$193 millions de revenus ont ainsi été générés par la vente d'électricité excédentaire, dont la majeure partie provient de Kitimat (Colombie-Britannique) et du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

En bref

Aide sociale

QUEBEC (PC) — Les règlements entourant la réforme de l'aide sociale seront débattus en commission parlementaire pendant deux jours, quelque part à la fin de janvier, a fait savoir hier le ministre responsable du dossier, tmj. André Bourbeau.

Plusieurs articles de la controversée loi 37 sur l'aide sociale font référence aux règlements qui s'y rattachent.

Le gouvernement avait promis de rendre ces règlements publics pendant l'étude détaillée du projet de loi mais n'avait pu tenir son engagement, la copie définitive des règlements n'étant pas prête.

Lors d'une brève rencontre, M. Bourbeau a confirmé à la presse que ces règlements venaient d'être approuvés par le conseil des ministres.

Entre temps, M. Bourbeau fera connaître d'ici la fin de la semaine de combien les prestations d'aide sociale seront indexées le 1er janvier 1989.

Vous songez à réaliser une circulaire pour votre entreprise?

Voici quelques conseils qui pourront vous être utiles...

- ☆ Donnez un titre «tape à l'oeil» à votre vente.
- ☆ Lorsque vous rédigez votre texte réclame, faites comme si vous vous adressiez à des adolescents, utilisez des mots simples.
- ☆ Annoncez des articles de saison en utilisant des produits vedettes (loss leader).
- ☆ Si votre budget vous le permet, ajoutez de la couleur à votre imprimé (le rouge est celle qui attire le plus l'attention).
- ☆ N'oubliez pas de bien identifier le nom de votre commerce pour ne pas laisser croire qu'il s'agit d'une réclame de votre compétiteur.
- ☆ Vous payez déjà pour le papier, utilisez le 2ième côté pour annoncer des spéciaux supplémentaires.
- ☆ Utilisez des photographies pour illustrer vos spéciaux (une photo vaut mille mots).
- ☆ Souvenez-vous que la circulaire est le meilleur véhicule publicitaire car en plus d'annoncer de la marchandise et des prix, elle peut être consulté à plusieurs reprises par votre clientèle présente et future.
- ☆ Confiez votre distribution à «Les Distributions Techniques» qui en fait la livraison en une (1) seule journée, par quartier(s) ou par ville(s).

HORAIRE DES FETES

Notre distinguée clientèle est priée de prendre note que nos bureaux seront fermés les jours suivants pour la période des Fêtes:

— 23, 24, 25, 26, 30 et 31 décembre 1988
— 1er et 2 janvier 1989

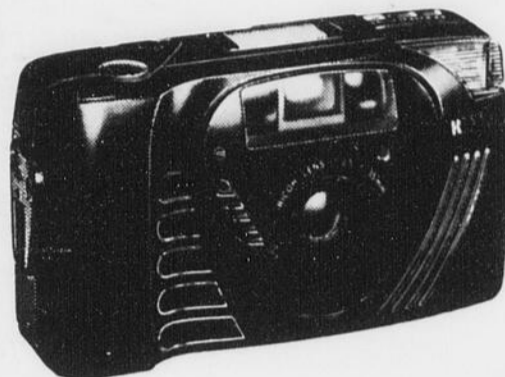
"Joyeux Noël et Bonne et Heureuse Année".

"Que 1989 vous apporte joie, bonheur et prospérité".

LES DISTRIBUTIONS TECHNIQUES
du Saguenay-Lac-St-Jean
Claude Gaudreault Julien Vachon
1100, Manic, Chicoutimi, C.P. 212
Tél.: 543-1377

GRANDE OUVERTURE AU FAUBOURG SAGAMIE

Une invitation de Guy Bouchard, photographe.



RICOH FF-9

LE MEILLEUR CHOIX

ENTIEREMENT AUTOMATIQUE, DE CONCEPTION UNIQUE.

De nombreuses caractéristiques standard sont incorporées dans cet appareil-photo à mise au point automatique parmi lesquelles le chargement, l'avancement et le rembobinage automatiques, le contrôle automatique de la lumière de fond et toute une série de fonctions de prise de vue pour ajouter de la créativité à vos photographies.

RICOH FF-9D

AVEC UN DOS DATEUR

229⁹⁹

PILE ET ETUI NON COMPRIS

199⁹⁹

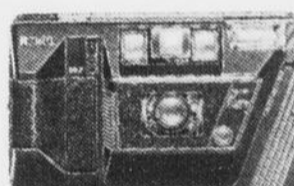
PILE ET ETUI NON COMPRIS



RICOH YF-20 APPAREIL-PHOTO 35mm ULTRA-COMPACT

Facilité d'emploi. Photographier devient un plaisir avec l'exposition, le chargement, l'avancement, le rembobinage automatiques et le flash éjectable. D'excellentes photos qui étonneront vos amis.

89⁹⁹ AVEC ETUI

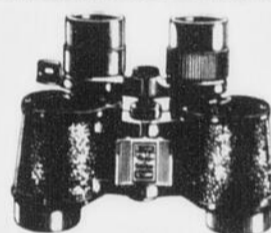


RICOH AF-55 35mm

LE CADEAU IDEAL

Un appareil-photo complètement automatique et d'emploi facile, avec mise au point, flash, avancement du film automatique. C'est le cadeau qu'ils utiliseront le plus pendant cette saison de festivités.

159⁹⁹



BUSHNELL ZOOM RABAIS DE 20,00\$

Se distingue par une mise au point «Instafocus», champ de vision de 300 pieds avec grossissement de 7 fois à 300 pi. et 15 fois à 190 pi. (Modèle no 13-7015).

SEULEMENT 99⁹⁵



TREPIED ROBUSTE EPARGNEZ 10\$

Caractéristiques: Tête panoramique à 3 positions, élévation à crémaillère, support central, embouts caoutchoutés, Verrouillage rapide des pattes. Hauteur maximale 131,5 cm. (Modèle no 320D).

SEULEMENT

29⁹⁹

RABAIS DE

50%

SUR DEVELOPPEMENT DE PHOTOS FINITION (3" x 5.4 x 6.5 x 7)



Centre Japonais de la Photo

Développez un sourire



JONQUIERE: 548-6462
FAUBOURG SAGAMIE

CHICOUTIMI: 543-0490
PLACE DU SAGUENAY

Mme Vaillancourt poursuit sa mission

CHICOUTIMI (JSTP) — Les victimes de violence, hommes, femmes, enfants et personnes âgées, pourront trouver, dès janvier, le support technique, l'aide et l'information sur leurs droits au Centre d'aide aux victimes d'actes criminels, sis au local 215 de l'Edifice des Chevaliers de Colomb, 200 rue Racine.

Marthe Vaillancourt, bien connue dans les milieux judiciaires pour son aide aux femmes victimes de violence conjugale, aura la responsabilité de coordonner et de partager son expérience avec les employés(es) du Centre et les personnes bénévoles qui viendront donner de leur temps.

Le Service d'aide aux victimes d'actes criminels, qui était un organisme sans but lucratif, a été incorporé en août dernier pour devenir le Centre d'aide aux victimes d'actes criminels. Il devient ainsi un organisme officiel, l'un des cinq centres qui devaient être mis sur pied au Québec en 1989.

«Auparavant, il n'y avait que les personnes qui me connaissaient qui faisaient appel à mes services, mais maintenant, ils pourront obtenir de l'aide en téléphonant ou en se rendant à ce centre», souligne Marthe Vaillancourt. «Il existe un programme d'indemnisation des victimes, mais peu de ces personnes en profitent parce qu'elles ne sont pas informées de leurs droits. Les personnes



CENTRE D'AIDE — Marthe Vaillancourt et la présidente de la Corporation du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels, Da-

nielle Boulianne, ont annoncé, hier en conférence de presse, la mise sur pied de ce service et l'ouverture du Centre prévue en janvier.

(Photo Sylvain Dufour)

ressources du centre pourront leur expliquer le processus judiciaire et leurs droits.»

Des débuts timides

Le Centre devra fonctionner avec budget d'environ \$45,000. Avec ce maigre fonds de roulement, il ne faudra pas s'attendre à ce que le centre soit en mesure d'offrir des

services 24 heures par jour, sept jours par semaine, mais, comme l'explique Marthe Vaillancourt, les clients devront composer avec les nouvelles technologies, comme les répondeurs téléphoniques, en dehors des heures d'ouverture, même si cela peut être frustrant de demander de l'aide et de se faire ré-

pondre par une bande sonore.

Durant la première semaine de janvier, les membres du conseil d'administration procéderont à l'embauche des deux employés (es) permanents (es) qui devront assurer le travail de secrétariat et formation des personnes bénévoles, tandis que Marthe Vaillancourt complè-

tera l'équipe en se chargeant de l'accompagnement au Palais de justice. «Je n'abandonne pas le service de crise, précise-t-elle, mais je n'aurai plus à faire de «conselling» au CLSC.»

Il est encore difficile, pour les membres de la corporation, d'estimer le nombre de personnes qui profiteront des services offerts par le Centre. «A chaque année, je me présente en cour avec quelque 350 femmes du Saguenay et du Lac-Saint-Jean, victimes de violence conjugale. Maintenant, mon travail consistera aussi à aider et à informer les enfants, les hommes et les personnes âgées, sur leurs droits et sur le processus judiciaire. Il est difficile de prévoir combien ça peut représenter de gens.»

Le centre envisage aussi la possibilité d'offrir des services partiels au Lac-Saint-Jean. «Il reste à prouver au ministre que nous avons besoin de sommes additionnelles pour ouvrir un autre centre afin de desservir la population du Lac-Saint-Jean», expliquent Mme Vaillancourt et la présidente de la Corporation, Danielle Boulianne.

Soulignons enfin qu'un comité composé de divers intervenants du milieu judiciaire (policiers, procureurs, avocats, etc) et les membres de la Corporation tiendront des rencontres bimensuelles pour leur faire part de leurs feedback quant au travail accompli et réajuster les services, si besoin est.

Nouvelle intervention chirurgicale

Benoît Bouchard se porte assez bien

ALMA (LT) — Le ministre des Transports du Canada et député de Roberval, Benoît Bouchard, se portait relativement bien, en soirée hier, par suite d'une nouvelle intervention

chirurgicale. L'attachée de presse du ministre, Marie-Josée Lapointe, a indiqué au Quotidien, que les médecins avaient réalisé avec succès cette nouvelle in-

tervention. Ils ont nettoyé les plaies infectées de la première intervention.

Le ministre Benoît Bouchard a subi le 5 décembre dernier une intervention à

l'Institut de cardiologie de Montréal. Les cardiologues ont alors pratiqué quatre pontages coronariens.

Lors de son retour à Roberval, le ministre a du être ad-

mis à l'hôpital de Roberval en raison d'une infection pulmonaire. Cette infection a été transmise dans le sang et finalement, les autorités de l'hôpital décidaient de retourner le ministre à l'institut montréalais.

Lors de l'intervention d'hier, les médecins ont nettoyé complètement les problèmes causés par l'infection sanguine. Il demeurera à cet endroit pour une période indéterminée, selon son attachée de presse.

Le ministre Bouchard avait participé activement à la dernière campagne électorale. Tout indique que ce dernier était trop fatigué pour subir une intervention chirurgicale de cette nature.

Il est encore impossible pour les médecins de déterminer la véritable cause des problèmes que rencontrent en ce moment Benoît Bouchard. Selon Marie-Josée Lapointe, il est question d'un microbe contracté au moment de l'opération.

L'Institut de cardiologie de Montréal devrait émettre un bulletin de santé complet aujourd'hui. Benoît Bouchard devrait retourner à sa chambre aujourd'hui pour être au repos complet, sous surveillance médicale.

En bref

Secouristes

MONTREAL (PC) — Le dernier groupe de secouristes canadiens de retour d'Arménie a été accueilli chaleureusement par une centaine d'Arméniens d'origine dont certains ne pouvaient retenir leurs larmes, hier, à l'aéroport de Mirabel.

«Nous voulons vous remercier du plus profond de notre cœur», a dit Soline Chamlian, un porte-parole de la communauté arménienne québécoise, à l'intention du groupe de 13 secouristes, pour la plupart de la Saskatchewan et de l'Alberta.

Il y avait huit jours, hier, les 13 secouristes et membres de corps paramédicaux s'étaient envolés du même aéroport en direction de l'Arménie qui avait été ravagée par un très grave tremblement de terre ayant fait quelque 55,000 morts se-

lon le dernier bilan officiel soviétique.

Les secouristes canadiens ont avoué qu'ils n'avaient pu sauver aucune vie, mais que l'expérience acquise sur place est fort pertinente.

Marc Lévy

MONTREAL (PC) — Le ministre québécois de l'Environnement savait que Marc Lévy, le propriétaire de l'entrepôt de BPC incendié de Saint-Basile-le-Grand, avait retiré les garanties financières destinées à payer l'élimination des BPC de cette localité de la Rive-Sud si jamais il disparaissait ou n'honorait pas ses engagements.

C'est ce que révèle, selon le quotidien montréalais *Le Devoir*, la liste des documents saisis, le 6 septembre, dans les bureaux de la compagnie Lubrimax, de Saint-Lazare,

une autre entreprise de Marc Lévy spécialisée dans le recyclage des huiles usées.

La perquisition autorisée par le juge Royal Boyer, de Valleyfield, a permis aux enquêteurs d'obtenir copie d'un «avis d'infraction» adressé par le ministère de l'Environnement à une date indéterminée à Marc Lévy par l'entremise de sa compagnie Soterc pour défaut de maintenir ses garanties financières. Le ministère a toujours dit qu'il ignorait comment et à quelle date ces garanties avaient pu disparaître.

Montréal 1992

MONTREAL (PC) — Le maire de Montréal a dévoilé, hier, la composition de la «Corporation Montréal 1992», la société qui sera chargée, avec un budget ini-

tial de \$1 million, de préparer les manifestations qui marqueront le 350e anniversaire de la ville de Montréal en 1992.

La corporation pourra mettre sur pied elle-même certaines activités, appuyer ou soutenir des événements qui existent déjà, et susciter des initiatives du milieu montréalais. Aussi le maire Doré compte-t-il sur la créativité collective pour faire du 350e anniversaire de Ville-Marie un événement sans pareil qui laissera des réalisations durables pour Montréal.

Formée de 24 personnes représentant autant d'horizons montréalais, la corporation est présidée par le recteur de l'université Concordia, M. Patrick Kenniff. Avocat, M. Kenniff a été sous-ministre aux Affaires municipales, et professeur à la faculté de Droit de l'Université Laval.

Blackburn doit user de son droit de veto

par Claude Côté

CHICOUTIMI (CC) - Le maire Ulric Blackburn a dû, hier soir, user de son droit de veto pour annuler une décision majoritaire des membres du conseil municipal de Chicoutimi qui cherchaient à mettre fin au mandat de la commission du BEC dans l'affaire Bourgeois.

On se souviendra que cette commission devait éclaircir

les circonstances entourant une histoire de lavage d'auto et la sortie d'une cassette touchant l'enregistrement de conversations téléphoniques à la centrale policière.

Ainsi, tandis que le conseiller René Girard proposait que la commission du BEC poursuive ses travaux dans ce dossier pour ensuite déposer un rapport au conseil municipal, son collègue Claude Gaudreault invitait, en contre-

proposition, les membres du conseil à mettre fin au mandat de la commission du BEC et de clore le dossier en acceptant le rapport du directeur de la police Christian Harvey. Incidemment, ce dernier s'était entretenu plus tôt à huis-clos durant une heure avec les membres du conseil municipal qui, selon le maire, avaient ensuite convenu d'une position.

Rappelant qu'il avait lui-

même proposé en septembre 1987 de prolonger le mandat de la commission du BEC pour enquêter dans l'affaire Bourgeois, le conseiller Rémi Hamel a indiqué qu'il appuyait maintenant son collègue Gaudreault qui voudrait mettre fin aux travaux de cette commission. « Dans le temps, dit-il, il n'y avait pas de politique concernant la protection des cassettes touchant les conversations téléphoniques enregistrées à la centrale policière, mais le directeur Christian Harvey nous indique qu'il existe maintenant une réglementation très claire à ce sujet. »

Par surcroît, selon Hamel, on a constaté, après une enquête interne, qu'il n'y avait pas de matière à poursuites criminelles dans l'affaire

Bourgeois et qu'il n'y en avait pas davantage sur le plan administratif. Le directeur Harvey aurait laissé même entendre au conseil qu'il était maintenant inutile de poursuivre plus loin l'enquête de la commission du BEC.

Mais, les conseillers Girard et Robert Boudoul ont insisté sur la nécessité de poursuivre le mandat de cette commission. « Autrement, ont-ils mentionné, la population croira qu'on a des choses à cacher. »

Partageant leur opinion, le maire Blackburn a cru nécessaire d'annuler le vote des conseillers qui, par six voix contre cinq, venaient de mettre fin au mandat de la commission. Le sujet pourra ainsi revenir ultérieurement à la table du conseil municipal pour discussions et décision.

En bref

Assurances à Roberval

ROBERVAL (JG) - La municipalité de Roberval va jouir en 1989 d'une meilleure protection contre les imprévus et pourtant la facture baissera de \$80,000 comparativement à l'année en cours.

C'est ce qu'indiquait, hier soir, le maire A-Guy Laroche lorsque le conseil a accordé à l'unanimité ses assurances générales à la firme Martel, Riverin, Associés inc. de Dolbeau contre un paiement de \$53,066.

Cette couverture exige cette année des déboursés de l'ordre de \$139,000. Pour l'année 1989, trois firmes dont l'une de Roberval, ont soumissionné. Le conseil a accordé le contrat au plus bas soumissionnaire.

Le maire Laroche a signalé qu'on avait amélioré le contenu de sa protection contre les imprévus à la suite d'une étude en ce sens. Pour A-Guy Laroche, la situation des assurances municipales revient à la normale après des années dominées par des bonds vertigineux.

Cette baisse que l'on constate à l'échelle de la province serait due aux pressions qu'a faites l'Union des municipalités du Québec.

District judiciaire

MISTASSINI (LF) - Mistassini veut obtenir un district judiciaire autonome pour le secteur de la MRC Maria-Chapdelaine.

Le maire, Jean-Marc Gendron, a demandé une résolu-

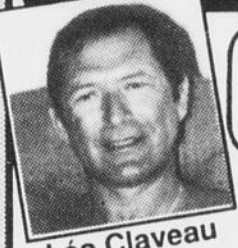
tion du conseil municipal à cet effet.

Les principaux éléments d'argumentation sont qu'en reconnaissant deux MRC sur le territoire de la circonscription de Roberval, il doit y avoir obligatoirement deux districts judiciaires autonomes. Les frais encourus par les gens qui doivent se rendre à Roberval pour utiliser les services judiciaires constituent également un autre facteur déterminant.

Dans quelques jours, la ville de Mistassini obtiendra un document lui permettant d'avoir des données précises.

Les municipalités du secteur vont faire une démarche commune afin d'obtenir gain de cause dans ce dossier.

NOUVELLE ADRESSE



**GARAGE
CLAVEAU
& FRÈRE**

152 St-Ephrem,
Chicoutimi-Nord
(coin Roussel et St-Ephrem)
549-5182

Propriétaire de voitures européennes, américaines ou autres, ne cherchez plus... Nous sommes les vrais spécialistes de la mécanique

FELICITATIONS AUX NOUVEAUX COMPTABLES AGREES!



MARC BOUCHARD
bureau de Chicoutimi



SYLVAIN DUFOUR
bureau d'Alma



REMI DUFRESNE
bureau de Chicoutimi



ALICE POTVIN
bureau de Chicoutimi



NICOLE TREMBLAY
bureau de Dolbeau

Le Groupe Mallette félicite les candidats qui ont réussi l'Examen final Uniforme de l'Institut canadien des comptables agréés (I.C.C.A.) pour l'année 1988, soit mesdames et messieurs:

Josée BELANGER
Eric BERNIER
Marc BOUCHARD
Pierre-Yves DESBIENS
Jacques DUBE
Sylvain DUFOUR

Rémi DUFRESNE
Jacynthe LAROUCHE
Michel LAROUCHE
Sylvain LAVOIE
Daniel LEMAY
Lola MALTAIS

Régis PAGE
Line POMERLEAU
Alice POTVIN
Suzanne POTVIN
Nicole TREMBLAY

10 ans de croissance extraordinaire!

Félicitations à toutes et à tous!

Le Groupe Mallette

Alma 668-2324 Dolbeau 276-1152 La Tuque 523-7629 Normandin 274-3152 St-Coeur-de-Marie 347-4324
Chicoutimi 693-8888 Girardville 258-3320 Métabetchouan 349-2814 Roberval 275-5313 St-Félicien 679-0683

COMPTABLES AGREES

Gilles Audet c.a.

Luc Bolduc c.a.

Michel Côté c.a.

Yvon Couture c.a.

Odette Fortin c.a.

Gabriel Gagnon c.a.

Daniel Gilbert c.a.

Paul Gilbert c.a.

André Guy c.a.

Michel Lemieux c.a.

Rémi Lemieux c.a.

Serge Lemieux c.a.

Georges Marcotte c.a.

Pierre Morissette c.a.

Gratien Ouellet c.a.

Rodrigue Perron c.a.

Camil Tremblay c.a.

Rémi Vachon c.a.

Conseiller en administration

Real Gervais, c.g.a.

La langue soulève toujours les passions

15.000 francophones ont bravé un froid sibérien pour réclamer le respect intégral de la loi 101, dimanche à Montréal.

La manifestation fut relativement tout aussi impressionnante à Jonquière. Le leader péquiste Jacques Brassard et son prédécesseur l'ex-ministre Marc-André Bédard conduisaient un défilé regroupant plus de 1.000 opposants à l'affichage "à deux faces" devant l'édifice Marguerite-Belley.

Les anglophones se montrent également mécontents. Le président d'Alliance Québec, Peter Blaikie, qualifie même le compromis de "boiteux et honteux".

En vérité, notre premier ministre Robert Bourassa est victime de sa stratégie.

Il perd la confiance des deux communautés linguistiques parce qu'il a voulu jouer d'astuce.

Pour récupérer le vote des anglophones qui lui reprochaient amèrement, en 1976, de leur avoir infligé le français, langue du travail avec sa loi 22, il leur a promis l'application éventuelle du bilinguisme dans l'affichage. Après son éclatante victoire électorale de 1985, le chef libéral fit patienter ses partisans anglophones en leur permettant de bafouer la loi 101, du moins aussi longtemps que la Cour Suprême n'aurait pas rendu ses jugements sur les articles contestés.

Ce qui explique le retour à l'anglicisation de la métropole. La clientèle francophone se fait répondre en anglais dans les grands établissements commerciaux. L'unilinguisme anglais réapparaît sur l'emballage d'un nombre croissant de produits importés et l'anglais revient comme langue de travail dans la métropole. Et dans les écoles françaises peuplées de fils d'immigrants, les élèves conversent entre eux en anglais.

Ce contexte explique l'inquiétude des francophones. D'ailleurs, Clifford Lincoln, le chef de l'aile anglophone de son parti, a donné raison aux indépendantistes quand il a exigé, au conseil général du parti, samedi, l'application du bilinguisme universel dans un délai de deux ans.



Bertrand Tremblay



L'ENVERS DU DÉCOR

Au fil du temps

(Bourassa-la-Gaffe) vient de passer à l'histoire

La Cour suprême du Canada et Robert Bourassa viennent de faire au Parti québécois le plus beau cadeau de Noël de sa courte histoire.

En ressuscitant de manière on ne peut plus acrimonieuse le sacro-saint débat sur la langue, la plus haute instance juridique du Canada a joué au Père Noël avec les péquistes purs et durs de Jacques Parizeau, et la génération montante de jeunes nationalistes qui ne demandent qu'à exprimer haut et fort leur mécontentement.

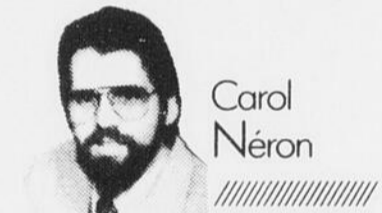
Quant au premier ministre du Québec, lutin un peu perdu dans la tourmente que lui-même a contribué à créer, il a mis le doigt dans un engrenage qui menace maintenant de l'avaloir complètement.

Obligé de s'en remettre à l'alternative du diable (les Français définissent cette situation par une expression imagée, un « piège à con »), Robert Bourassa, quelle qu'ait pu être sa décision, était appelé, irrémédiablement, à se retrouver dans la peau du perdant.

Fidèle à l'attentisme politique qui l'a toujours caractérisé, le premier ministre du Québec a préféré s'en remettre à une autre instance, en l'occurrence la Cour suprême, pour trancher dans

une affaire hautement explosive. La situation, comme il fallait s'y attendre, lui a complètement échappé.

Le premier ministre québécois réalise une performance unique, qui passera sans difficulté dans les annales de l'histoire. Simultanément, et le plus naturellement du monde, cet élève dissipé de la classe de français, met sérieusement en péril l'accord du



Carol Neron

Lac Meech, il s'aliène la minorité anglophone et, enfin, les francophones de tous âges, nationalistes frais ou chauds, veulent sa peau.

Accessoirement, Robert Bourassa, avec ses atermoiements, a suscité une grave crise au sein de son propre cabinet et du caucus de ses députés, alors que les représentants de la communauté anglophone menacent de lui claquer la porte au nez.

Robert Bourassa serait le Peter Sellers de la politique que cela ne surprendrait personne, à moins qu'il ne s'agisse de l'incarnation de

«Gaston-la-Gaffe», ce personnage de bandes dessinées devenu célèbre dans la francophonie pour sa propension à se mettre les pieds dans les plats.

Fin d'année tourmentée, donc, pour le premier ministre du Québec qui, en voulant contenter sur le tard les uns et les autres, a réussi le tour de force de se mettre tout le monde à dos. L'affaire tombe mal, puisqu'il était vaguement question d'une élection générale pour le printemps.

Le réveil de la flamme nationaliste au Québec redonne d'ores et déjà au Parti québécois le second souffle dont celui-ci avait besoin pour se présenter devant l'électorat. Et ce sursis risque de se transformer en libération inconditionnelle, si jamais Robert Bourassa continue d'accumuler les bourdes.

La prochaine étape, savoir gérer la crise sociale qui vient de naître au Québec, s'avèrera un test déterminant pour le premier ministre. Dans ce domaine, malheureusement, toutes les craintes sont permises. On le sait, Robert Bourassa ne possède aucun don particulier pour relever ce type de défi, aux conséquences possiblement incalculables pour l'avenir immédiat de la Belle province.

La formule Dion

Le premier ministre croit pouvoir éviter une nouvelle flambée nationaliste en s'inspirant de la suggestion faite par le politicologue de Laval, Léon Dion.

La formule de l'éminent professeur me paraissait un compromis acceptable. «La Presse» a également opté pour cette solution. L'attitude la plus surprenante fut celle du «Devoir», le quotidien fondé par Henri Bourassa pour porter le flambeau de la survivance française en Amérique. Or, son directeur Benoît Lauzière a scandalisé les nationalistes en titrant, dans son éditorial paru samedi dernier: «Le français partout - Mais sans brimer les droits des autres communautés». Et il conclut ainsi: «...Avec le français partout, mais en permettant aux autres Québécois de montrer aussi leur visage dans la vitrine commerciale...» Mais dans l'édition d'hier, le rédacteur en chef Paul-André Comeau se dissociait de son patron et optait pour le maintien de la loi 101.

«Le Soleil» a probablement affiché l'attitude la plus lucide en coiffant ainsi l'éditorial publié samedi sous la signature de Raymond Giroux: «En français sans honte». Et il soutient notamment, dans son raisonnement, que «redonner droit de cité à l'anglais dans les commerces de Montréal tient de la tentative de suicide culturel.»

Certes, la formule Dion diffère du compromis Bourassa, mais elle apparaît inapplicable: «Toute affiche identifiant les édifices commerciaux, industriels et financiers devra être exclusivement en français en ce qui concerne leur façade extérieure; par contre, des inscriptions bilingues (en anglais ou dans une autre langue) seront permises à l'intérieur de ces mêmes établissements dans le but d'informer la clientèle non-francophone sur la nature des produits, à condition qu'ils ne soient pas visibles de l'extérieur et que le français ait prédominance, en terme de location et d'espace, sur toute autre langue.»

On en revient finalement à l'intégrité de la loi 101.

le QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Édité et imprimé par:
Imprimerie Le Progrès du Saguenay
Division groupe UNIMEDIA INC.
1051, boul. Talbot — Chicoutimi
G7H 5C1 — Tél.: 545-4474
Abonnement: 545-4664

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
Courrier de la
deuxième classe (no 32131)
Abonnement ABC
Audition 2e semestre
33.686 abonnés

Prés. dir. général-éditeur: **Gaston Vachon**
Contrôleur: **Jacques Larouche**
Directeur de la rédaction: **Bertrand Genest**
Directeur de l'information: **Carol Neron**
Editorialiste en chef: **Bertrand Tremblay**
Chef des nouvelles: **Gilles Lalancette**
Responsable de la section des arts et de la famille: **Christiane Laforge**
Responsable des sports: **Pierre Felice**
Directeur des ventes: **Jean Tremblay**
Directeur de la publicité: **Jasmin Gilbert**
Directeur de la circulation: **Jean-Louis Lavoie**
Directeur de la distribution: **Jean Beland**
Représentant publicité nationale: **Probec 5 Ltée**
Montréal: 514-285-7306
Toronto: 416-967-1814

Le réseau hospitalier est rempli de lacunes inquiétantes

Monsieur Bertrand Tremblay,

Dans votre éditorial du 8 décembre, vous vous interrogez à savoir si nos services de santé pouvaient être meilleurs que ceux offerts ailleurs au Québec et en particulier dans les grands centres.

Vous justifiez votre interrogation sur le fait que la députée de Chicoutimi, madame Jeanne Blackburn, porte-parole de l'Opposition officielle en matière de santé et services sociaux, ait "mitraillé le ministre Lavoie-Roux d'interrogations inquiétantes sur les lacunes dont souffre le réseau hospitalier de l'agglomération métropolitaine".

Comme vous le dites vous-mêmes, le réseau hospitalier, les services d'urgence en particulier, montrent des lacunes inquiétantes. Je l'ai moi-même expérimenté lors d'un voyage à Montréal avec un de mes fils malade. Passer huit heures à l'urgence d'un hôpital avec un enfant est une expérience inhumaine.

Vous basez votre argumentation sur un vieux dicton: "Charité bien ordonnée commence par soi-même". Serait-ce que vous préféreriez que notre députation régionale se contente de l'ombre propice d'un député d'arrière-banc au lieu de se voir confier des dossiers d'ordre national.

Même si la Députée de Chicoutimi s'est vu confier des dossiers nationaux comme l'Éducation, la Santé et les Services sociaux depuis les

trois dernières années, cela ne l'a pas empêchée de défendre avec ardeur nos dossiers régionaux, tels que nos institutions collégiales, notre université sous-financée, notre manque chronique de spécialistes tels les psychiatres et le manque d'équipement de notre hôpital régional.

Au cours des dernières semaines, ses interventions à l'Assemblée nationale ont eu une diffusion nationale et ont permis de donner un éclairage tout à fait régional aux membres du gouvernement libéral essentiellement montréalais.

Le Parti Québécois, entre autres par sa députation du Saguenay-Lac-St-Jean, est le seul à présenter une véritable politique de développement régional. Désireux de renforcer le dynamisme des institutions régionales tout en reconnaissant leur potentiel socio-économique respectif, le dernier congrès du Parti Québécois a adopté une proposition précisant les éléments d'une véritable politique de développement régional.

Cette politique suppose notamment la mise sur pied de fonds régionaux de développement, contrôlés par des structures régionales, expression d'une volonté réelle de décentralisation de pouvoirs et décision. N'est-ce pas là la "déconcentration de services" que vous évoquez.

Il est possible de faire avancer notre cause à l'intérieur d'une politique nationale qui est bien autre chose

qu'une politique à la petite semaine. Vous devriez être fier de la contribution de notre députation régionale qui, sans négliger leur région, réussit jour après jour à faire passer notre point de vue face au bloc montréalais qui nous gouverne.

La structure des services de santé au Québec est nationale et c'est à ce niveau que les interventions de notre Députée réussissent à faire progresser nos services régionaux en accord avec les intervenants du milieu et non par décrets à la manière d'un pompier.

Jacques Carignan, Chicoutimi.



Mme Jeanne Blackburn, députée de Chicoutimi à l'Assemblée nationale.

Le Québec aux Québécois

Il y a quelque chose qui m'a frappé dans la page éditoriale du QUOTIDIEN, le 30 novembre dernier. Il y avait deux commentaires contradictoires sur le même sujet: le retour du PQ à un souverainisme radical.

Je conçois mal qu'un journal à diffusion régionale, qui se veut sérieux, commette l'illogisme de ne pas respecter une opinion unique, surtout lorsqu'il est question d'éditorial, l'opinion même du journal.

Ce jour-là, Carol Néron soutient que l'idéologie du PQ est totalement dépassée (?) et tente d'enterrer définitivement le Parti québécois qu'il considère, comme il l'a toujours fait, mort. C'est à croire que M. Néron se sert de la tribune qui lui est quotidiennement réservé pour exprimer une vengeance personnelle contre le PQ...

À côté de cet article, Bertrand Tremblay écrit que le PQ a perdu son instinct suicidaire en retournant vers l'indépendance et que la patience des péquistes les porteront au pouvoir.

Un seul journal deux commen-

taires, deux opinions différentes!

Ce n'est pas tout. Dans la page suivante, le prestigieux collaborateur étranger, Michel Roy, donne aussi son analyse sur le sujet. M. Roy élabore, quant à lui, un scénario fort plausible et très encourageant pour les troupes péquistes.

Nous sommes maintenant rendus à trois opinions différentes dans le même journal!

Il est évident que depuis la défaite référendaire de 1980, le débat souverainiste a perdu de son ampleur. Le Québec est retourné, avec l'aide de Robert Bourassa, à un fédéralisme dépassé qui brime de plus en plus les droits les plus légitimes des Québécois: loi C-72, immigration, Cour Suprême, lac Meech, etc. En outre, les Québécois doivent subir les affres d'un gouvernement provincial attentiste qui ne fait qu'appuyer ou supporter les décisions prises à Ottawa (loi 101, lac Meech, libre-échange). Bref, nous sommes dans un beau pétrin.

Cependant, voilà qu'un parti qu'on disait jusqu'à tout

récemment mort, le Parti québécois, se dote d'un programme clairement social-démocrate et rallume le flambeau souverainiste. C'est ce dont nous avons besoin. Je ne me fais aucunement vendeur du programme péquiste, mais je suis tout simplement réaliste. Le Québec est mûr pour être un pays et tout joue en notre faveur. Nous ne devons pas avoir peur de notre identité nationale.

Un peuple largement francophone comme le nôtre est en mesure d'exiger le droit unique de légiférer sur ce qui le touche directement: langue, commerce, immigration, travail, impôts, transport, économie, relations internationales, etc. C'est à nous mêmes, et non à un autre peuple qui a une culture différente à la nôtre, de gérer nos propres questions vitales. C'est ce qu'on appelle le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. La ferveur souverainiste repose sur un seul et unique fait, fort simple: le Québec au Québécois.

Sylvain Gaudreault, Chicoutimi.

Ne nous vendons pas aux Américains

Monsieur Carol Néron,

Ayant lu votre article sur "Hydro-Québec a perdu sa réputation d'efficacité", vendredi, 9 décembre 1988, je vous donne complètement raison.

Maintenant que le libre-échange est pour demain, devons-nous vendre nos entreprises en premier aux Américains plutôt qu'à nous autres? Pour une poignée d'argent, les deux gouvernements sont prêts à vendre nos intérêts aux Américains; ils s'en fichent pas mal si on doit geler ou non.

Leur intérêt, c'est l'ARGENT. Créeront-ils de nouveaux emplois?

On coupe des postes aux deux palliers de gouvernement. On doit se serrer la ceinture à l'état de pauvreté, quand eux autres augmentent les frais normaux, qu'ils soient députés ou ministres avec exemption d'impôt par dessus le marché.

Quand les Canadiens se réveilleront-ils? Il sera trop tard à jamais.

Bien à vous,
Manouche du Saguenay,
de Chicoutimi.

Gauthier, Simard,
Ouellet, Mazurette
et Tremblay



AVOCATS

3687, boul. Harvey,
Case postale 250,
Jonquière, QC,
G7X 7V9
Téléphone: 542-3545
Télécopieur: 542-4133

LES AVOCATS

BERGERON, Pierre Bernard*
CROTEAU, Jean
DAOUST, Richard
GAGNON, Marie-Hélène
GAUTHIER, Jean-Baptiste
GAUTHIER, Robert
MAZURETTE, Pierre

* Avocat et M.B.A.

NICOLE, Claude
OUELLET, Alain
PILOTE, Pierre
REIMNITZ, Steve
ROY, Johanne
SIMARD, Serge
TREMBLAY, Estelle**

** Avocat et agent de
marque de commerce

LES CONCENTRATIONS

Droit des affaires
Droit des assurances
Droit civil
Droit corporatif
Droit de la faillite et
de l'insolvabilité
Droit de la famille

Droit immobilier
Droit municipal
Responsabilité civile
Droit pénal
Droit scolaire
Droit du travail

Très légère hausse de taxes

«Pas de 3e séisme à Jonquière»

— Gilles Marceau

JONQUIÈRE (JSTP) — Les contribuables de Jonquière subiront, en 1989, une augmentation de \$0,05 de la taxe foncière, qui passera de \$2,03 à \$2,08 le \$100 d'évaluation.

Ils auront donc à assumer une légère hausse de 2,5 pour cent, alors qu'en 1988, ils avaient subi une augmentation de 6,3 pour cent (\$0,12 par \$100 d'évaluation).

Cette augmentation servira à équilibrer le budget, puisque le conseil prévoit une augmentation similaire



Louis Tremblay

des dépenses, qui atteindront un peu plus de \$66,9 millions en 1989.

Le maire de Jonquière, Gilles Marceau, s'est même permis de faire un peu d'humour, hier, lors du dépôt des prévisions budgétaires en comparant les craintes des contribuables face à des hausses de taxes à celles qu'ont engendrées les récents séismes de la région.

«Soyez rassurés, le budget 1989 de Ville de Jonquière ne sera pas le troisième séisme que vous aurez à vivre en moins d'un mois», commente-t-il en faisant allusion aux hausses des taxes foncières, de l'eau et de l'enlèvement et des éliminations des ordures ménagères.

En effet, le service d'aqueduc sera haussé de \$5 par logis, pour atteindre \$70, comparativement à \$65 l'an dernier. De même, les payeurs de taxes devront déboursier \$7 de plus par logis pour l'enlèvement des ordures ménagères, ce qui porte le coût du service à \$55. En bout de ligne, le contribuable moyen verra augmenter sa facture de \$39 (3,2 pour cent) en taxes municipales.

Bonne nouvelle cependant pour les commerçants, puisque la taxe d'affaires est maintenue à huit pour cent. Quant aux rôles d'évaluation foncière et de valeurs locatives, ils demeurent inchangés. L'ajout de nouvelles valeurs est peu significatif compte tenu du ralentissement de la construction domiciliaire et de l'entente intervenue avec l'Alcan.

Le maire Marceau estime que «ces augmentations minimes ont été rendues possibles par l'absence d'augmentation des frais de financement. Les dépenses en immobilisations devant être financées par emprunts consentis par le conseil ont en effet connu un ralentissement.»

Il n'était pas peu fier d'avoir tenu la promesse d'une hausse de taxe inférieure au coût de la vie. «L'effort fiscal global que nous demandons à nos contribuables est d'environ 22,7 pour cent moins



BONNE NOUVELLE — Le maire de Jonquière, Me Gilles Marceau, avait de bonnes nouvelles, hier, pour ses concitoyens.

élevé qu'à Chicoutimi», souligne Marceau. Jonquière figure toujours parmi les municipalités de 50,000 habitants et plus qui taxe le moins ses contribuables, même si elle a glissé de deux rangs, passant de la deuxième à la quatrième position sur 17 municipalités. Selon le directeur financier, Pierre Quintal, l'effort fiscal du contribuable moyen s'élève en moyenne entre 5 et 5,5 pour cent pour la période allant de 1984 à 1989.

Plus de dépenses

Les prévisions budgétaires de 1989 totalisent \$66,901,100, ce qui représente une augmentation de \$84,200 (2,5 %) du montant des dépenses prévues de l'année 1988.

En plus des augmentations habituelles destinées à couvrir les hausses salariales et les coûts d'opérations, des crédits seront réservés pour les projets visant à améliorer la diffusion de l'information municipale, la prolongation du nettoyage du printemps et l'ajout de personnel (deux personnes), ainsi que l'amélioration du service

d'entretien de l'éclairage des rues par l'addition d'un employé à l'équipe de travail.

De plus, le conseil a accepté de prévoir des crédits de \$75,000 pour la confection d'un plan de communication-marketing et une enveloppe de \$62,000 pour établir une stratégie de développement économique. «Ces démarches m'apparaissent nécessaires avec les pertes d'emplois que nous subissons lors de la fermeture des salles de cuves Soderberg», souligne Gilles Marceau. «Le conseil aura à statuer sur l'opportunité d'effectuer ces deux projets.»

Les services techniques de la municipalité ont recommandé l'acquisition d'un système d'information urbaine à référence spatiale qui devrait nécessiter l'attribution de crédits annuels au cours des huit prochaines années. Ces crédits s'élèvent à \$168,000 en 1989. De même, la municipalité doit combler le déficit de la CITS, en octroyant une somme additionnelle de \$75,000 (11 pour cent) aux prévisions de 1989.

Les administrateurs municipaux prévoient enfin ac-

order \$27,000 pour l'opération du kiosque touristique de Laterrière et \$66,000 pour la mise en place d'un centre de haute technologie au Cégep de Jonquière.

Recettes

La municipalité ira chercher \$960,200 de plus qu'en 1988, en taxe foncière générale. En taxes diverses, on compte percevoir un peu plus de \$37 millions en 1989, soit \$783,700 de plus qu'en 1988. La vente d'électricité devrait constituer une autre source de revenus importante, avec un supplément de plus d'un demi million par rapport aux prévisions de 1988, soit \$20,155,000 en 1989 contre \$19,463,000 en 1988. A elles deux, elles représentent 85 pour cent des recettes prévues en 1989 (55 % en taxes et 30 % en électricité).

Dans un dernier temps, \$700,000 du \$1,5 million de surplus de l'exercice financier de 1988 seront consacrés aux dépenses en immobilisations tandis que les \$800,000 restants seront maintenus aux surplus accumulés pour épargner les dépenses imprévues.

Plan triennal de \$43 millions

JONQUIÈRE (JSTP) — Après une année de dépenses en immobilisations plus restreinte en raison du règlement Alcan, l'administration municipale de Jonquière a repris le rythme normal des dépenses avec un plan triennal de près de \$43 millions, qui prévoit des dépenses de \$12,3 millions en 1989.

Le conseil avait décidé de ne réaliser que les travaux les plus urgents dans son plan de 1988, mais comme la cause Alcan est maintenant réglée, la municipalité s'appliquera à effectuer les travaux déjà prévus à son calendrier des programmes précédents.

Elle compte mettre l'accent sur l'amélioration du réseau routier et la correction des infrastructures déficientes, la revitalisation du centre-ville et des centres d'affaires de même que favoriser la création et l'établissement de nouvelles entreprises, prolonger les réseaux d'aqueduc, améliorer le service de transport interurbain par le regroupement au sein de la gare intermodale et répondre aux besoins des citoyens quant à la construction résidentielle, commerciale et industrielle.

Les principaux projets sont les travaux d'élargissement de la chaussée et la construction d'un îlot central sur le boulevard Saguenay, entre la rue Deschênes et le boulevard de la Centrale et le remplacement de feux de circulation au coût

de \$1,2 million (avec la participation financière du ministère du transport); la réfection et l'élargissement du boulevard Saint-François, la construction d'un trottoir et la réfection d'un ponceau entre le boulevard de la Centrale et la rue Stanley, estimé à \$600,000 (le ministère

du transport doit en financer \$100,000) et enfin, \$847,000 seront consacrés à la réparation des trottoirs, des bordures et des pavages de différentes rues.

La municipalité compte investir \$100,000 dans la revitalisation du centre-ville de Jonquière, même chose dans

le centre-ville d'Arvida (dont \$200,000 en 1989) et \$1,050,000 pour le centre-ville de Kénogami (dont \$140,000 en 1989). Des sommes de \$800,000 seront réservées en 1989 pour le projet de stationnement à l'îlot Nelson alors que \$1,5 million devraient être consacrés au projet de stationnement Îlot Saint-Jacques/Monpetit en 1990.

Il y a bien entendu la participation financière de la municipalité au projet d'implantation d'un centre de haute technologie au Cégep de Jonquière de l'ordre de \$66,000. En outre, le conseil s'attend à ce qu'une phase supplémentaire de l'immeuble à bureaux de Place Saint-Michel se concrétise en 1989, de même qu'à la construction d'un hôtel. De fait, le projet de stationnement prévu en 1990 sera avancé pour répondre aux besoins de la nouvelle clientèle.

Pour la réalisation des projets en 1989, l'administration devrait effectuer un emprunt à long terme de \$8,127,100. Elle espère également obtenir \$1,3 millions en subventions gouvernementales.

Souignons enfin que pour une rare fois, l'adoption du plan triennal s'est faite sous l'approbation unanime des conseillers et tous ont émis des commentaires de satisfaction à cet effet. «C'est une réussite collective parce que tout le monde y a mis l'épaule à la roue», de conclure le maire Marceau.

Contrat perdu

JONQUIÈRE (JSTP) — Si les élus de Jonquière se félicitaient mutuellement du plan triennal des dépenses en immobilisation, la trentaine d'employés de Services sanitaires Saguenay l'étaient moins puisqu'ils ont perdu le contrat de collecte d'ordures aux mains de la compagnie Sanitaire Caron de Chicoutimi.

«Vous venez d'accorder \$750,000 à la Société de développement de Jonquière (SDJ) pour la revitalisation du centre-ville et empêcher les fuites commerciales. Il ne vous aurait suffi que de \$35,000 pour consolider 30 emplois dans Jonquière», insiste Raynald Fortin, représentant syndical des employés à la Fédération des travailleurs du Québec. «Je vous souhaite tout de même de passer un joyeux Noël», lance-t-il avec sarcasme.

L'entreprise de Chicoutimi avait offert une soumission de \$690,000 pour la cueillette des ordures bihebdomadaire (option A) ou une

fois par semaine pendant quatre mois l'hiver et deux fois semaines durant les huit autres mois (option B) tandis que celle de Jonquière avait offert ses services pour \$729,999 selon l'option A et \$689,999 selon l'option B.

L'administration a retenu la proposition de Sanitaire Caron de Chicoutimi pour la cueillette bi-hebdomadaire, qui constituait la soumission la plus basse, tel que le stipule la Loi des cités et villes. «L'économie réalisée en choisissant l'option B et la compagnie jonquéroise n'aurait été que de \$1», explique Jean-Marc Gagnon, directeur général. Onze conseillers généraux ont été prononcés en faveur de la proposition.

Une fois la séance terminée, plusieurs employés ne se gênaient pas pour dénoncer l'administration Marceau et n'entrevoient pas la Fête de Noël d'un bon œil puisqu'ils se retrouvaient sans emploi.

Avec Pisciculture Port-Alfred Ltée

La Baie veut régler pour \$225,000

par Yvon Bernier

LA BAIE (YB)-La municipalité de Ville de La Baie offre aux anciens propriétaires de l'entreprise Pisciculture Port-Alfred Ltée de régler hors cours pour la somme de \$225,000 afin de compenser pour l'ensemble des dommages encourus par cette firme lors de la mise en opération du système municipal d'approvisionnement en eau potable, en 1980.

Hier, en assemblée régulière du conseil, les conseillers ont voté à l'unanimité la proposition visant à en venir à une entente définitive relativement à ce dossier. Les modalités relatives à l'offre présentée spécifient notamment que l'entente devra comporter deux versements monétaires de la part de la municipalité; l'un dès janvier 1989, l'autre dès janvier 1990. Les anciens propriétaires de l'entreprise Pisciculture Port-Alfred Ltée disposent à compter de maintenant d'un délai de quinze jours pour signaler leur accord au règlement hors cours qui leur est soumis.

Invité à commenter l'offre en question, l'un des coactionnaires de la firme impliquée, Martial Tremblay, a laconiquement signalé qu'il entendait d'abord réfléchir à l'offre et consulter auparavant son procureur avant d'avancer quelques commentaires que ce soit.

Décision reportée

Les élus baieriverains ont d'autre part accepté, sur division, de reporter à une séance ultérieure la décision d'adopter le règlement ayant pour objet de modifier le zonage et de créer une nouvelle zone dans le secteur de l'Anse-à-Benjamin.

La modification vise notamment à autoriser la tenue de certaines activités par la cor-

poration Marine-Aides; aménagement de quais pour bateaux de plaisance, stationnement pour voitures, pique-nique et pêche sur la glace.

Appeler à commenter, le conseiller Michel Bergeron fait valoir la nécessité d'étudier le dossier plus à fond et de définir certains termes. «La demande de Marine-Aides auprès de la Commission de la protection du territoire agricole (CPTAQ) couvre environ 6 acres, mais cela signifie peut être plus que cela. J'estime que l'on se dirige par étape vers un projet plus élaboré. Il faut savoir que les

plans d'une capitainerie sont en voie d'être confectionnés. Il y a des choses qui se préparent par en arrière, tantôt il y aura une capitainerie dans ce secteur», prévient-il.

De son côté, le conseiller Rosaire Dufour signale que le secteur de l'Anse-à-Benjamin doit demeurer un secteur naturel, un secteur «sauvage» et non pas un lieu où sont établis divers aménagements.

Appelé également à commenter, le maire Claude Richard souligne que la résolution ne vise qu'à régulariser la situation de la corporation Marine-Aides de même qu'à

d'éviter d'autres frais inutiles à cet organisme. Cette régularisation de la situation devrait par ailleurs mener au retrait des procédures juridiques entamées par ce même organisme au cours des derniers mois.

Espace publicitaire

Sur division, le conseil baieriverain a en outre accepté de maintenir pour l'année 1989 la politique visant à privilégier la publication «Le Reveil à La Baie» comme véhicule publicitaire.

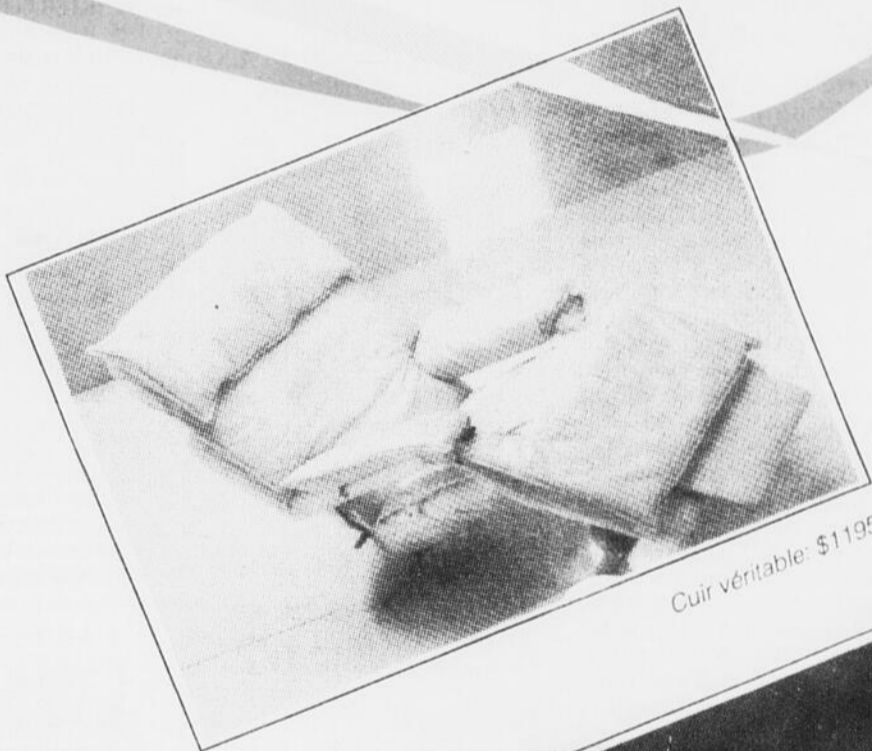
Le conseiller Michel Berge-

ron a souligné devant les autres élus baieriverains que le conseil devrait à tout le moins accorder, à même le budget dont il dispose, une portion de 25 pour cent de l'assiette publicitaire à l'hebdomadaire Quotidien-Extra du Progrès du Saguenay.

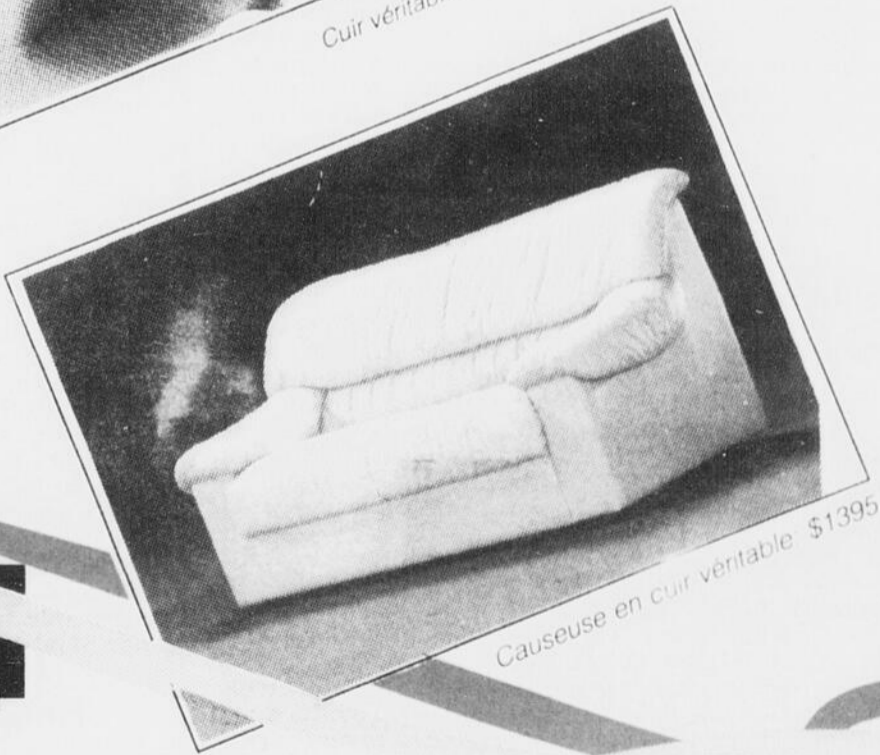
Nettement en désaccord, le conseiller Rosaire Dufour a rappelé que l'entreprise qui publie l'hebdo Quotidien-Extra reçoit chaque année plus du tiers du budget publicitaire et qu'en conséquence il y a une juste répartition entre les deux entreprises ou maisons de publication.

POURQUOI PAS POUR NOËL?

*Un surplus
de bonheur!*



Cuir véritable: \$1195



Causeuse en cuir véritable: \$1395

**6 MOIS
SANS
INTÉRÊT**

POTVIN TREMBLAY

1685 BOUL. TALBOT
CHICOUTIMI 545-4667

Vite vite vite
abonnez-vous
QUOTIDIEN
Saguenay 545-4474
Lac St-Jean
Alma 668-4506
St-Félicien 679-3832

Un Zoo bilingue

Alors que l'affichage unilingue devient officiel au Québec «nonobstant» le tumulte provoqué par les nationalistes autant anglais que français, la Société zoologique de Saint-Félicien Inc. fait preuve d'un sens des affaires peu ordinaire: elle a décidé, afin de répondre à une clientèle anglophone grandissante, de lui procurer une version anglaise du texte descriptif de la visite des Sentiers de la Nature.

Cette version est disponible lors des visites de groupes avec l'utilisation d'un radiobaladeur. Gérard-Marie Boivin, animateur de renom de Radio-Canada, a interprété la version originale en anglais.

Alfred Hamel à Rome

Dans son rapport annuel, Alfred Hamel, président de la Société zoologique de Saint-Félicien, fait part d'un récent séjour à Rome où il a participé au congrès mondial des zoos du monde, en septembre dernier.

Une quarantaine de jardins zoologiques étaient présents à cet événement. On a reconnu au cours de ce congrès que le Zoo de Saint-Félicien, avec ses habitats à vue directe et à grand espace, avait été avantgardiste, face à la montée de protestataires vis-à-vis la guerre pour les animaux manquant d'espace vital. Le président Hamel a conclu que le zoo régional est le plus grand du monde en superficie avec ses sentiers de la nature et ses projets d'avenir.

Toute proportion gardée, le zoo de Saint-Félicien, selon le président Hamel, a l'administration la plus saine et la plus économique que l'on puisse retrouver n'importe où au monde.



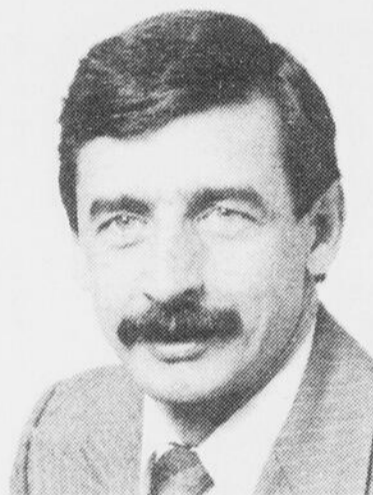
Campagne de l'Hôtel-Dieu de Roberval

Avec l'aide des ressources du milieu, l'Hôtel-Dieu de Roberval a lancé une campagne de souscription éclair dans la MRC du Domaine du Roy, pour obtenir les fonds nécessaires à l'achat d'un tomographe axial. Avec l'aide de Laurent Boisvert du conseil des médecins, dentistes et pharmacien de l'hôpital, de l'animateur du poste de radio CHRL, Sylvain Bergeron, et du directeur-général de l'Hôtel-Dieu de Roberval, André Gagnon, la campagne-éclair a rapporté \$130 000, portant à \$830 000 la somme recueillie à date sur le montant nécessaire de \$1 200 000.

Nomination

Annette Huot, bio-chimiste et enseignante au département des techniques du milieu du cégep de Saint-Félicien, vient d'être nommée par le ministre de l'Éducation, Claude Ryan, au Conseil d'administration du Fonds pour la formation de chercheurs et l'Aide à la recherche (FCAR). Son mandat sera d'une durée de trois ans. Cette nomination est d'autant plus importante que la titulaire occupera le siège réservé pour l'ensemble des cégeps du Québec sur ce conseil d'administration.

Le Fonds pour la formation de chercheurs vise le développement de la recherche dans l'enseignement post-secondaire ainsi que la diffusion de la connaissance dans les domaines scientifiques.



Au C.A du Zoo

Avec sa nouvelle représentativité régionale, le conseil d'administration de la Société zoologique de Saint-Félicien jouira des services et de la compétence d'un nouvel administrateur, André Turgeon de Roberval.

Ce dernier s'est fait connaître dans plusieurs domaines: il fut notamment directeur général du Centre historique et aquatique de Roberval; président du club de golf de Saint-Prime; et administrateur sur plusieurs conseils d'administration. L'an dernier, il était président de l'Association touristique régionale (ATR). Depuis mars 1987, il occupe le poste de directeur général du Centre d'aide aux entreprises du Lac-Saint-Jean Ouest Inc.

Relâche

Monique Gravel, responsable du Service d'accueil et de référence, annonce que l'organisme fait relâche durant la période des Fêtes et ce, du 19 décembre 1988 au 9 janvier 1989.

Le Service qui aide une clientèle adulte à réorienter une carrière, sera accessible dès le 10 janvier. Pour information, tél.: 549-0299.

La guignolée

La collecte de la guignolée des Chevaliers de Colomb pour Roberval et Ste-Hedwidge, le 4 décembre dernier, a remporté un vif succès.

En effet, Jean-Yves Durant, secrétaire-financier du Conseil 2442-92 des Chevaliers de Colomb de Roberval, transmet pour publication, les résultats suivants: dans le secteur de Ste-Hedwidge, la collecte a produit une somme de \$900 qui a été remise au secteur; dans le secteur de Roberval, une somme de \$7 519,50 a été recueillie dans les foyers et une somme de \$1 964 dans les commerces. Le fruit de la collecte dans Roberval a été remis en parts égales à la paroisse Notre-Dame et à la paroisse St-Jean-de-Bréboeuf.

La Villa étudiante vendue

La communauté des sœurs Ursulines de Roberval vient de vendre, pour un prix qu'on n'a pas dévoilé, l'école Villa étudiante, occupée récemment par le Service d'Éducation aux adultes, et anciennement l'Institut familial qui enseignait l'art ménager.

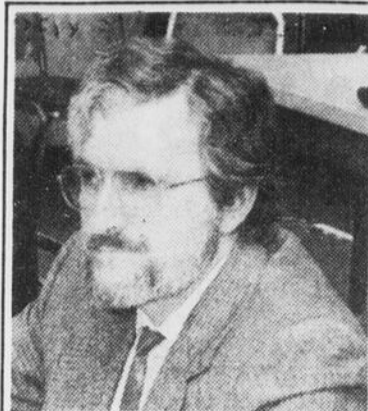
Ce vieil édifice construit il y a une trentaine d'années a été acquis par Marcel et Serge Tremblay, respectivement restaurateur et homme d'affaires de Roberval. Ils ont l'intention de le convertir en immeuble à logements pour retraités et pré-retraités. Une fois la rénovation terminée, on disposera de 45 logements de trois et quatre pièces. Les nouveaux propriétaires ont l'intention de conserver le cachet rustique du bâtiment.

L'édifice est situé en plein centre-ville, à proximité de l'hôpital et d'un marché d'alimentation.



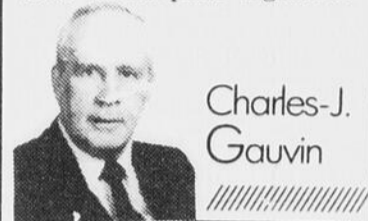
Porteurs d'eau

Ce pichet à eau, utilisé lors d'une réunion de la Coalition pour un Québec français à l'hôtel Chicoutimi, portait une inscription nationaliste. Un loustic défaitiste a alors observé que les Québécois étaient des porteurs d'eau et qu'ils le resteraient encore davantage après l'adoption de la nouvelle loi sur la priorité du français comme langue d'affichage.



Président d'honneur

Les promoteurs du parc récréo-touristique des Monts Valin, qui consentent chaque année des efforts inouïs pour organiser



Charles-J. Gauvin

des activités populaires sur ce massif, et principalement le ski de fond, viennent de choisir un président d'honneur pour donner du prestige à leurs activités.

Ils ne pouvaient mieux choisir que le sportif Gilles Lemieux, géographe et géomorphologue de l'Université du Québec à Chicoutimi, pour ce poste honorifique. C'est, en effet, un des pionniers les mieux renseignés sur les immenses ressources des monts Valin, pour les avoir fréquentés en toutes saisons depuis des années, et pour avoir contribué grandement à leur aménagement rationnel.

Un pionnier du ski de montagne

C'est aussi un pionnier du ski de montagne et du camping dans les neiges profondes du massif principal de cette chaîne de montagnes. Il est, en plus, un des signataires des premières études scientifiques destinées à la planification des aménagements récréo-touristiques de ce site exceptionnel.

Une présence utile

Nous espérons donc que sa présence au sein du groupe d'animateurs de ce centre contribuera à réanimer certaines des idées qui avaient été préconisées par les fondateurs de la Société d'aménagement du Mont Valin Inc. (SAMVI) à l'origine des développements survenus depuis 1970.

Il faut donc féliciter les promoteurs actuels, André Proulx, Alain Dumas, Mario Bilodeau, Jean-Baptiste Perron, René Tremblay et Robert Vézina d'avoir eu l'idée judicieuse de confier un poste de prestige au sein de leur organisation à un homme de la trempe de Gilles Lemieux.

Ces sportifs ont prouvé depuis deux ou trois ans leur dynamisme en organisant des compétitions provinciales et en amenant ici, en fin de semaine dernière, l'équipe nationale de ski de fond dans une des étapes de la Coupe Vachon.



Une bière qui a de la gueule

Récemment, au Guinness Pub de Chicoutimi, une nouvelle bière, la «Belle Gueule» était présentée. A cette occasion, comme dans les meilleures séquences publicitaires, on a levé le verre à la santé de la clientèle. De gauche à droite, Félix Savard, gérant du Pub, accompagné des représentants de «Les Brasseurs G.M.T.» les fabricants de la nouvelle bière, Serge Boulianne, représentant, Yves Thibeault, administrateur, et Christian Simard, représentant.

Hausse de taxes

Alma adopte unanimement le budget

ALMA (LT) - Le conseil municipal d'Alma a adopté unanimement, en assemblée spéciale, un budget comportant



Louis Tremblay

une hausse de la taxe foncière de l'ordre de 5.42 pour cent. Les conseillers ont tour à tour démontré leur satisfaction devant les chiffres pré-

sentes aux contribuables. Le maire d'Alma, Nicol Tremblay, avait prévu une augmentation se situant entre 6 et 10 pour cent lors de son discours du budget.

Le conseil est parvenu à présenter un budget sous les prévisions du discours initial.

Le conseiller Jean-Maurice Harvey a été le seul à soulever certaines questions, principalement concernant les subventions à la Zone touristique mais il s'est finalement rallié au vote des autres conseillers.

poux d'Alma, Jean-Claude Martel, a pris la parole pendant la période des questions. Ce dernier a principalement critiqué les prévisions d'investissements de \$120,000 dans l'incubateur.

De plus, le représentant du LEMA a critiqué les statistiques présentées par la trésorerie de la ville sur les augmentations de taxes depuis 1982. Selon ce dernier, les taxes ont augmenté de 49 pour cent depuis 1985, alors que le coût de la vie a subi une hausse de 21,3 pour cent.

des contribuables.

Hier soir, les représentants du LEMA ont tenté de coincer les élus. Le maire, accompagné du trésorier Guy Simard, ont facilement répondu aux questions.

Le trésorier Guy Simard a expliqué qu'il était plus intéressant pour la municipalité de taxer sur la valeur foncière que sur les services. Les contribuables présents ont cependant critiqué le fait que

l'augmentation de la taxe était sous les prévisions budgétaires.

Le maire d'Alma s'est défendu en affirmant qu'il était difficile pour lui de fixer, un mois d'avance, le taux de taxation, alors que les informations nécessaires pour la préparation du budget ne sont pas complètes.

Les contribuables d'Alma, avec cette augmentation, connaissent un repis.

En bref

Salaire du maire

ALMA (LT) - Les élus municipaux d'Alma devraient adopter, le 16 janvier prochain, une résolution qui permettra d'augmenter le salaire du maire de façon importante et celui des conseillers plus subrepticement.

Un membre du conseil a lu l'avis de motion selon lequel un règlement sera présenté lors de l'assemblée du 16 janvier. Le salaire du maire d'Alma, incluant les dépenses, était de \$49,495.

Selon la lecture de l'avis de motion, le salaire du maire sera porté à \$59,215. Pour ce qui est des conseillers, la rémunération actuelle est de \$9,928, incluant les dépenses et il serait porté à \$10,345.

Les représentants de la Ligue des électeurs municipaux d'Alma ont tenté d'intervenir lors de la période des questions. Le maire a refusé que ce sujet soit discuté hier soir.

Il faut indiquer que les discussions sur un avis de motion sont proscrites. Les sujets sont ouverts aux discussions lors de la séance où le règlement est adopté.

Discussions serrées

Le maire d'Alma a levé le ton quand le représentant de la Ligue de électeurs municipaux

Budget représentatif

Après l'assemblée spéciale, le maire a qualifié ce budget de "raisonnable". Il s'agit d'un budget, selon ce dernier, respectant la capacité de payer

Fol' Avoine

vous offre:

- Produits biologiques
- Suppléments alimentaires

**10%
DE RABAIS**

sur tout achat de \$20.00
et plus jusqu'au
24 décembre.
(Aliment seulement
avec coupon)

"Que ton aliment soit
ton remède
et ton remède,
ton aliment". (Hippocrate)



Magasin d'alimentation saine

42, ouest Price 545-6676 Chicoutimi

ouverture:
lun. mar. merc.: 10 à 5 hrs 30
jeu. ven.: 10 à 9 hrs
sam.: 9 à 5 hrs

Madeleine Leclerc
Michelle Leclerc, propriétaires

Vite vite vite
abonnez-vous

QUOTIDIEN

Saguenay 545-4474
Lac St-Jean
Alma 668-4506
St-Félicien 679-3832

LES MONTRES

Jacques Lacroix
JOAILLIER

Rue Racine 543-8589
Place Saguenay 543-8586
Place du Royaume 543-6167
Alma 668-8485

20%
sur sélection
de montres
"Mode"

Ad Ameublement et fourniture de bureau
1864, BOULEVARD TALBOT
CHICOUTIMI - 545-9506

Besoin d'ameublement et de fourniture de bureau?..

UNIQUE!
**NOUVEAU SERVICE:
PAYEZ ET EMPORTEZ
35%* d'escompte.**

**SALLE DE MONTRE
LA PLUS COMPLETE**

**LES MEILLEURS
CONSEILLERS**

André Tremblay et Denis Brassard
* prix suggéré du manufacturier excepté sur les volumes et les calculateurs.

Le Pavillon Sportif de l'UQAC

ENFIN DISPONIBLES !

Les CERTIFICATS-CADEAUX du Pavillon sportif de l'UQAC.
Voilà une bonne façon de prouver aux gens que vous aimez que leur santé vous tient à coeur.

Offrez une CARTE DE MEMBRE, un PROGRAMME NAUTILUS ou un PAQUET DE PLAISIRS.
Nous avons même pensé à vos enfants. Pourquoi ne pas leur offrir un SPA (Camps d'été pour les jeunes de 6 à 15 ans).

Les CERTIFICATS-CADEAUX du Pavillon sportif de l'UQAC sont disponibles dès maintenant, à différents prix.

Nous profitons de l'occasion pour vous souhaiter une Nouvelle Année pleine de bonne forme physique !

Au Pavillon sportif de l'UQAC

On se sent bien

INFORMATION: 545-5050

QUOTIDIEN

Université du Québec à Chicoutimi

Hausse du budget de 7.22%

Les Almatois paieront 6.55% de plus

ALMA (LT) - Les contribuables almatois verront leur compte de taxes augmenter de 6.55 pour cent au cours de la prochaine année. De plus, le budget 1989 connaît une hausse de 7.22 pour cent par rapport à l'an dernier et sera de \$20,986,459.

Les prévisions, il y a quelques semaines, permettaient



Louis Tremblay

de croire que le budget allait atteindre les \$21 millions pour la première fois de l'histoire de la municipalité.

Le taux de la taxe foncière passe donc de \$1.939 à \$2.066 du \$100, d'évaluation. Les autorités municipales ne décrètent aucune hausse des taxes pour les services municipaux.

Pour l'année 1989, la facture globale des taxes augmente de 5.42 pour cent, étant donné que les services ne sont pas affectés par la hausse décidée par les élus municipaux. Cette augmentation permet à la ville d'aller chercher des sommes importantes chez des entreprises comme Alcan et Price, alors que les taxes de service ne constituent pas une source de revenus aussi importante.

Le contribuable moyen de cette municipalité, dont la résidence est évaluée à \$50,000, devra déboursier \$65 de plus qu'en 1988 pour acquitter sa facture. Il s'agit d'une hausse légèrement supérieure au coût de la vie.

Service de la dette

Le service de la dette municipale atteindra la somme de \$5,834,000 pour la prochaine année. Il s'agit d'une légère diminution comparativement au budget 1988. Selon les chiffres



Ces deux citoyens d'Alma semblent très concentrés alors qu'ils assistent au dépôt du budget municipal pour la prochaine année.

(Photo Steeve Tremblay)

fournis, ce service passe de 28,2 pour cent du budget à 27,8 pour cent.

Les élus avaient soulevé le fait qu'il était important pour la municipalité de diminuer ce poste budgétaire. A 27,8 pour cent, ce service respecte les normes généralement reconnues à l'effet que le service de la dette municipale ne doit pas dépasser 30 pour cent du budget global.

Historique

Depuis 1982, les contribuables almatois ont vu la facture des différentes taxes gonfler de l'ordre de 61.44 pour

cent. Ces augmentations sont attribuables à trois principaux dossiers.

Le transfert du fardeau fiscal suite aux contestations de taxes des compagnies Alcan et Price s'est traduit par une augmentation globale de 11 pour cent. Les travaux reliés à l'assainissement des eaux constituent 9 pour cent de cette hausse.

Finalement, la décision des élus de financer à même le budget de fonctionnement de la municipalité, des travaux autrefois réalisés entièrement sur réglem-

prunts, s'est traduite par une hausse de 4 pour cent.

Pendant la même période, le coût de la vie augmentait de 50,4 pour cent.

En tenant compte de l'ensemble de ces chiffres, le service de la trésorerie de la municipalité établit que l'augmentation réelle des taxes depuis 1982, se chiffrait à 36.94 pour cent.

D'autre part, le réseau électrique de la ville d'Alma a rapporté des profits de l'ordre de \$1,5 million. Le chiffre d'affaires de ce service municipal est de l'ordre de \$7,5 millions. Le réseau électrique constitue une source de revenus importante pour la municipalité et pour cette raison, les élus n'ont aucunement l'intention de le céder à Hydro-Québec.

En bref

Règlement accepté

ALMA (LT) - Le conseil municipal d'Alma a accepté, hier, le règlement intervenu entre les négociateurs patronaux et les employés cols bleu et blanc de la ville.

Selon les termes du règlement intervenu, les employés et la ville signeront une entente d'une durée de trois ans, qui viendra à échéance en octobre 1991. Le contrat de travail prévoit des augmentations de salaire de l'ordre de 4,75, 4,25 et 4,5.

Un accord de principe est intervenu le 25 novembre dernier entre les parties. Pour la première fois, la municipalité et ses employés signent une entente dans la même année que l'échéance du contrat de travail.

Ce contrat de travail apporte une nouvelle dimension aux relations de travail dans cette municipalité. Au cours des dernières années, la ville et ses employés avaient des grandes difficultés à s'entendre.

Le plan triennal

ALMA (LT) - Le conseil municipal d'Alma a adopté, en assemblée spéciale hier soir, le plan triennal de \$22,729,434 pour les trois prochaines années.

Les principaux éléments de ce plan sont les investis-

sements dans les réseaux d'aqueduc et d'égout. Dès la prochaine année, la ville accordera \$6,746,000, \$1,455,000 en 1990 et un mince \$100,000 pour la dernière année.

Le dossier de la bibliothèque a été repoussé en 1991, la dernière année du plan. Les élus ont prévu la somme de \$4,270,000 pour les édifices communautaires. Ce dossier a été retardé en raison des travaux du réseau d'égout et d'aqueduc.

Les sommes prévues concernent aussi la rénovation de l'auditorium et le complexe culturel.

Chevrette

QUEBEC (PC) - Le retrait de la motion du premier ministre manitobain Gary Filmon en faveur de l'accord du lac Meech est lourde de sens quant au caractère distinct que le Canada est prêt à laisser au Québec, a déclaré hier le chef de l'Opposition Guy Chevrette.

"Même sans que n'ait été encore précisée la portée de la clause de la société distincte, le simple fait pour le Québec d'accorder des droits supplémentaires jugés insuffisants à la minorité anglophone a coulé le lac Meech.

\$ 7,300,000

(Approximatif)

TIRAGE **649** MERCREDI

Ça change pas le monde. Sauf que...



Le ministre Lucien Bouchard donne raison au gouvernement du Québec

par Pierre APRIL

OTTAWA (PC) — Le Secrétaire d'Etat et ministre intérimaire de l'Environnement, Lucien Bouchard, estime que le gouvernement du Québec a été tout à fait justifié d'utiliser la clause nonobstant pour assurer la survie du français au Québec.

Au cours d'une entrevue, le ministre et député de la circonscription du Lac Saint-Jean a souligné, hier, comme le premier ministre Brian Mulroney l'avait fait plus tôt au cours de la période des questions aux Communes, qu'il croyait sincèrement que le Québec n'avait pas de leçons à recevoir des autres gouvernements provinciaux dans le traitement qu'il accorde à sa minorité anglophone.

Pour le secrétaire d'Etat, un des principaux conseillers du premier ministre sur les ques-

tions constitutionnelles, "le recours à la clause nonobstant est une acte legal et legitime dans l'exercice d'un mecanisme inclus dans la Constitution du pays".

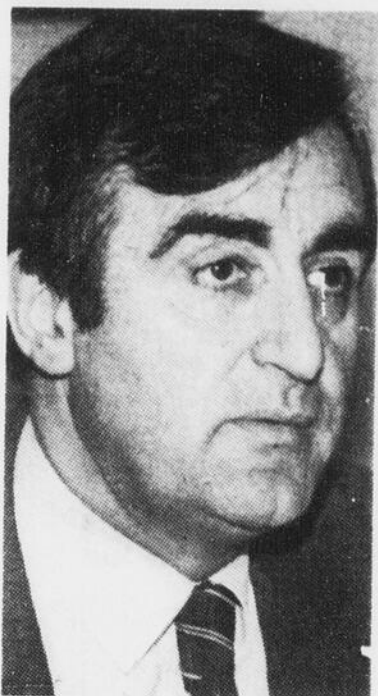
M. Bouchard a précisé que la clause nonobstant était là pour "assurer la survie de certaines valeurs fondamentales au Québec".

"Il appartient donc au gouvernement du Québec, a-t-il dit, d'évaluer les circonstances dans lesquelles il peut recourir à la clause nonobstant."

Le ministre a ensuite déclaré que le gouvernement fédéral pouvait difficilement intervenir lorsqu'une province, comme l'a fait le Québec, décide de recourir à un tel mécanisme. "Il est important, a-t-il ajouté, de respecter la latitude dont bénéficie le Québec dans ce dossier."

Etonné

Quant à la décision du gou-



LEGAL — Le secrétaire d'Etat et ministre intérimaire de l'Environnement Lucien Bouchard, déclare que le recours à la clause nonobstant est un acte légal.

vernement conservateur de Gary Filmon au Manitoba de retirer du feuillet de sa législature une résolution pour faire adopter l'accord du Lac Meech, à la suite de la décision du premier ministre Bourassa de maintenir l'affichage unilingue francophone à l'extérieur des commerces et d'utiliser la clause dérogatoire, M. Bouchard la trouve étonnante.

"Je m'étonne, a-t-il dit, de la raison mentionnée par le gouvernement manitobain comme motif de cette décision."

Geste condamné

par Suzanne DANSEREAU

QUEBEC (PC) — La Fédération des Francophones hors-Québec condamne le geste posé hier par le chef du gouvernement manitobain à l'endroit de l'entente du lac Meech.

"Je trouve surprenant qu'un homme comme Garry Filmon devienne du jour au lendemain le champion des droits des minorités", a déclaré hier le directeur général de la FFHQ, M. Aurèle Thériault, qui venait d'apprendre que M. Filmon avait retiré son appui à l'entente en guise de représailles contre le projet de loi linguistique du gouvernement québécois.

"C'est pourtant M. Filmon qui en 1984 s'est prononcé contre les droits des Franco-manitobains", expliquait-il.

En 1984, la Cour suprême avait ordonné la traduction de toutes les lois au Manitoba. M. Filmon, alors dans l'Opposition, s'était opposé à cette suggestion.

Selon M. Thériault, qui parle au nom de toutes les minorités francophones au Canada, les Anglo-québécois sont mieux traités au Québec que les francophones dans le reste du pays.

"Si nous avions le traitement que réserve le Québec aux anglophones sur son territoire, nous serions des gens très heureux", a-t-il déclaré hier lors d'une conférence de presse où il a donné son appui au projet de loi linguistique du Québec.

La FFHQ, d'abord réticente à l'entente du lac Meech parce qu'elle souhaitait plus de droits pour les minorités, accepte maintenant cette entente. Elle estime que le lac Meech est la "ronde du Québec" et est prête à attendre une deuxième ronde constitu-

tionnelle pour aborder la question des droits des minorités.

A l'instar du ministre de la Justice du Québec M. Gil Rémillard, le directeur général de la FFHQ trouve regrettable qu'on utilise les droits des minorités pour "tomber sur l'accord du lac Meech".

Il condamne ainsi les Frank MacKenna, Sharon Carstairs, Gary Doer et maintenant Garry Filmon qui agissent de la sorte selon lui.

PRIX COUPÉS
Vente avant Noël

33 1/3%
sur tous les chandails à motifs en magasin

50%
sur tous les vestons sports en tweed

NOUVELLE ADMINISTRATION

ROCH DELISLE, prop.

Maintenant Mercerie la plus «Mode» en ville.

LES MAITRES TAILLEURS

face à face

321, rue Racine Est
Chicoutimi
549-2255

M. Bouchard a ensuite rappelé que le Manitoba avait lui-même sollicité et obtenu, avec les autres provinces, à l'exclusion du Québec qui n'était plus à la table de négociation en 1981, la clause nonobstant pour se soustraire au besoin à certaines dispositions de la Charte canadienne des droits et libertés.

"Il est étonnant, a indiqué le ministre Bouchard, dans ces circonstances qu'il (le Québec) encoure le reproche qu'on lui adresse aujourd'hui."

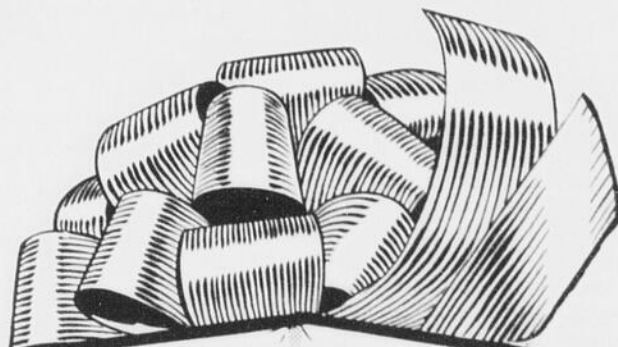
Le Secrétaire d'Etat n'a pas voulu croire, hier, que l'Accord constitutionnel du Lac Meech soit condamné à mourir. Il demeure convaincu que les provinces canadiennes, dont le Manitoba et le Nouveau-Brunswick, y penseront à deux fois avant de nier au

Québec le droit de réintégrer le giron fédéral.

"Je pense, a dit M. Bouchard, que lorsque les esprits seront refroidis, on va se rappeler que cet accord est la condition du Québec pour réintégrer une Constitution qui a été négociée sans lui."

M. Bouchard a conclu en précisant que le premier ministre Robert Bourassa et la majorité des Québécois "misent sur la lucidité et le sens des responsabilités politiques des gouvernements provinciaux pour achever dans la dignité le processus engagé par l'Accord constitutionnel du Lac Meech."

Dans son esprit, le secrétaire d'Etat continue de croire qu'il est impensable de réouvrir à ce moment-ci l'entente du Lac Meech.



**NOTRE
CADEAU
DE NOEL
UN RABAIS
DE
20% À 50%
SUR
MARCHANDISES
EN MAGASIN**

393, Racine est
Chicoutimi —
Tél.: 696-1600





Jean-Pierre Blackburn

Loi 101

Blackburn n'est pas d'accord

ALMA (LT) - Le député conservateur de Jonquière aux Communes, Jean-Pierre Blackburn, estime que le compromis présenté par le premier ministre du Québec suite au jugement de la Cour supérieure sur la Loi 101 ne représente pas la solution et compromet la protection de la langue française au Québec.

Le député de Jonquière convient, comme son chef Brian Mulroney, qu'il est important de protéger les minorités dans les provinces canadiennes mais il croit cependant que le Québec a toujours bien traité sa minorité.

"Concrètement, est-ce

qu'un anglophone du Québec a déjà été dans l'embarras parce qu'il n'y avait pas d'af-



Louis Tremblay

fiche en anglais dans un commerce. La solution du premier ministre ne plaît à personne et ne règle pas le problème de la protection du français au Québec", souligne le député de Jonquière.

Ce dernier croit, de plus, que la solution de Bourassa représente un autre compromis des francophones. Il raconte qu'à plusieurs occasions, à Ottawa, il s'est fait dire que les documents n'avaient pas été traduits par manque de temps. En bon prince, il n'a jamais critiqué ce fait.

"Combien de fois on m'a dit qu'il n'y avait pas de traduction. Notre façon d'être ouvert fait qu'à chaque occasion, en tant que Québécois, nous cédon du terrain."

Jean-Pierre Blackburn comprend cependant la difficulté pour les chefs de trancher entre les droits individuels et les droits collectifs. Sans attaquer la minorité anglophone, il admet que dans ce cas, la protection du français par le maintien de la Loi 101, est essentielle pour l'avenir de cette culture spécifique au Québec et au Canada.

"Nous sommes six millions dans une mer de 300 millions d'anglophones. Je crois qu'il ne doit pas être tellement compliqué d'expliquer à la minorité anglophone du Québec, qui possède ses journaux, ses écoles et reçoit des services dans sa langue, que la langue française, un fleuron de notre pays, a besoin de plus de protection", poursuit le député fédéral de Jonquière.

Pour bien résumer sa pensée, le député compare la situation à une famille: "Si les parents ne protègent pas les plus petits, les plus grands vont prendre toute la place. Il faut comprendre que dans les faits, nous sommes moins nombreux et la situation commande une protection efficace du fait français", conclut Jean-Pierre Blackburn, qui n'est pas le seul à le penser, mais le seul à le dire aussi ouvertement à Ottawa.

Accord du lac Meech

Gil Rémillard menace

QUEBEC (PC) - Le ministre de la Justice du Québec Gil Rémillard a menacé hier de ne plus participer à aucune discussion constitutionnelle tant que l'accord du lac Meech n'aura pas été adopté.

Commentant la décision du premier ministre manitobain Garry Filmon de ne pas endosser l'entente constitutionnelle de juin 1987, il a trouvé regrettable que l'on puisse lier l'entente du lac Meech au projet de loi linguistique du gouvernement québécois.

De plus, M. Rémillard estime que le Québec n'a pas de leçon à recevoir des autres provinces sur la façon de traiter ses minorités.

"C'est clair que nous accordons à notre minorité anglophone des droits et libertés qui ne se comparent absolument pas à la situation des minorités francophones à l'extérieur du Québec"

"Il n'y a pas de lien entre le projet de loi 178 et le lac Meech. C'est malheureux qu'on fasse un lien", a déclaré

hier M. Rémillard.

Si nous avons utilisé la clause nonobstant, a-t-il expliqué, c'est parce que nous n'avions pas le choix. C'est le seul outil dont le Québec dispose pour protéger le français, a-t-il rappelé, puisque la clause de la société distincte dans le lac Meech n'est pas disponible.

De plus, la minorité angloquébécoise vient de faire un gain avec le projet de loi 178, puisqu'elle a maintenant le

droit d'afficher dans sa langue à l'intérieur des commerces, a-t-il dit.

Refusant de qualifier le geste de M. Filmon de "chantage", M. Rémillard a rappelé que tant que le lac Meech ne sera pas adopté par les dix provinces canadiennes, le Québec ne participera à aucune conférence constitutionnelle.

"En retardant le lac Meech on retarde les droits des minorités", a-t-il rappelé.

Besoin d'un conseil pour votre publicité?

Pour vos prochaines promotions ou campagnes publicitaires, une équipe de spécialistes à votre service.

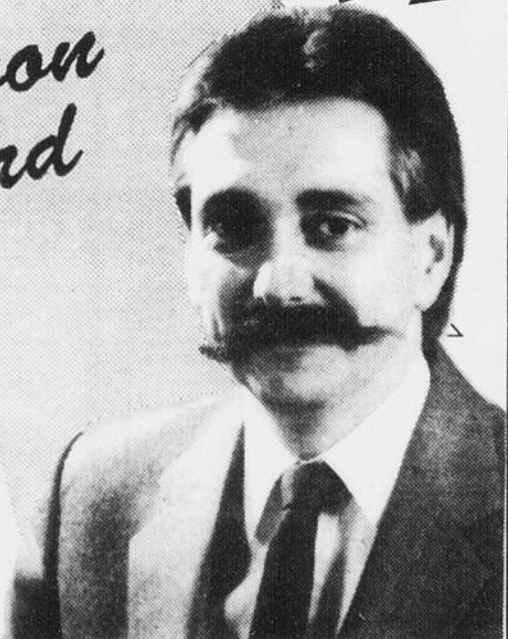
Consultez notre représentant:

Yvon Girard

QUOTIDIEN

Votre journal régional

545-4474



GOLF GOLF GOLF GOLF

UNE SEMAINE DE GOLF



CASA de CAMPO

REPUBLIQUE DOMINICAINE

DEPART DE MONTREAL LE 15 JANVIER

RETOUR LE 22 JANVIER

(8 JOURS - 7 NUITS)

1,149⁰⁰\$

PAR PERSONNE

Transport aéroport-hôtel inclus.
Taxes d'aéroport et frais de service en sus
(2 semaines, prix sur demande)

- 7 nuits en villa partagée
- Pro de golf accompagnateur
- Golf illimité sur 2 magnifiques parcours
- Voiturette électrique partagée pour un 18 trous quotidiens
- Balles de pratique incluses
- Entreposage et entretien des bâtons
- Cocktail de bienvenue
- Petit déjeuner complet tous les matins

Sears attribuera sur place un ensemble de golf complet à un(e) des participants(es).

UNE COLLABORATION

Agence de voyages

SEARS

jet vacances

SEARS

Pour réservations: 549-2128 Madeleine Godin

Un(e) participant(e) pourrait se voir remettre le coût de son voyage.

Si réservation avant le 30 novembre - 3 chances
Si réservation avant le 20 décembre - 2 chances
Si réservation avant le 12 janvier - 1 chance



Vite vite vite
abonnez-vous

QUOTIDIEN

Saguenay 545-4474
Lac St-Jean
Alma 668-4506
St-Félicien 679-3832

Bacon vante le courage de Bourassa

par Norman DELISLE

QUEBEC (PC) — La vice-première ministre du Québec Lise Bacon a rendu hommage hier au "courage" du premier ministre Robert Bourassa.

"En sept ans, jamais le Parti québécois n'a eu le courage d'invoquer la clause nonobstant pour protéger le fait français", a lancé Mme Bacon sur un ton agressif en arrivant à l'Assemblée nationale.

Mme Bacon répliquait ainsi au groupe Alliance Québec qui soutenait en fin de semaine que le recours à la clause dérogatoire traduisait un manque de courage politique de la part du premier ministre Bourassa.

"Je n'ai pas dit que j'étais heureuse mais j'accepte la décision du premier ministre, a-t-elle dit. Ce n'est jamais facile de faire appel à une clause nonobstant mais ça démontre le courage du gouvernement."

Invitée à commenter les réactions négatives entendues tant dans la communauté anglophone que francophone, Mme Bacon a ajouté: "Nous avons aujourd'hui la réaction des extrémistes, mais je crois que la population en général va bien réagir à ces problèmes."

La députée de Jacques-Cartier Joan Dougherty ou le quotidien anglo-montréalais The Gazette sont-ils des extrémistes?

ont demandé les journalistes. "Oui, c'est ce que je viens de dire", a-t-elle sèchement répondu pendant que son garde-du-corps lui ouvrait un chemin à travers la masse de journalistes.

Amélioration

De son côté, le ministre des Affaires internationales Paul Gobeil affirme que la position mise de l'avant par le gouvernement Bourassa "est une amélioration pour les anglophones par rapport à ce qui existe actuellement".

"La majorité des francophones va être satisfaite de

cette décision et la majorité des anglophones va comprendre que le gouvernement n'avait pas le choix dans les circonstances", a-t-il dit en rappelant que la circonscription de Verdun qu'il représente à l'Assemblée nationale compte 40 pour cent d'Anglo-Québécois.

M. Gobeil croit par ailleurs qu'Alliance Québec n'est pas représentative de l'ensemble des anglophones du Québec. Quant à ses collègues anglophones membres du conseil des ministres, M. Gobeil a ajouté: "Je suis convaincu

que nos collègues anglophones resteront dans le cabinet parce qu'ils sont intelligents et qu'ils contribuent au développement du Québec".

Un autre député libéral, celui de Bourget, M. Claude Trudel, a affirmé qu'il est satisfait de la décision parce que "c'est le compromis que j'ai défendu toute la semaine dernière".

M. Trudel reconnaît que la solution gouvernementale "va être un peu compliquée" mais qu'elle est "vendable et applicable".

Pour le péquiste Gerald Go-

din, député de Mercier, la solution Bourassa "n'est pas claire du tout".

M. Godin se demande comment définir l'extérieur des commerces à partir d'où il sera interdit d'afficher en anglais. "C'est une solution tout à fait inapplicable, dans la tradition du Bourassa de 1973: il n'a pas de culotte, pas de "guts", a commenté M. Godin.

**Autres textes
en page 31**

Des milliers de Canadiens attendent le don d'un organe qui pourrait leur sauver la vie. La Fondation canadienne du rein vous incite fortement à signer une carte de donation d'organes.



LA
FONDATION
CANADIENNE
DU REIN

Donne plus de chances... à la vie.

POUR VOS PROTHÈSES DENTAIRES

Consultez directement l'EXPERT qui les fabrique et les répare

LE DENTUROLOGISTE

Ordre des denturologistes du Québec.



Robert Claveau
Un seul
endroit

1671 boul St-Paul 545-7300

"NOUVEAU SERVICE" Prix inégalables

BATTERIE SPECIALITE Enr.

- Vente, Réparation,
- Entretien de batteries
- Industriel, Commercial
- Automobiles, etc.
- Distributeur Varta

*Vous cherchez un jeu
ou un jouet différent?*



BOUTIQUE LYDIE ENR.

52 RHAINDS CHICOUTIMI-NORD 696-4622

Jouets exclusifs de 0 à 99 ans
Jouets éducatifs de 0 à 99 ans
Jeux de société les plus nouveaux
de 0 à 114 ans



A Noël,
offrez un certicat
cadeau L'Aventurier!

Pour le voyageur ou l'adepte de
plein-air,



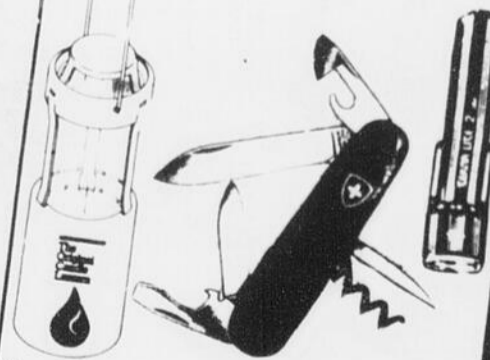
Les sacs de voyage Camp Trails,
également transformables en sacs
à dos. \$64.95 à \$159.95.

Pour confort et originalité,



Superbes chandails à motifs ou unis.
Woolrich - Patagonia - Alps USA.
\$69.95 à \$149.95.

Pour l'adepte de plein-air,
ou encore pour les situations d'urgence
à la maison.



Une lanterne à chandelle, un couteau suisse
Victorinox ou une lampe de poche Techna.
Prix variés: \$19.95 et+.



L'AVENTURIER

250 racine est, Chicoutimi. 545-2251.

Votre horaire télé

MARDI
20 DECEMBRE
5h00
WPTZ — MORNING STRETCH
WTVS — UNDERSTANDING HUMAN BEHAVIOR
SE — JOHNNY DANGEROUSLY (2h.)
TSN — NFL THEATRE (R) WARRIORS, WIZARDS AND WONDERBOYS (1h.)

5h20
CFCF — GIMME A BREAK
5h30
WPTZ — BUSINESS THIS MORNING
WTVS — PROFILES OF NATURE

5h50
CFCF — PK'S VIDEO GOLD
5h54
CFER — AU CENTUPLE

6h00
CFCF — ROMPER ROOM
WJBK — CBS MORNING NEWS (1h.)
WPTZ — NBC NEWS AT SUNRISE (1h.)
WTVS — GOLDEN YEARS OF TELEVISION (1h.)
WVNY — BODY BY JAKE
kp lufipeFC — LE CAVIAR ROUGE (2h.)
TSN — LIGHTER SIDE OF SPORTS (R)

6h24
CFER — C'EST DU SPORT!
6h30
CFCF — CANADA A.M. (2h.30)
WVNY — JIMMY SWAGGART
TSN — BODIES IN MOTION (Pd)

6h45
CFER — CAFE SHOW (1h.30)
6h55
CJPM — HORAIRE CJPM

7h00
CJPM — AVEC LES Y'OEUF DU MATIN (1h.15)
WJBK — CBS THIS MORNING (2h.)
WPTZ — THE TODAY SHOW (2h.)
WTVS — TO LIFE! YOGA WITH PRISCILLA PATRICK
TVNY — GOOD MORNING AMERICA (2h.)
CF — BIBI ET GENEVIEVE
SE — COSMOCATS
TSN — SPORTSDESK

7h15
CBFT — HORAIRE
7h30
CKRS - CBFT — ASTRO, LE PETIT ROBOT
WTVS — THE BEACHCOMBERS
CF — SALUT DISNEY! (1h.)
SE — EDGAR, LE DETECTIVE CAMBRIOLEUR
TSN — 1988 HEISMAN TROPHY WINNER SPECIAL (R)

8h00
CKRS - CBFT — TAPE-TAMBOUR
R-Q - CIVV — PAUSE MUSICALE (3h.)
WTVS — 3-2-1 CONTACT
FC — NICE GIRLS DON'T EXPLDIE (1h.30)
SE — NELL
TSN — MOTORING '88 (R)

8h15
CKRS - CBFT — BOBINO
CBJET — GOOD MORNING / THOUGHT FOR TODAY
CJPM - CFER — MONGRAIN DE SEL
En reprise à 00h00 aux stations du réseau Pathonic seulement.

8h30
CKRS - CBFT — BONJOUR SANTE
Le Dr Claudine Archambault répond au courrier. — Exercices physiques avec Lorraine Croteau. L'ACTIVITE PHYSIQUE ET LES ENFANTS.
WTVS — ZOOBILEE ZOO
CF — LA GARDERIE DES AMIS Pirouki veut s'inscrire en première année B, mais pourra-t-il répondre au questionnaire d'admission?
SE — DECOUVRIR
TSN — 1988 WORLD CUP SKIING (R) (1h.)

8h45
CBJET — HATHA YOGA
CF — MADAME PEPPERPOTE

9h00
CKRS - CBFT — LES CHEMINS DE LA REUSSITE RIEN QUE DES AMIS (2e de 8). Avec Sherie Graham, Mitch Ambrose et Shanti Gudgeon. — Incomprise de ses parents et dépaycée dans le nouveau quartier où sa famille vient d'emménager, Susan se lie d'amitié avec une bande de jeunes dont elle refuse d'adopter certains comportements. (1h.)
CBJET — THE FITNESS PEOPLE
CFCF — GOOD MORNING WORKOUT
CJPM - CFER — COUP DE COEUR
Chroniques: psychiatrie et le droit. (1h.)
WJBK — HOUR MAGAZINE (1h.)
WPTZ — LIVE WITH REGIS AND KATHY LEE (1h.)
WTVS — ALL FIT WITH SLIM GOODBODY
WVNY — 100 HUNTLEY STREET (1h.)
CF — BIBIFOC
SE — UN NOEL AU PAYS DE GALLES (1h.)

9h15
WTVS — THE UNIVERSE AND I
9h30
CBJET — DOCTOR, DOCTOR
CFCF — THE NEW CHAIN REACTION
CF — PADDINGTON
FC — THE RAY BRADBURY TRILOGY (1h.30)
TSN — U.S. WOMEN'S PRO SKIING TOUR (R)

9h35
WTVS — READING ROAD QUIZ
9h45
CF — CLAMECY AU ROYAUME DES ROULIS

10h00
CKRS - CBFT — LES OUFES
CBJET — FRED PENNER'S PLACE
CFCF — MCKENTY... LIVE
CJPM — CINE-MATIN LES JEUNES PIONNIERS (2h.)
CFER — LE MONDE A M.
WJBK — FAMILY FEUD
WPTZ — SALE OF THE CENTURY
WTVS — SESAME STREET (1h.)
WVNY — SUCCESS-N-LIFE (1h.)
CF — LES AMICHAINES Montgometry décide de participer à la course de bateaux.
SE — LE PASSAGE (1h.30)
TSN — THE HOCKEY NEWS TELEVISION EDITION (R)

10h15
CKRS - CBFT — INIMINAGIMO LA BELLE ET LA BÊTE (2e de 5).

10h30
CKRS - CBFT — PASSE-PARTOUT
CBJET — MR DRESSUP
CFCF — PEOPLE TO PEOPLE Inv. Jeff McInnis, qui a traversé le passage du Nord-Ouest
CFER — HOPITAL GENERAL
WJBK — CARD SHARKS
WPTZ — CLASSIC CONCENTRATION
CF — LES FAMILLES SYLVANIANS
Dans une occasion bien spéciale, Donny gagne le trophée pour sa vivacité d'esprit et l'usage qu'il en fait.
TSN — 1988 SKATE AMERICA (R) (1h.)

10h45
CFRS — LES COULEURS DU JOUR

11h00
CKRS — LE CLAN CAMPBELL
CBJET — SESAME STREET (1h.)
CFRS — MARGUERITE ET COMPAGNIE (1h.) Reprise de lundi 15h00.
CFCF — DEFINITION
CFER — C'EST DÉJÀ DEMAIN
CBFT — LES HÉRITIERS SHAO PING, L'ACROBATE.
R-Q - CIVV — LA PÉRIODE DE QUESTION (1h.) Reprise de lundi 23h00.
WJBK — THE PRICE IS RIGHT (1h.)
WPTZ — WHEEL OF FORTUNE
WTVS — MISTER ROGER'S NEIGHBORHOOD
WVNY — GROWING PAINS
CF — BINIKY LE DRAGON ROSE
FC — WALK LIKE A MAN (1h.30)

11h30
CKRS — DESSINS ANIMÉS
CFCF — SECRET LIVES Les différentes idées sur l'éducation des enfants, et le dilemme de l'insémination artificielle.
CFER — AIMER
CBFT — IL ÉTAIT UNE FOIS... L'HOMME L'ANGLETERRE D'ÉLIZABETH. Dessins animés. L'histoire de l'homme, des origines de la vie jusqu'à nos jours.
WPTZ — WIN, LOSE OR DRAW
WVNY — THE HOME SHOW
CF — L'HIVER ET NOËL
SE — CLEMENTINE
TSN — BODIES IN MOTION (R)

11h45
CKRS — PREMIÈRE ÉDITION REGIONALE

12h00
CKRS - CBFT — PREMIÈRE ÉDITION
CBJET — MIDDAY (1h.)
CFRS — LES PIERRAFEU LE PERROQUET BAVARD.
CFCF — THE MARY TYLER MOORE SHOW
CJPM — AUJOURD'HUI
CFER — LE MONDE
R-Q - CIVV — LE CLUB DES 100 WATTS Reprise de lundi, 17h30.
WJBK — THE NEWS
WPTZ — PEOPLE'S COURT
WTVS — SQUARE ONE TV
WVNY — RYAN'S HOPE
CF — LES AVENTURES DE TOM SAWYER ET HUCKLEBERRY FINN
SE — KENNY (1h.45)
TSN — SPORTSDESK

12h10
WJBK — ACROSS THE FENCE

12h12
CJPM - CFER — DEVINE QUI VIENT D'ÊTRE? (1h.18)

12h15
CKRS - CBFT — L'ESPACE D'UNE VIE (2e de 6). À la mort de sa mère, EXMMA DSCOUVRE UN SECRET TROUBLANT. Edwin lui fait une cour assidue. (1h.) REPRISE

12h30
CFRS — LE GRAND JOURNAL
CFCF — PULSE 12.30
R-Q - CIVV — 5 POUR 1 Reprise de lundi, 17h00.

13h00
WJBK — THE YOUNG AND THE RESTLESS (1h.)
WPTZ — SUPERIOR COURT
WTVS — VICTORY GARDEN
WVNY — LOVING
CF — A.Z.
FC — END OF THE LINE (1h.45)
TSN — RUGBY SPECIAL (R) (1h.)

13h15
CKRS - CBFT — LE CRIME D'OVIDE PLOUFFE (2e de 6). Toute la famille Plouffe se rend chez le père Gédéon par un bel après-midi de fin de semaine. Guillaume partira avec son cousin Ti-Me vers l'île d'Anticosti. Rita, occupée à plaire aux hommes, ne s'occupe pas de sa petite fille. Stan Labrie en profite et utilise sa Rita, devenue Miss Sweet Caporal, auprès des ministres et ingénieurs. (1h.) REPRISE
WTVS — ANIMALS & SUCH
CF — LES FABLES D'ÉSOPE

13h30
CJPM — HÔPITAL GÉNÉRAL
CFER — DUCINEMA S.V.P. KLUTE (dern. de 2). (2h.)
WJBK — THE BOLD AND THE BEAUTIFUL
WTVS — TRADE-OFFS
CF — LES CONTES DE LA FORÊT VERTE
TSN — 1988 FORMULA ONE AUTO RACING CHAMPIONSHIP (R) Le Grand Prix australien. (1h.)

13h45
SE — LA PETITE ALLUMEUSE (2h.)

14h00
CBJET — CORONATION STREET
CFCF - WPTZ — ANOTHER WORLD (1h.)
CJPM — AIMER
R-Q - CIVV — DROIT DE PAROLE ÉTES-VOUS SATISFAIT DU JUGEMENT DE LA COUR SUPRÊME EN MATIÈRE DE LANGUE D'AFFICHAGE? Anim.: Claire Lamarche. (1h.) REPRISE
WJBK — AS THE WORLD TURNS (1h.)
WTVS — SESAME STREET (1h.)
WVNY — ONE LIFE TO LIVE (1h.)
CF — MADAME PEPPERPOTE

14h15
CKRS — CINÉMA LE BANDIT. (1h.45)
CBFT — CINÉMA LES GRANDES VACANCES. (1h.45)
CF — PADDINGTON
FC — CRIMES OF THE HEART (2h.)

14h30
CBJET — TALKABOUT
CJPM — MAGNUM QUITTE OU DOUBLE avec Tom Selleck, John Hillerman et Roger E. Mosley. — Magnum, Higgins et des joueurs de base-

15h00
CBJET - WJBK — GUIDING LIGHT (1h.)
CFRS — MARGUERITE ET COMPAGNIE Le billet de Claude Jasmin, Droit de réplique, Invite-découverte, Chronique santé, Spiritualité, La vox pop de CXLAIRE. (1h.) En reprise demain 11h00.
CFCF — GENERAL HOSPITAL (1h.)
R-Q - CIVV — PAUSE MUSICALE
TV5 — L'INFO-5 (PREMIÈRE ÉDITION)
WPTZ — DUCK TALES
WTVS — ZOOBILEE ZOO
WVNY — JEM
CF — BIBIFOC

15h30
CJPM — C'EST DÉJÀ DEMAIN
CFER — LE MONDE P.M.
R-Q - CIVV — L'OISEAU BLEU
TV5 — SEPT SUR SEPT (1h.) Reprise du lundi, 20h00.
WPTZ — MIGHY HAU E
WTVS — THE BUSINESS OF MANAGEMENT
WVNY — DENNIS THE MENACE
CF — LA GARDERIE DES AMIS
TSN — THE HOCKEY NEWS TELEVISION EDITION (R)

15h45
CF — CLAMECY AU ROYAUME DES ROULIS
SE — DOT ET KEETO (1h.10)

16h00
CKRS - CBFT — FÉLIX ET CIBOULETTE
CBJET — THE FACTS OF LIFE REPRISE
CFRS — LA FOURCHETTE D'OR
CFCF — TIME OF YOUR LIFE Le secret de Laura se répand rapidement à l'école.
CJPM - CFER — LES MINI-STARS DE NATHALIE
R-Q - CIVV — LES JEUX DE LA VIE LE TEMPS DES FÊTES POUR LES ITINÉRANTS ET ITINÉRANTES. (1h.) En reprise à 24h00.
WJBK — LITTLE HOUSE ON THE PRAIRIE (1h.)
WPTZ — THE OPRAH WINFREY SHOW (1h.)
WTVS — THE ART OF BEING HUMAN
WVNY — THE REAL GHOSTBUSTERS
CF — LES AMIS RATONS
TSN — LIGHTER SIDE OF SPORTS (R)

16h15
FC — TAKING CARE (1h.45)

16h30
CKRS - CBFT — MINIBUS L'ARBRE DE NOËL. Des comédiens-chanteurs invitent les enfants à découvrir un élément de leur univers sous un jour nouveau. Avec Joy Bocan, Jean-Pierre Chartrand, Rémy Girard, Marcel Leboeuf, Gerry Leduc, Pauline Martin et Julie Vincent. DERNIERE
CBJET — EDISON TWINS
CFRS — PUZZLE Inv.: Sylvie Boucher et Georges Thurston.
CFCF — WIN, LOSE OR DRAW
CJPM - CFER — DE BONNE HUMEUR (1h.)
TV5 — LA CHANCE AUX CHANSONS Reprise de lundi, 21h00.

16h55
SE — DOT ET LE KOALA (1h.20)

17h00
CKRS - CBFT — LES INSOLENCES D'UNE CAMERA Les réactions des gens face à diverses surprises du quotidien. Anim.: Alain Stanke.
CBJET — VIDEO HITS
CFRS — 100 LIMITE
CFCF — FAMILY TIES
R-Q - CIVV — 5 PGUR 1 En reprise demain à 12h30.
TV5 — PAPIER GLACE
WJBK — NEWHART
WPTZ — PHIL DONAHUE (1h.)
WTVS — THE SHAKESPEARE HOUR (1h.)
WVNY — THREE'S A CROWD
CF — LES AVENTURES DE TOM SAWYER ET HUCKLEBERRY FINN

17h30
CKRS — VIVRE A TROIS
CBJET — KATE & ALLIE REPRISE
CFRS — LE GRAND JOURNAL
CFCF - WJBK — THE COSBY SHOW
CJPM - CFER — FAIS-MOI UN DESSIN
CBFT — GENIES EN HERBE Série locale. Rencontre entre le Collège de Montréal et l'école Joseph-François-Perreault, de Montréal.
R-Q - CIVV — LE CLUB DES 100 WATTS En reprise demain, 12h00.
TV5 — DES CHIFFRES ET DES LETTRES LE GRAND TOURNOI DE NIMES. La grande finale. (1h.30)L'émission BONJOUR, BON APPÉTIT est retirée exceptionnellement.
WVNY — WIN, LOSE OR DRAW
CF — KIDD VIDEO
TSN — TRANSWORLD SPORT (R) (1h.)

18h00
CKRS — LE 18 HEURES (1h.)
CBJET — NEWSWATCH (1h.)
CFRS — ACTION REACTION
CFCF — PULSE (1h.)
CJPM — AUJOURD'HUI
CFER — LE MONDE
CBFT — MONTREAL CE SOIR (1h.)
R-Q - CIVV — PASSE-PARTOUT NOM ET IDENTITE.
WJBK — THE NEWS (1h.)
WPTZ — NIGHTLY NEWS ON 5
WTVS — WILD, WILD WORLD OF ANIMALS
WVNY — NEWSCENTER 22
CF — DISNEY POUR TOUS! WINNIE L'OURSON.
FC — THE CLIMB (1h.30)

18h15
SE — LE TEMPLE D'OR (1h.45)

18h30
CFRS — LA MAISON DESCHÊNES
Georges est scandalisé par la conduite de David envers Manon. Guillaume fait à Marité (Sophie Clément) le récit complet de l'accident de voiture survenu en septembre 1964.
CJPM - CFER — CHARIVARI Inv.: Michel Noël, Michèle Tessier-Pépin et Pierre Bruneau.
R-Q - CIVV — AUTREMENT DIT (1h.) En reprise mercredi, 13h00.
WPTZ — NBC NIGHTLY NEWS
WTVS — NIGHTLY BUSINESS REPORT
WVNY — ABC WORLD NEWS

18h45
WVNY — JIMMY SWAGGART
TSN — BODIES IN MOTION (Pd)

6h45
CFER — CAFE SHOW (1h.30)

6h55
CJPM — HORAIRE CJPM

7h00
CJPM — AVEC LES Y'OEUF DU MATIN (1h.15)
WJBK — CBS THIS MORNING (2h.)
WPTZ — THE TODAY SHOW (2h.)
WTVS — TO LIFE! YOGA WITH PRISCILLA PATRICK
WVNY — GOOD MORNING AMERICA (2h.)
CF — BIBI ET GENEVIEVE
SE — COSMOCATS
TSN — SPORTSDESK

7h85
WTVS — A.M. WEATHER

7h25
CBFT — HORAIRE

7h30
CKRS - CBFT — ASTRO, LE PETIT ROBOT
WTVS — THE BEACHCOMBERS
CF — SALUT DISNEY! (1h.)
SE — EDGAR, LE DETECTIVE CAMBRIOLEUR
TSN — 1988 HEISMAN TROPHY WINNER SPECIAL (R)

8h00
CKRS - CBFT — TAPE-TAMBOUR
R-Q - CIVV — PAUSE MUSICALE (3h.)
WTVS — 3-2-1 CONTACT
FC — NICE GIRLS DON'T EXPLDIE (1h.30)
SE — NELL
TSN — MOTORING '88 (R)

8h15
CKRS - CBFT — BOBINO
CBJET — GOOD MORNING / THOUGHT FOR TODAY
CJPM - CFER — MONGRAIN DE SEL
En reprise à 00h00 aux stations du réseau Pathonic seulement.

8h30
CKRS - CBFT — BONJOUR SANTE
Le Dr Claudine Archambault répond au courrier. — Exercices physiques avec Lorraine Croteau. L'ACTIVITE PHYSIQUE ET LES ENFANTS.
WTVS — ZOOBILEE ZOO
CF — LA GARDERIE DES AMIS Pirouki veut s'inscrire en première année B, mais pourra-t-il répondre au questionnaire d'admission?
SE — DECOUVRIR
TSN — 1988 WORLD CUP SKIING (R) (1h.)

8h45
CBJET — HATHA YOGA
CF — MADAME PEPPERPOTE

9h00
CKRS - CBFT — LES CHEMINS DE LA REUSSITE RIEN QUE DES AMIS (2e de 8). Avec Sherie Graham, Mitch Ambrose et Shanti Gudgeon. — Incomprise de ses parents et dépaycée dans le nouveau quartier où sa famille vient d'emménager, Susan se lie d'amitié avec une bande de jeunes dont elle refuse d'adopter certains comportements. (1h.)
CBJET — THE FITNESS PEOPLE
CFCF — GOOD MORNING WORKOUT
CJPM - CFER — COUP DE COEUR
Chroniques: psychiatrie et le droit. (1h.)
WJBK — HOUR MAGAZINE (1h.)
WPTZ — LIVE WITH REGIS AND KATHY LEE (1h.)
WTVS — ALL FIT WITH SLIM GOODBODY
WVNY — 100 HUNTLEY STREET (1h.)
CF — BIBIFOC
SE — UN NOEL AU PAYS DE GALLES (1h.)

9h15
WTVS — THE UNIVERSE AND I
9h30
CBJET — DOCTOR, DOCTOR
CFCF — THE NEW CHAIN REACTION
CF — PADDINGTON
FC — THE RAY BRADBURY TRILOGY (1h.30)
TSN — U.S. WOMEN'S PRO SKIING TOUR (R)

9h35
WTVS — READING ROAD QUIZ
9h45
CF — CLAMECY AU ROYAUME DES ROULIS

TELESAG	VIDEO DERY	CABLOVISION ALMA	TELEVAL	DOLBEAU TV SERVICE INC.	GAGNON TV LTEE
R-Q 2	WDV 2	R-Q 2	R-Q 2	TV 5 2	TVC 2
CKRS 3	CKRS 3	CKRS 3	CKRS 3	WPTZ 3	CKRS 3
Petites annonces 4	TV 5 4	Famille 4	CBJET 5	CFRS 4	WPTZ 4
CBJET 5	CBJET 5	CBJET 5	Canal Famille 6	CJPM 5	TV 5 5
CFRS 7	FAMILLE 6	Info Vision 6	CFRS 6	R.Q. 6	CJPM 6
TV 5 9	CFRS 7	CFRS 7	TV Comm 6	CKRS 7	CFRS 7
CJPM 10	METEO MEDIA 8	Chambre des communes 8	TV 5 9	Infovision 8	CBJET 8
CFCF 11	R-Q 9	CJPM 9	CFCF 11	CFCF 9	WVNY 9
Infovision 12	CJPM 10	Télé-annonce 10	CJPM 13	CBJET 11	FAMILLE 10
TVC 13	CFER 11	CFCF 10	SE 17	WVNY 12	R-Q 11
WVNY 14	INFOVISION 12	Méto-Média 12	Much Music 19	Petites Annonces 13	CBJET 12
WTVS 15	Canal Plus 13	TVC 12	TSN 21	MUSIQUE 13	CFCF 13
WJBK 16	Musique Plus 14	TV 5 15	CBFT 23	PLUS 20	SE 18
WPTZ 17	C.A.N.A.L. 15	WPTZ 16	WPTZ 24	FAMILLE 22	MUCH MUSIC 19
UNIVERSITE 18	CHCH 17	WTVS 17	WVNY 25	Télé Université 23	TSN 21
CBFT 19	CITY 18	WJBK 18	Infovision 26	SE 24	
Musique Plus 20	CBC 19	WVNY 19	Chambre des Communes 27	MUCH MUSIC 25	
CFER 21	WXYZ 20	Musique Plus 20		TSN 26	
Télé achat 22	Bourse de Montréal 21	CBFT 21		CBFT 27	
SE 23	WTVS 22	TSN 22		WJBK 28	
Much Music 24	SE 23	C.A.N.A.L. 23			
FC 25	BCTV 24	SE 25			
TSN 26	FC 25	FC 26			
FAMILLE 27	TSN 26	CBC North 26			
Méto-Média 28	CNN 27				
Infovision 29	Chambre des Communes 28				
Chambre des communes 30	CBFT 30				
CBC North 31	CHSC 31				
Bourse de Montréal 32	TCTV 32				
Environnement 33					
CHSC 34					
Magnétoscope 35					

"Appuyons les projets des peuples du Tiers-Monde."

Envoyez vos dons à:



DÉVELOPPEMENT ET PAIX

114, rue Jacques-Cartier Est
C.P. 1597, Chicoutimi, Qc. G7H 6Z5
Tél. (418) 549-2754

Ciné-télé

MARDI
20 DÉCEMBRE
10h00

CJPM — LES JEUNES PIONNIERS (4) (Young Pioneers), E.-U. 1976. Drame de M. O'Herlihy avec Linda Purl, Roger Kern et Robert Hays. — Les problèmes d'un jeune couple de défricheurs au Dakota en 1870. — Sujet connu traité de façon véridique et convaincante. Mise en scène efficace. Passages prenants. Jeu sincère des jeunes interprètes. Film tourné pour la télévision. — A. (2h.)

13h00

CFRS — ARSENE LUPIN JOUE ET PERD (2e de 3). (2h.) Voir lundi 13h00.

13h30

CFER — KLUTE (Dern. de 2). (2h.) Voir lundi 13h30.

14h15

CKRS — LE BANDIT (4) (Naked Dawn), E.-U. 1954. Western de E. G. Ulmer avec Arthur Kennedy, Betta St. John et Eugene Iglesias. — Un bandit se réfugie chez un couple de fermiers mexicains et éveille la cupidité du mari. — Recit banal enrichi de touches psychologiques intéressantes. Réalisation assez soignée. Intérêt soutenu. Interprètes convaincants. (1h.45)

CBFT — LES GRANDES VACANCES (5) Fr. 1967. Comédie de J. Girault avec Louis de Funès, Françoise Leccia et Ferdy Mayne. — Un directeur de collège a des ennuis avec son fils. — Effets souvent faciles. Réalisation

conscientieuse. Ensemble assez amusant. L. de Funès en bonne forme. — E. (1h.45)

19h30

CFRS — UNE AMIE QUI VOUS VEUT DU BIEN (6) (Secret Admirer), E.-U. 1985. Comédie de moeurs de D. Greenwalt avec C. Thomas Howell, Lori Loughlin et Kelly Preston. — Une lettre d'amour anonyme provoque une série de quiproquos dans l'entourage d'un adolescent. — Suite de situations éculées. Dialogues insignifiants. Mise en scène fort inégale. Interprétation mince. (2h.)

23h20

CKRS - CBFT — PANDORA (4) (Pandora and the Flying Dutchman), G.-B. 1951. Drame fantastique de A. Lewin avec Ava Gardner, James Mason et Nigel Patrick. — Une jeune Américaine s'prend d'un héros légendaire et consent à mourir pour lui. — Climat fantastique réussi. Réalisation soignée. Quelques longueurs. Interprétation satisfaisante. (2h.10)

00h00

CJPM — ALLONS Z'ENFANTS (4) Fr. 1980. Drame social de Y. Boisset avec Lucas Belvaux, Jean Carmet et Jacques Denis. — Les problèmes d'un adolescent que son père, ancien adjudant, a inscrit à une école militaire. — Scénario inspiré du roman d'Yves Gibeau. Traitement dur et critique. Quelques développements percuteurs. Jeu efficace du protagoniste. — A. (2h.30)

CF — BIBI ET GENEVIEVE
TSN — SPORTSDESK

19h00

CKRS - CBFT — STAR D'UN SOIR Emission de variétés animée par Pierre Lalonde. Inv.: Louise Dussault et ses jumelles Paule (numéro de claquettes) et Eve (numéro de cirque); Edgar Fruitier et Ghyslain Thibault, un ami, auteur-compositeur-interprète. Il chante Flash; Michel Louvain. (1h.)

CBJET — BLUE TOUS SPÉCIAL. Dessins animés.

CFRS — LES ARNAQUEURS Avec Marcel Béliveau. Monsieur et madame Tout-le-monde deviennent les cibles de Jean-Pierre Alarie, Carole Faucher, Denis Levasseur et Chantal Valois, quatre comédiens réalisant des tours pendables.

CFCF — ENTERTAINMENT TONIGHT La réunion de Kathleen Turner et de William Hurt.

CJPM - CFER — CHOP SUEY COLLANT COMME UNE MOUCHE avec Anne Bédard, Valérie Gagné et Marie-Soleil Tougas. — Revenu de vacances en Martinique, Yves impose sa présence aux filles. REPRISE

TV5 — JOURNAL TELEVISE DE A2 En reprise à 23h30.

WJBK — THE CBS EVENING NEWS WITH DAN RATHER

WPTZ — USA TODAY En reprise à 02h00.

WTVS — NEWTON'S APPLE
WVNY — WHEEL OF FORTUNE
TSN — ACTION CYCLE SPORTS (R)

WTVS — WILD AMERICA
WVNY — A CURRENT AFFAIR
FC — NO BLAME (1h.30)
TSN — CANADIAN SPORTFISHING (Pd) Avec Henry Waszczuk et Italo Labignan.

20h00

CKRS - CBFT — L'HERITAGE Le petit déjeuner tourne au vinaigre lorsque Miville (Robert Gravel) constate que Miriam (Nathalie Gascon) s'est assise à la place de Xavier. Edgar Rousseau (Roger Blay) fait irruption chez Philippe (Jean-Louis Millette). Gabriel (Aubert Pallascio) apprend le secret de Miriam. L'état de Maxime (Cédric Jourde) inspire toujours de fortes craintes. (1h.)

CBJET — THE FIFTH ESTATE Avec Eric Malling, Bob McKeown et Hana Gartner. Découvrons le harem d'un homme de l'Utah. Reportage sur les belugas dans la rivière Saguenay. (1h.)

CFCF — MATLOCK SANTA CLAUS avec Andy Griffith. — Matlock assure la défense d'un Père Noël accusé du meurtre de son propriétaire. (1h.)

CJPM - CFER — MINI-SERIE AU FIL DES JOURS: NOEL AVANT LA PLUIE (1re de 3). Avec Richard Kiley, Eva Marie Saint et Morgan Stevens. — Jack Gardner, le renégat de la famille, est de retour au bercail après deux ans d'absence. Un événement tragique bouleversera la vie de cette famille bourgeoise de Seattle. (2h.) ATTENTION: l'émission LE MATCH DE LA VIE est retirée exceptionnellement.

R.-Q. - CIVV — VIDEOTOUR (1h.) Reprise de dimanche, 17h00.

TV5 — LES CARNETS DE L'AVENTURE ENTRE CIEL ET MER. La plongée sous-marine dans les Calanques, l'un des plus beaux sites de la Méditerranée. En reprise jeudi, 16h30.

WJBK — TV 101 Avec Sam Robards et Andrew Cassese. — Keegan doit affronter son premier Noël depuis son divorce. (1h.)

WPTZ — MATLOCK THE MISTRESS avec Andy Griffith. — Matlock connaît une série de déboires lorsqu'il essaie de prouver l'innocence de sa cliente accusée du meurtre de son mari volage. (1h.)

WTVS — NOVA (1h.) En reprise à 01h00.
WVNY — WHO'S THE BOSS? THE SPIRIT OF CHRISTMAS avec Tony Danza, Judith Light, Alyssa Milano et Danny Pintauro.
SE — DERNIER ÉTÉ À TANGER

Bandes dessinées

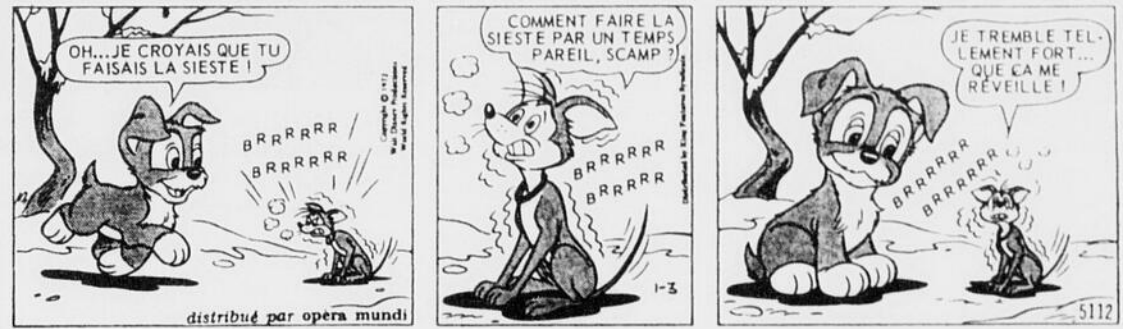
BLONDINETTE



SOURIS MIQUETTE



SCAMP



(2h.)
TSN — NBA BASKETBALL (D) Les Bulls de Chicago reçoivent les Lakers de Los Angeles. (2h.30) EN DIRECT

20h30

TV5 — SCIENCE RÉALITÉ
WVNY — ROSEANNE Avec Roseanne Parker et John Goodman.

21h00

CKRS - CBFT — DALLAS LA DECEPTION. Chargé de remettre la rançon demandée pour la libération de Pamela (Victoria Principal), Matt (Mark Singer) tarde à revenir. J. R. (Larry Hagman) se méfie d'Angelica (Barbara Carrera) et entreprend une enquête fouillée sur Dimitri Marinov. Jenna (Priscilla Presley) refuse d'entreprendre une thérapie. (1h.)

CBJET — MARKET PLACE Anim.: Bill Paul, Norma Kent et Irene Bakaric. L'utilisation d'un médicament puissant pour le traitement des enfants hyper-actifs est l'objet d'une controverse. Obtenez par téléphone des conseils sur la cuisson de la dinde. Un reportage sur l'aide gouvernementale aux familles qui prennent soins de personnes âgées à la maison. (1h.)

CFCF - WVNY — MOONLIGHTING THE COLOR OF MADDIE avec Cybill Shepherd et Bruce Willis. (1h.)

R.-Q. - CIVV — TABLE RASE Anim.: Armande St-Jean. Un magazine d'information internationale. (1h.)

TV5 — AVIS DE RECHERCHE PATRICK SÉBASTIEN. Anim.: Patrick Sabatier, Inv.: Bette Davis, Gilbert Bécaud et M. Pointu, Mireille Mathieu et Sheila. (1h.30) En reprise mercredi, 15h30.

WJBK — CBS TUESDAY MOVIE A HOBBO'S CHRISTMAS. (2h.)

WPTZ — IN THE HEAT OF THE NIGHT PRISONERS avec Carroll O'Connor et Howard Rollins. — Gillespie est obligé de considérer la responsabilité de son vieux ami, le shérif Thompson, dans la mort d'un prisonnier qui était incarcéré dans la prison de ce dernier. (1h.)

WTVS — THE MACNEIL/LEHRER NEWSHOUR (1h.) En reprise à 04h00.
FC — END OF THE LINE (1h.45)

CBJET — THE NATIONAL
CFRS — SURPRISE PARTY (1h.)
CFCF — TATTINGERS THE SONNY ALSO RISES. Nick tente de reconcilier des amis et un voisin dérangeant. La femme de Nick tente d'empêcher l'assassinat de son mari par un trafiquant de drogue. (1h.)

CJPM - CFER — AD LIB (1h.)
R.-Q. - CIVV — JUSTICE POUR TOUS VOL À L'ÉTALAGE.

WPTZ — MIDNIGHT CALLER Avec Gary Cole, Wendy Kilbourne et Arthur Taxier. — Un ancien policier devient animateur d'une tribune téléphonique. (1h.)

WTVS — THE AMERICAN EXPERIENCE (1h.) En reprise à 02h00.
WVNY — THIRTYSOMETHING Avec Tim Busfield, Polly Draper et Mel Harris. (1h.)

SE — COUP DOUBLE (1h.45)

22h22
CBJET — THE JOURNAL

22h25
CKRS - CBFT — LE POINT

22h30
R.-Q. - CIVV — L'INDICE PLUS Reprise de 19h30.
TV5 — SPORTS LOISIRS (1h.)
TSN — MILLION DOLLAR RACING SERIES (Pd)

22h45
FC — FATAL BEAUTY (1h.45)

23h00
CKRS - CBFT — LA MÉTÉO
CBJET — NEWSWATCH
CFRS — SPORTS PLUS En reprise à 01h00
CFCF — CTV NATIONAL NEWS
CJPM - CFER — LES NOUVELLES TVA

R.-Q. - CIVV — LA PÉRIODE DE QUESTIONS (1h.) En reprise demain 11h00
WJBK — THE NEWS
WPTZ — NEWS 5 NIGHTSIDE
WTVS — BILL MOYERS' WORLD OF IDEAS
WVNY — NEWSCENTER 22
TSN — SPORTSDESK

23h25
CJPM - CFER — FRANC PARLER Avec Clinton Archibald.

23h30
CBJET — NEWHART WHAT MAKES DICK RUN? REPRISE
CFRS — MÉDECIN D'AUJOUR-D'HUI LES PRISONNIERS avec Chad Everett et James Daly. — Les incidents quotidiens dans la vie professionnelle et privée du docteur Joe Gannon, professeur et chirurgien dans le centre hospitalier d'une importante université américaine. (1h.)

CFCF — PULSE
TV5 — JOURNAL TELEVISE DE A2 Reprise de 19h00
WJBK — NIGHT COURT
WPTZ — THE TONIGHT SHOW (1h.)

WTVS — FRESH FIELDS
WVNY — ABC NEWS NIGHTLINE
TSN — THE OUTDOOR SPORTS MAN (Pd) Avec Dave Krasosky.

23h35
CJPM — AUJOURD'HUI
CFER — LE MONDE REGIONAL

23h45
CJPM - CFER — LES SPORTS
SE — KENNY (1h.35)

00h00
CBJET — CBC LATE NIGHT GOLDEN IVORY. (1h.45)
CFCF — CHILDREN CHRISTMAS FUND
CJPM — CINÉ LUNE ALLONS Z'ENFANTS. (2h.30)
CFER — MONGRAIN DE SEL Reprise de 8h15.

R.-Q. - CIVV — LES JEUX DE LA VIE (1h.) Reprise de 16h00.
TV5 — RADIO FRANCE INTERNATIONALE (15h.)
WJBK — NIGHT HEAT THE HIT. (1h.10)
WTVS — COUSTEAU RIDERS OF THE WIND (1h.)
WVNY — MORGAN BRITANNY ON BEAUTY
TSN — TRANSWORLD SPORT (R) (1h.)

00h30
CFRS — LE GRAND JOURNAL Reprise du bulletin de 21h30.
CFCF — CINEMA 12 FAMILY SINS. (1h.50)
WPTZ — LATE NIGHT WITH DAVID LETTERMAN (1h.)
FC — AGENT ON ICE (1h.45)

00h45
CFER — LE MONDE Reprise du bulletin de 18h00.

01h00
CFRS — SPORTS PLUS Reprise de 23h00
WTVS — NOVA (1h.) Reprise de 20h00
TSN — BRITISH OPEN HORSE TRIALS (R) (1h.)

01h10
CFER — L'ÎLE FANTASTIQUE Avec Ricardo Montalban et Herve Villechaise. (1h.) REPRISE
WJBK — CBS LATE NIGHT THE HITTER (1h.20)

01h20
SE — UN ZOO, LA NUIT (2h.)

01h30
WPTZ — LATER WITH BOB COSTAS

02h00
WPTZ — USA TODAY Reprise de 19h00
WTVS — THE AMERICAN EXPERIENCE (1h.) Reprise de 22h00.
TSN — SPORTSDESK

02h15
FC — A SWITCH IN TIME (1h.45)

02h20
CFCF — SECOND FEATURE THE TWO WORLDS OF JENNIE LOGAN (1h.50)

02h30
TSN — NBA BASKETBALL (R) (2h.)
WTVS — A STITCH FOR TIME (1h.)

03h00
SE — MEURTRES PAR ORDINA TEUR (1h.40)

04h00
WTVS — THE MACNEIL/LEHRER NEWSHOUR (1h.) Reprise de 21h00
FC — END OF THE LINE (2h.)

04h10
CFCF — THIRD FEATURE THE WINDS OF KITTY HAWK. (1h.50)
04h30
TSN — ROTHMANS WORLD RALLY RACING SERIES (R) (1h.)

Avec «Journal intime»

Nuance livre un produit équilibré

SHERBROOKE (PC) — Que dire d'un groupe qui parle des joies et des défaits quotidiennes, de petites épopées amoureuses et d'amitié, sinon qu'il rejoint tout le monde?

Avec son nouveau microsillon, «Journal intime», le groupe Nuance a voulu livrer un produit équilibré, mature et on peut dire que c'est réussi.

Si au plan musical, Nuance a conservé ses balades rock sans surprise, la qualité des textes est supérieure à celle des deux albums précédents.

«On parle toujours de sentiments, mais on tente aussi de raconter une histoire où le public se reconnaît», dit Sandra Dorion, la voix de Nuance, lors d'une entrevue accordée à la Tribune.

«Il y a beaucoup d'émotions: les gens vont s'identifier à ça, à ces petits bouts de vie qu'on évoque», dit-elle.

«Journal intime», c'est aussi le fruit du travail de quatre gars et d'une fille un peu surpris et bousculés par leur premier véritable succès, «Vivre dans la nuit», une pièce lancée en D98, à une époque où la chanson québécoise disait un dernier adieu à deux de

ses monuments: Beau Domage et Offenbach.

Si la plupart des membres du groupe ont toujours contribué à la réalisation des microsillons de Nuance, le petit dernier est encore davantage un travail d'équipe, précise le bassiste Mario Laniel, puisque même le gérant Daniel Séguin a mis la main à la pâte.

Pression

A la suite des succès remportés par Nuance ces dernières années, les membres du groupe ont certes senti de la pression pour maintenir leur position et répondre aux attentes du public, mais disent s'accommoder de celle-ci.

«On a quand même essayé de se laisser aller. On ne s'est pas dit 'il faut faire un hit', mais il y a plus de maturité dans notre produit», explique Mario Laniel, qui reconnaît cependant que rien n'est acquis dans le monde musical.

Pour un groupe formé en 1983, Nuance a en effet connu un succès très rapide: 250.000 disques vendus; deux disques d'or; révélation de l'année au gala de l'ADISQ 1986; un Félix en 1987 pour le groupe francophone de l'année et le 45 tours le plus vendu; Golden Ampex Award pour «Vivre dans la nuit».

«Partir en grande tournée



RETOUR — Gilbert Rozon est devenu l'imprésario de Charles Trenet. Il a d'abord réussi à le faire remonter sur une scène à Paris et c'est le triomphe. Maintenant, il veut produire le «fou chantant» en URSS. Il fallait un Québécois pour redonner Trenet à la France.



SUCCES — Pour l'instant, Sandra Dorion et Nuance savourent un premier vidéoclip réalisé pour la pièce titre du disque «Journal intime».

alors qu'on ne faisait que des clubs, on ne s'attendait pas vraiment à ça, relate Mario au sujet des débuts de Nuance. Notre rêve c'était de faire un disque... et notre premier microsillon s'est vendu à près de 85.000 copies.»

SEARS Centre d'optique

RABAIS 20% à 60%

Sur une sélection de montures mode. Hâtez-vous pour un meilleur choix!

DE PLUS, RABAIS 50% SUR TOUTES LES MONTURES POUR LES ENFANTS DE 15 ANS ET MOINS.

Offre valide jusqu'au 31 décembre 1988. Aucun autre rabais ou escompte avec cette offre. Demandez les détails de cette offre au centre d'optique Sears.

SEARS

vous en avez pour votre argent...et plus

Chicoutimi, Place du Saguenay, 549-8240. Copyright Canada, 1988, Sears Canada Inc.

Pour Noël, pourquoi pas offrir un cadeau qui se porte en tout temps! Offrez à celui ou celle que vous aimez la coiffure rêvée. Contactez-nous pour de plus amples renseignements. N.B. 10 personnes pour vous servir. Bien à vous, Lionel

LIONEL COIFFURE Esthétique

392-B, rue Racine est, Chicoutimi

JOSEE 549-5000

MERCI A NOS CLIENTS! JOYEUSES FETES A TOUS

Nous sommes ouverts le 25 décembre et 1er janvier à partir de 16h30

RESERVEZ MAINTENANT

TEL.: 696-2000

Et avec vous, **La Fondue** c'est pas pareil!

115, Racine est, Chicoutimi

RESERVATION: TEL: 696-2000 [stationnement gratuit]

CINÉMAS CINEPLEX ODEON 375

LES AVENTURIERS DU TIMBRE PERDU

Produit par ROCA DEMERS. Écrit et réalisé par MICHAEL RUBBO.

PLACE DU ROYAUME 1451 BOUL. TALBOT 545-4260 Soirs: 19h15, 21h20

LE DÉNOUEMENT EXPLOSIF!

MARIE JOSÉ RAYMOND et RENÉ MALO PRÉSENTENT **LES DU TISSERANDS DU POUVOIR II** UN FILM DE CLAUDE FOURNIER

PLACE DU ROYAUME 1451 BOUL. TALBOT 545-4260 Soirs: 19h00, 21h30

UN FILM DE MARTIN SCORSESE

LA DERNIERE TENTATION DU CHRIST

VERSION FRANÇAISE DE (THE LAST TEMPTATION OF CHRIST)

CINÉMA ORPHÉON 20h00

CINÉMA DU COMPLEXE 20h00

PLACE DU ROYAUME 21h00

PETIT-PIED, LE DINOSAURE

EN VERSION FRANÇAISE "The Land Before Time" A UNIVERSAL PICTURE

PLACE DU ROYAUME 19h30

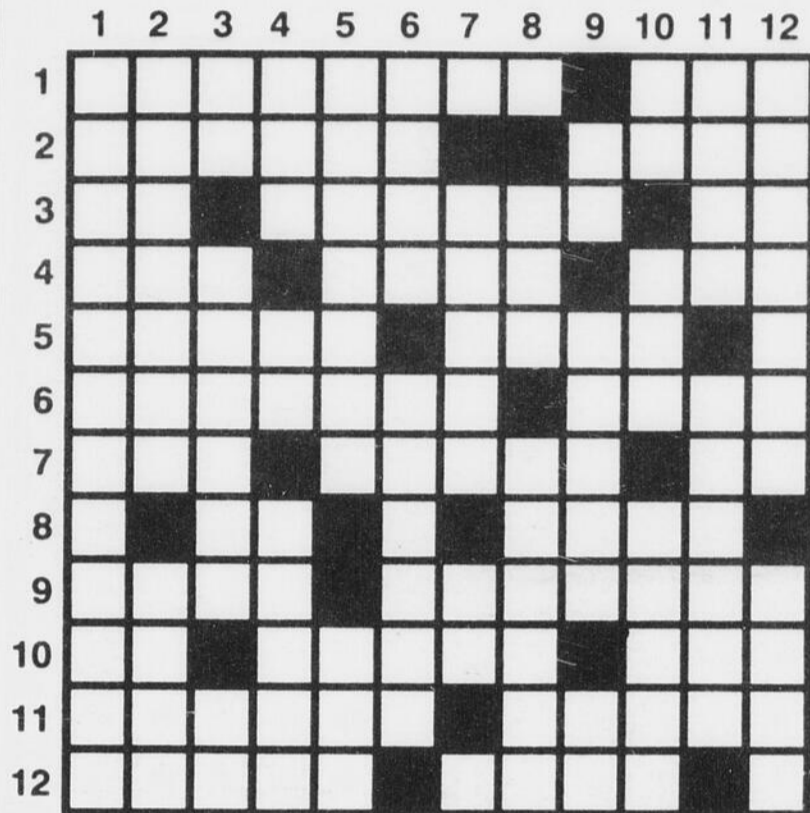
CINÉMA DU COMPLEXE 19h00

Détente

Mots croisés

(Edimédia)

NO D-5



HORizontalement

- 1—Possibilité. — Titre, qualification.
- 2—Billes. — Seconda.
- 3—Pron. pers. — Cap. de la république d'Arménie. — De là.
- 4—Choisi. — Promesse faite à Dieu. — Canton suisse.
- 5—Parole de remerciement. — Direction.
- 6—Combat. — Regard.
- 7—Époque. — Abrasif. — Germanium.
- 8—Interj. enfantine. — V. d'Algérie.
- 9—Lettre de l'alphabet grec. — Attacheras.
- 10—Charpente du corps. — Agréable. — Époque.
- 11—Huile volatile extraite de la fleur d'oranger. — Greffer.
- 12—Fl. de France. — Dévidoir qui sert à tirer la soie des cocons.

Verticalement

- 1—Obéissions sans répliquer.
- 2—Le jaune en est une. — Audacieuse.
- 3—Cuivre. — Pressant. — Rigolé.
- 4—Bière anglaise. — Curie. — Frère aîné de Moïse.
- 5—Bas. — Terre entourée d'eau.
- 6—Lac d'Italie (Lombardie). — Portai jusqu'à un endroit.

- 7—Vareuse. — Pron. indéfini.
- 8—Poète allemand né en Souabe (Hartmann Von). — Voies carrossables.
- 9—Trois cent soixante-cinq jours. — Crasseuse. — Neptunium.
- 10—Nickel. — Affaibli. — Os de certains poissons.
- 11—Fl. qui traverse la Silésie polonaise. — Ignorant.
- 12—Capitale des Philippines. — Appartiendra.

SOLUTION DU PROBLÈME D-4

1	G	A	R	A	N	T	I	R	I	O	N	S
2	E	C	U	R	I	E	E	M	P	A	N	
3	R	I	D	E	T	A	P	I	T	O		
4	O	D	E	S	U	B	I	T	E	B		
5	N	E	S	L	E	U	T	E	R	V	S	
6	T	S	O	I	N	S	R	A	S			
7	O	L	E	I	N	E	L	A	I	R		
8	L	E	N	E	U	V	E	E	T	A		
9	O	U	S	T	S	A	V	A	N	E	S	
10	G	R	E	A	I	T	E	N	T	R	E	
11	I	T	I	N	C	R	U	R	E			
12	E	D	E	N	A	M	A	S	S	E	S	

Bridge

3038

DEUX CHANCES

Vous êtes invité à prendre place en Sud pour un problème avec le Mort à l'atout.

Donneur: Nord
Vulnérable: Personne
Nord
♠ D 5
♥ R D 8 2
♦ D 8 4
♣ A 7 6 2
Sud
♠ 10 4
♥ A V 10 9 5 3
♦ A 7 2
♣ R V

Ouest Nord Est Sud
1 ♠ P 1 ♥
2 ♠ P 4 ♥

Entame: as de pique

Ouest fait l'as, puis le roi de pique, après quoi il retourne un atout, Est fournissant.

Quel est votre plan de jeu?

Il s'agit de combiner les deux possibilités, où le roi de carreau sera en Ouest, ou encore la dame de trèfle en Est.

Si le roi de carreau est en Ouest en effet le contrat

peut être fait à partir de six coeurs, deux carreaux et deux trèfles. Si la dame de trèfle est en Est, le contrat peut être fait à partir de six coeurs, un carreau et trois trèfles.

Pour combiner les deux possibilités, voici d'abord ce qu'il ne faut pas faire.

Après avoir enlevé l'atout à l'extérieur, il ne faut pas prendre immédiatement l'impasse à la dame de trèfle, parce que le contrat ne sera plus réalisable, même si le roi de carreau est bien placé comme ci-dessous.

Nord
♠ D 5
♥ R D 8 2
♦ D 8 4
♣ A 7 6 2
Ouest Est
♠ A R V 9 2 ♠ 8 7 6 3
♥ 4 ♥ 7 6
♦ R 9 6 3 ♦ V 10 5
♣ D 8 3 ♣ 10 9 5 4
Sud
♠ 10 4
♥ A V 10 9 5 3
♦ A 7 2
♣ R V

Il ne faut pas non plus jouer l'as et un autre car-

reau vers la dame, puisqu'Est après avoir gagné avec le jeu ci-dessous n'a qu'à retourner un carreau pour défaire le contrat, même si la dame de trèfle est bien placée.

Nord
♠ D 5
♥ R D 8 2
♦ D 8 4
♣ A 7 6 2
Ouest Est
♠ A R V 9 2 ♠ 8 7 6 3
♥ 4 ♥ 7 6
♦ V 9 6 ♦ R 10 5 3
♣ 10 8 5 3 ♣ D 9 4
Sud
♠ 10 4
♥ A V 10 9 5 3
♦ A 7 2
♣ R V

La solution consiste à enlever les atouts terminant en Sud puis à jouer un petit carreau vers la dame. Si Est gagne et qu'il retourne un carreau, Sud fait l'as, va au mort à l'atout, prend l'impasse à la dame de trèfle, encaisse le roi, retourne au mort à l'atout et se défausse du carreau perdant sur l'as de trèfle.

Maurice LAROCHELLE

(Edimédia)

Mot mystère

1158

(Edimédia)

Le mot clé: Le cyclisme

10 lettres

Lisez attentivement la liste des mots. Lorsqu'ils auront tous été utilisés horizontalement, verticalement, obliquement et, en plus, de droite à gauche et de bas en haut, il ne restera que les lettres formant le mot-mystère.

M	U	R	E	S	E	E	D	E	S	X	L	A	V	E
A	E	I	E	E	S	L	L	M	D	A	U	A	M	U
U	D	T	R	M	S	A	N	U	E	I	P	O	T	V
V	F	N	R	R	A	G	O	L	C	S	T	M	T	E
E	I	E	O	I	P	L	R	C	R	I	I	E	O	R
G	I	S	L	F	C	V	R	N	A	I	V	U	R	C
N	N	X	A	C	A	I	E	E	I	E	M	A	P	L
E	D	A	U	C	I	L	P	L	N	S	S	R	L	E
L	E	E	C	O	G	L	P	S	E	O	A	R	O	C
E	N	I	P	E	N	R	C	M	I	D	M	G	E	D
T	N	U	R	O	N	E	R	R	F	R	I	A	H	
S	A	C	N	E	T	A	G	B	C	U	I	E	L	M
E	T	R	O	S	L	L	U	A	N	O	S	G	I	R
S	O	T	O	H	P	L	F	O	O	S	E	E	U	H
R	E	P	U	O	C	E	M	A	D	M	A	R	R	M

Solution du problème précédent: Jument

Horoscope

HOROSCOPE du mardi 20 décembre 1988

La conjonction Mercure-Neptune vous incline à un état d'esprit mélancolique. De vieux problèmes risquent de ressurgir, vous ne saurez pas bien juger de la situation car vous vivez un vague à l'âme, une nostalgie du passé qui vous empêchent d'avoir les pieds sur terre. Chance avec 32 et 45.

ANNIVERSAIRES: Votre esprit critique ne sera pas toujours apprécié de votre entourage et vous devez mettre un frein à votre humeur si vous voulez ménager les susceptibilités.

NAISSANCES: Les enfants nés ce jour seront gais, imaginatifs, ingénieux et pratiques. Ils aimeront vivre entourés de beaucoup d'amis.

BELIER (21 mars - 20 avril) — Profession: Une négligence pourrait avoir des conséquences malheureuses, faites très attention à votre travail et surveillez aussi celui de vos collaborateurs. Affection: Bonne harmonie au foyer. Santé: Faites du sport régulièrement.

TAUREAU (21 avril - 20 mai) Profession: Vous pourrez grâce à la rapidité de vos réactions, réussir une tâche difficile et vous distinguerez auprès de vos supérieurs. Affection: Ménagez la sensibilité de votre conjoint. Santé: Bonne forme.

GEMEAUX (21 mai - 21 juin) Profession: Si vos projets restent stationnaires, ce sont probablement vos méthodes de travail qu'il faut réviser rapidement. Affection: Vous ferez une rencontre décisive pour votre avenir. Santé: Hausse de tonus.

CANCER (22 juin - 22 juillet) Profession: Votre opinion sera écoutée avec bienveillance par une personne influente qui peut vous aider à acquiescer une meilleure situation. Affection: Avouez vos sentiments avec sincérité. Santé: Bonne reprise de vitalité.

LION (23 juillet - 22 août) Profession: Limitez-vous à des activités de routine mais surveillez attentivement l'évolution des événements. Affection: Ne donnez pas de motifs de jalousie à votre partenaire. Santé: Vous avez besoin de

détente et de repos.

VERGE (23 août - 22 septembre) Profession: Limitez vos dépenses au maximum, vous pourriez avoir à faire face à des frais imprévus et incompressibles. Affection: Les coeurs encore libres rencontreront leur idéal et trouveront le bonheur. Santé: Soignez-vous par l'acupuncture.

BALANCE (23 septembre - 22 octobre) Profession: Restez ferme car des personnes pessimistes ou défaitistes tenteront de vous faire revenir sur des décisions judicieuses. Affection: Faites des sacrifices mais maintenez l'harmonie en famille. Santé: Evitez les excès.

SCORPION (23 octobre - 21 novembre) Profession: Ne vous découragez pas si vous vous heurtez à l'incompréhension de vos collaborateurs, usez de toute votre diplomatie pour les convaincre. Affection: L'amitié vous donnera de grandes joies. Santé: Bonne forme.

SAGITTAIRE (22 novembre - 20 décembre) Profession: Essayez de mieux comprendre les motifs qui poussent vos collaborateurs à

agir comme ils le font, ouvrez votre intelligence à d'autres conceptions de la vie. Affection: Montrez-vous plus tendre. Santé: Bonne forme.

CAPRICORNE (21 décembre - 19 janvier) Profession: Ne vous laissez pas dépasser par vos adversaires par simple entêtement dans des idées périmées qui ne peuvent assurer votre progression. Affection: Que les divergences de vue ne dégèrent pas en querelles. Santé: A ménager.

VERSEAU (20 janvier - 18 février) Profession: Vous comptez peut-être trop sur autrui et cela risque de vous créer des complications et de vous apporter des désillusions. Affection: Faites taire votre égoïsme si vous voulez continuer à plaire. Santé: Tension nerveuse.

POISSONS (19 février - 20 mars) Profession: Lutte contre votre tendance à accepter plus de travail que vous n'en pouvez fournir, vous améliorerez la qualité de ce que vous faites. Affection: Ne vous montrez pas trop timide. Santé: Bonne vitalité.

Acné	Gale	Rein
Café	Genoux	Revue
Choc	Herse	Sentir
Clavicule	Hier	Sérum
Clef	Huées	Sorte
Clic	Iris	Sourd
Clou	Lame	Stèle
Club	Larme	Tome
Compas	Lave	Toux
Couper	Limons	Vaccins
Dépôt	Magasin	Visa
Donc	Mauve	
Dormir	Mugir	
Douane		
Ecang	Passé	
Editer	Perron	
Enclume	Photos	
Epine	Plafond	
Epuisé	Poste	
Etal	Ramdam	
Firme	Rasoir	
Fuser	Réal	
	Règle	

Financial market data table for Toronto, listing various stocks and their prices.

Financial market data table for New York, Montreal, and Toronto, including TSE 300 and various stock indices.

Offre: \$414. En collaboration avec Levesque Beaubien Inc. Dollar Canadien.

NDLR - A cause d'un problème de transmission avec la Presse Canadienne, il nous a été impossible de recevoir les Fonds mutuels pour la journée du 19 décembre.

Motion de clôture. OTTAWA (PC) - Pour la deuxième fois, le gouvernement conservateur a eu recours à une motion de clôture pour faire entériner la loi sur l'accord de libre-échange avant Noël.

Motion de clôture. OTTAWA (PC) - Pour la deuxième fois, le gouvernement conservateur a eu recours à une motion de clôture pour faire entériner la loi sur l'accord de libre-échange avant Noël.

Alliance des infirmières

Hausse des salaires exigée

MONTREAL (PC) - Un syndicat indépendant représentant 2,000 infirmières auxiliaires au Québec demande des hausses salariales de 37.5 pour cent en trois ans.

L'Alliance professionnelle des infirmières auxiliaires du Québec revendique une hausse de 24.5 pour cent en 1990, puis 6.5 pour cent en 1991 et 1992.

Ces infirmières auxiliaires tiennent à conserver un salaire équivalent à 80 pour cent de celui des infirmières diplômées quel que soit l'échelon.

En conférence de presse hier à Montréal, la présidente de l'alliance, Mme Monique Leroux, a justifié ses demandes par le fait que les infirmières auxiliaires sont "parmi les plus mal rémunérées du secteur de la santé".

Au 1er échelon, une infirmière auxiliaire gagne \$9.92 l'heure. Un préposé aux légumes, lui, touche plus de \$10 l'heure. Comme les autres salariés du secteur public, les infirmières auxiliaires ont subi une perte de pouvoir d'achat depuis 1982.

Disparition des postes. Il n'y a pas que les salaires qui piment. Les infirmières auxiliaires tiennent par-dessus tout à sauvegarder leurs emplois. Elles sont

week-end, la nuit, ainsi que dans les unités de soins intensifs et en psychiatrie.

L'alliance représente 2,000 des 20,000 infirmières auxiliaires du Québec. La CSN en représente 11,000; d'autres sont affiliées à la FTQ, à la CSD et à un autre syndicat indépendant.

Libre-échange

Motion de clôture

OTTAWA (PC) - Pour la deuxième fois, le gouvernement conservateur a eu recours à une motion de clôture pour faire entériner la loi sur l'accord de libre-échange avant Noël.

Par 154 voix contre 87, les députés conservateurs ont aisément adopté lundi, en fin de journée, une motion clôturant le débat en deuxième lecture sur la législation qui donnera force de loi au traité commercial canado-américain.

Le leader adjoint du gouvernement en Chambre Doug Lewis s'est dit prêt à employer la même procédure pour achever le projet de loi à travers les étapes de l'étude en comité parlementaire et de la troisième et dernière lecture, "à moins que l'opposition ne décide de se montrer plus coopérative", a-t-il dit. Mais rien ne permettait de

On trouvera dans le prospectus une information détaillée sur les titres proposés. On peut se procurer ce prospectus auprès de notre maison ou des courtiers autorisés à placer ces titres au Québec.

AGRIPOR II OFFRE UN RENDEMENT DE 30%

- AGRIPOR II est un abri fiscal dans le domaine agricole.
- Abri fiscal intéressant pour les personnes ayant des revenus imposables à partir de 25,000\$.
- AGRIPOR a rencontré toutes les prévisions de rendement mentionné à son prospectus en 1987.
- Le montant du prix de rachat de chaque part est garanti par un engagement ferme de financement d'une banque à charte canadienne.
- La souscription maximale pour les non-agriculteurs est de 2,500\$.
- Aucune limite d'investissement pour les agriculteurs. Possibilités de retour d'impôts pour les agriculteurs qui ont vendu leurs fermes en 1988 ou avant.



ECONOMIES D'IMPOT ET RENDEMENTS OFFERTS PAR AGRIPOR II

Investissements	Gain en capital entièrement exonéré (1) 2,500\$	Aucune exonération du gain en capital 2,500\$
Déductions		
1988:	2,500\$	2,500\$
1989:	2,500\$	2,500\$
Economies d'impôt		
1988 (51.1%)	1,278\$	1,278\$
1989 (49.1%)	1,227\$	1,227\$
Rachat février 1989	750\$	750\$
Prix de base rajusté	0	0
Gain ou capital	750\$	750\$
Impôt sur gain en capital (49.1%)	0	246\$
Bénéfice net	755\$	509\$
Taux de rendement	30.2%	20.4%

(1) En présumant que le commanditaire gagnera au total au moins 5,000\$ de revenu de placement durant les années d'imposition 1988 et 1989, afin d'éliminer la perte nette cumulative sur placement de 5,000\$ (2,500\$ (1988) + 2,500\$ (1989)) et que le plafond des gains cumulatifs n'a pas atteint son maximum pour les fins de l'exonération du gain en capital.

(2) Le tableau ci-dessus expose les incidences fiscales résultant de l'application du paragraphe 96 (1.1) de la loi sur l'impôt sur le revenu. Les autorités fiscales pourraient contester l'application dudit paragraphe 96 (1.1) telle que décrite dans le tableau ci-dessus et vouloir appliquer les règles sur l'avoir d'un associé (Voir la rubrique "Règles relatives à la fraction "à risque" et à l'avoir d'un associé).

Tout investisseur intéressé peut communiquer avec la société à:

542-8136 ou avec son courtier

Le Groupe MAKI Une entreprise dynamique qui progresse grâce au financement public

Le groupe MAKI, une entreprise régionale spécialisée dans l'agro-alimentaire, fait preuve de dynamisme et d'entrepreneuriat en servant du financement public pour accélérer son processus de développement.

Le groupe MAKI, c'est en fait une entreprise de gestion qui détient le capital action de trois compagnies agricoles en plus d'être copropriétaire des Abattoirs Lac-Saint-Jean. Ces compagnies sont le Moulin Agricole de Kénogami, Lacto-Porc inc. et l'entreprise En-Sem inc.

Financement

En 1987, le président directeur général du Groupe MAKI, M. Jacques Lemay, dans le but d'accélérer le processus de développement de ces entreprises a créé une société en commandite "AGRIPOR I" et cette année, "AGRIPOR II" qui ont émis des actions.

L'an dernier le groupe a tenté sa première expérience avec ce financement. M. Lemay croyait "qu'après le crash boursier se serait difficile, mais ce fut tout le contraire car nous avons même refusé des souscripteurs". Ce groupe peut se vanter d'être un des seuls dans la région à avoir recours à ce mode de financement.

L'audace et l'esprit d'entrepreneuriat de M. Lemay a permis au Groupe MAKI de se développer à un rythme accéléré tout en maintenant l'activité économique agricole de la région très active.

Groupe MAKI

Le groupe MAKI c'est \$16 millions de chiffre d'affaires répartis dans les différentes compagnies qui regroupent plus de 70 employés dans le secteur agro-alimentaire.

L'entreprise Lacto-Porc, à elle seule, a collaboré à maintenir une activité agricole active. Les sept fermes d'élevage achetées par le groupe entre 1982 et 1987 comptent 20 employés. "Parmi les fermes porcines que nous avons achetées, il y en avait cinq qui étaient inopérantes. Si nous n'avions pas fait leur acquisition, ces fermes ne produiraient plus aujourd'hui" informe M. Jacques Lemay précisant que leur intervention a permis de conserver des emplois et à dynamiser une activité économique régionale. Ces fermes comptent plus de

11.000 têtes en inventaire.

Les opérations de la meunerie du Moulin Agricole de Kénogami consistent à fabriquer toute la nourriture pour l'alimentation animal comprenant une division des spécialités qui compte sur une quarantaine de distributeurs de nourriture pour chiens et chats.

Le Moulin bénéficie également de l'expertise de recherche de la division Shurgain de Canada Paker dans son processus de fabrication. L'entreprise fabrique la nourriture animale qui est distribuée aux différents agriculteurs de la région. Le Moulin Agricole, qui célébrera en 1989 son 50^{ème} anniversaire, jouit d'une vaste expérience dans ce secteur d'activité et sa réputation est solidement établie.

Le Groupe MAKI détient également le capital action de la compagnie En-Sem inc. qui regroupe les différents services pour la ferme au niveau végétal. Cette entreprise vend des céréales, des graines fourragères, des herbicides, des cordes à presse et de l'engrais minéral. De plus, cette compagnie axe ses activités sur une méthode de travail comprenant un programme de culture qui permet à l'agriculteur d'améliorer son rendement dans son secteur d'activité.

Des programmes uniques et très spécialisés tels que "Perfo-lait" et "P.A.I." offerts par le Groupe MAKI permettent aux producteurs de la région d'atteindre des objectifs et des records inespérés. Grâce à ces programmes, les propriétaires agricoles peuvent augmenter la moyenne de production de lait par vache, tout en augmentant leurs revenus.

Mission de l'entreprise

Avec plus de 300 clients au Saguenay-Lac-Saint-Jean, la mission du groupe MAKI est de faire progresser et développer le secteur agro-alimentaire régional dans tous les domaines.

"La raison d'être de notre entreprise est de satisfaire nos clients au maximum. Nous y parvenons grâce à une équipe d'employés spécialisés et pluridisciplinaires comprenant agronomes, vétérinaire, et techniciens agricoles. Finalement le Groupe MAKI offre plus que des produits, il offre une technologie", conclut M. Lemay.

(Publi-reportage)



Subventions agricoles

Reagan est irréaliste

PARIS (AFP) — L'économiste américain John Kenneth Galbraith estime que la prétention de l'administration Reagan de faire supprimer rapidement les subventions agricoles des grands pays industrialisés, en brandissant le spectre de la guerre commerciale, est irréaliste et tient de la "sottise".

Dans une interview à l'AFP, l'économiste de réputation mondiale a aussi évoqué les nouvelles perspectives créées par les "mutations majeures" dans le monde, notamment l'émergence du Japon et de la RFA en tant que grandes puissances économiques et la modification des données Est-Ouest.

Le professeur Galbraith, qui, à 80 ans, enseigne toujours à l'Université de Harvard, est venu à Paris à l'occasion de la sortie en français

du livre "Capitalisme, communisme et coexistence, de l'antagonisme à l'entente", dont il est le co-auteur avec l'économiste soviétique Stanislav Menchikov.

Cet ouvrage-dialogue portant notamment sur la Glasnost de Mikhaïl Gorbatchev, est le dernier d'une série de livres, traduits en plusieurs langues et tirés à des millions d'exemplaires écrits par cet ancien collaborateur des présidents démocrates Franklin Roosevelt et John Kennedy.

Invoquant ses racines paysannes de fils de fermier canadien, le professeur Galbraith a estimé que l'abandon par le gouvernement américain des subventions à l'agriculture d'ici la fin du siècle n'avait guère "plus de chance qu'une boule de neige en enfer".

L'insistance américaine

pour un engagement de la Communauté européenne sur ce point avait fait échouer il y a dix jours la réunion ministérielle du GATT à Montréal.

Selon le professeur Galbraith, la tradition agricole restait "extrêmement forte" aux États-Unis et ce serait un leurre de prétendre que "55 années de politique de soutien" aux fermiers puissent être éliminées en quelques années.

"Il n'y a que des gens qui ignorent tout de l'agriculture et des paysans pour s'imaginer que les Européens et les Japonais pourraient faire de même", a-t-il ajouté.

Reprenant certains thèmes de son nouveau livre, l'économiste américain a insisté sur la similarité des "goulots d'étranglement" auxquels font face les sociétés capitalistes et socialistes, notamment le fléau de la bureaucratisation.

L'unanimité confirmée

BRUXELLES (AFP) — Malgré les menaces de rétorsion de Washington, les 12 pays de la CEE ont confirmé à l'unanimité lundi qu'ils interdiraient l'importation de viande de boeuf engraisée aux hormones à partir du 1er janvier et répliqueraient oeil pour oeil aux représailles américaines.

Pour "limiter les dégâts", les ministres des Affaires étrangères des Douze, réunis à Bruxelles, ont cependant décidé de ne pas interdire la viande hormonée destinée aux animaux domestiques, a déclaré le commissaire européen aux Relations extérieures, Willy De Clercq.

Cette décision devrait limiter le préjudice subi par les éleveurs du Middle West, et donc l'ampleur des contre-mesures envisagées par les États-Unis, espère-t-on à Bruxelles. La mesure concerne la viande d'où qu'elle vienne mais affecte en premier lieu les Américains, qui exportent chaque année pour 130 à 150 millions de viande aux hormones vers la CEE, dont 30 à 50 pour cent pour l'alimentation animale.

L'assouplissement de l'embargo décidé lundi par les Douze a peu de chances de désamorcer le conflit, notent les observateurs. "Il diminuera d'au moins un tiers la portée financière du conflit", a estimé M. De Clercq.

Les États-Unis ont déjà annoncé que dès l'application de l'embargo européen, ils frapperaient de droits de douane de 100 pour cent — pour un montant d'échanges équivalant au préjudice subi — des produits européens (certains jus de fruit, charcuterie, viandes, café notamment). Les pays européens les plus affectés seraient le Danemark, l'Italie et l'Espagne, selon des sources communautaires.

Les Douze ont confirmé lundi qu'ils répliqueraient par des contre-mesures équivalentes. Ils ont approuvé une liste de produits américains qui seraient frappés en priorité sur le marché européen: miel naturel, mais en boîte, noix en coque et fruits secs (valeur totale: \$140 millions environ).

Deux pays — la Grande-Bretagne et le Danemark — ont cependant hésité avant de se rallier à la majorité selon des diplomates. Londres et Copenhague souhaitaient reporter l'embargo européen de quelques mois, afin de ne pas

envenimer un climat déjà tendu avec Washington sur les questions commerciales et agricoles et de laisser un délai de réflexion à la nouvelle administration américaine.

La Commission européenne, organe exécutif de la CEE, est quand à elle restée ferme. "Il n'y a aucune raison, ni technique, ni politique" de reporter la décision européenne sur les hormones, a déclaré M. De Clercq. Cette interdiction, qui devait initialement entrer en vigueur au 1er janvier 1988, avait déjà été repoussée d'un an pour ménager Washington.

NOMINATION



M. Clément Martel

M. Noël Sylvain, A.V.A., Président du Conseil d'Administration de L'Union-Vie, Compagnie Mutuelle d'Assurance est heureux d'annoncer la nomination de M. Clément Martel, au poste d'Administrateur de la Compagnie.

M. Martel est reconnu comme étant une personne dynamique dans son milieu. Il est directeur général au Cégep de Chicoutimi. Membre de la fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi; membre du comité d'attribution des fonds de cette fondation. Membre fondateur de la fondation Roméo-Vachon et membre de la Fondation de l'Hôpital de Chicoutimi et également membre de la Société des écrivains, à titre d'auteur (publications de trois livres en poésie et en science-fiction, respectivement en 1968, 1986 et 1988).

M. Martel a cumulé successivement les fonctions de secrétaire, de vice-président, de président et de vice-gouverneur régional du Club Richelieu de Chicoutimi.

Sa vaste expérience sera précieuse à L'Union-Vie dans la poursuite de son développement.



LES FRAIS DE SCOLARITE... Du nouveau!

1988 est la première année de mise en application de la réforme fiscale proposée par l'honorable Michael Wilson en juin 1987. Nous traiterons donc aujourd'hui du nouveau traitement fiscal qui sera accordé aux frais de scolarité.

Avant 1988:

Jusqu'en 1987, un étudiant pouvait déduire de ses revenus, les frais de scolarité qu'il avait payés durant la période de douze (12) mois qui commençait dans l'année.

De plus, il pouvait bénéficier d'une déduction relative aux études. La fraction de cette déduction qui n'était pas utilisée par l'étudiant pouvait être réclamée par la personne qui assumait ses frais d'entretien.

Après 1987, au Fédéral:

A partir de 1988, l'étudiant pourra bénéficier au fédéral des crédits d'impôt suivants:

- 17% du total des frais de scolarité payés pour l'année à un établissement de niveau postsecondaire reconnu. L'étudiant aurait droit à un crédit seulement si ces frais de scolarité sont supérieurs à 100\$, et
- 17% du résultat obtenu en multipliant 60\$ par le nombre de mois de l'année durant lesquels il était étudiant à temps plein dans un établissement postsecondaire reconnu.

Les crédits non utilisés par l'étudiant pourront être transférés au conjoint ou encore au parent désigné par l'étudiant. Toutefois cette portion transférable est limitée à 600\$.

Au Québec:

Au Québec, les frais de scolarité, s'ils sont supérieurs à 100\$, continueront d'être déductibles par l'étudiant seulement.

Bien que le crédit relatif aux études n'existe pas comme tel au Québec, un contribuable pourra bénéficier d'un crédit d'impôt de 305\$ par trimestre (maximum 610\$) si un enfant à sa charge fréquente un établissement d'enseignement postsecondaire à plein temps durant l'année. Le revenu de l'enfant pourrait, cependant, diminuer le crédit à réclamer par le contribuable.

La semaine prochaine nous traiterons des frais médicaux et des dons de charité.



Hélène Simard, c.a.
Associée

Cette chronique est une commande de:

UN PARTENAIRE
DE CHOIX DANS
VOS DÉCISIONS...

**Charette, Fortier, Hawey
Touche Ross**

COMPTABLES AGRÉÉS ET
CONSEILLERS EN MANAGEMENT

17 bureaux au Québec, 45 au Canada et
représenté dans 93 pays

Petites annonces

POUR NOUS REJOINDRE

SECTEUR SAGUENAY **ALMA ET LES ENVIRONS** **ST-FELICIEN ET LES ENVIRONS**

545-4474 **668-4506** **679-3832**

1051, boul. Talbot, Chicoutimi, G7H 5C1

TARIFS PETITES ANNONCES

Tarif en vigueur à partir du 1er janvier 1988
Une insertion de 10 mots ou moins

ANNONCES CLASSEES	QUOTIDIEN	PROGRES-DIMANCHE	JOURNAL
1 jour (10 mots et moins)	\$ 4.75	\$6.10	EXTRA
2 jours (10 mots et moins)	\$ 5.75	—	\$6.10
3 jours (10 mots et moins)	\$ 6.75	—	POUR
4 jours (10 mots et moins)	\$ 7.75	—	10 MOTS
5 jours (10 mots et moins)	\$ 8.75	—	—
6 jours (10 mots et moins)	\$10.00	—	—

* Aucune facturation - Acceptons chèques, cartes de crédit Visa - Master Card.

Chaque mot additionnel	\$0.25	\$0.25	\$0.25
Annonce en lettres majuscules	\$2.00	\$2.00	\$2.00
Encadrement d'annonce	\$2.00	\$2.00	\$2.00

NO DE DEPARTEMENT	QUOTIDIEN	PROGRES-DIMANCHE	EXTRA
Courrier expédié aux frais de l'annonceur	\$40.00	\$40.00	\$40.00

AVIS	QUOTIDIEN		PROGRES-DIMANCHE	
	Avec photo	Sans photo	Avec photo	Sans photo
Décès	\$42.00	\$36.00	\$42.00	\$36.00
Remerciements	\$42.00	\$36.00	\$42.00	\$36.00
Service anniversaire	\$42.00	\$36.00	\$42.00	\$36.00

POEMES OU PENSEE EN SUPPLEMENT	QUOTIDIEN	PROGRES-DIMANCHE
	\$ 6.00	\$ 6.00

PRIERES AUX SAINTS	QUOTIDIEN	PROGRES-DIMANCHE
	\$22.00	\$22.00

QUOTIDIEN - JOURNAL-EXTRA

Aucune annonce classée ne peut être corrigée ou annulée après 11h30 la veille de la parution.

Aucune annonce classée ne peut être corrigée ou annulée le vendredi entre 8h30 et 13h30.

PROGRES-DIMANCHE
Aucune annonce classée ne peut être corrigée ou annulée après 16h30 le jeudi précédant la parution.

INDEX DES RUBRIQUES

HABITATIONS	Remarques	(38)
A partager	Roulottes à vendre	(39)
A vendre ou à louer	Roulottes à louer	(40)
Bâtisses	Souffleuses à vendre	(41)
Commerciales	Tracteurs à vendre	(42)
Bloc appartements	Véhicules divers	(43)
Chalets à vendre		
Chalets à louer		
Chambres à louer		
Commerces à vendre		
Commerces à louer		
Condominiums à vendre		
Condominiums à louer		
Fermes à vendre		
Garages à vendre		
Garages à louer		
Locaux à louer		
Logements à louer		
Maisons à vendre		
Maisons à louer		
Maisons mobiles à vendre		
Maisons mobiles à louer		
Terrains à vendre		
Terrains à louer		

CARTES DE CREDIT ACCEPTEES: VISA et MASTER CARD

IL SUFFIT DE DONNER LE NUMERO ET LA DATE D'EXPIRATION DE VOTRE CARTE

AVIS A NOS ANNONCEURS

PROGRES-DIMANCHE OU LE QUOTIDIEN ne se tient pas financièrement responsable des erreurs typographiques pouvant survenir dans les textes publicitaires, mais il s'engage à reproduire la partie du texte ou se trouve l'erreur. Les annonceurs sont priés d'alerter le plus tôt possible le journal, dès qu'ils notent des erreurs semblables dans leurs textes publicitaires. Le journal se réserve cependant le droit de refuser toute publicité ne convenant pas avec sa politique.

DE PLUS:

Nos annonceurs sont priés de prendre note que toutes les annonces doivent être publiées en conformité avec la Loi sur la protection du consommateur, article 242, qui stipule: «Aucun commerçant ne peut, dans un message publicitaire, omettre son identité et sa qualité de commerçant, ainsi que la charte des droits et libertés de la personne qui stipule que:

- 10- Toute personne a droit à la reconnaissance et à l'exercice, en pleine égalité, des droits et libertés de la personne, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge sauf dans la mesure prévue par la loi, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier à ce handicap.
 - 11- Nul ne peut diffuser, publier ou exposer en public un avis, un symbole ou un signe comportant discrimination ni donner une autorisation à cet effet.
- * Toutes les annonces classées sont payables à l'avance.
- La Direction

QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
TARIF D'ABONNEMENT
LIVRAISON PAR PORTEUR
\$2.90 par semaine

Rites motorisées \$ 3.00
\$0.50 la copie

PAR LA POSTE

Saguenay-Lac-St-Jean:
3 mois \$ 40.00
6 mois \$ 78.00
1 an \$ 149.00

Autres régions du Canada:
6 mois \$ 95.00
1 an \$ 185.00

Pays étrangers:

6 mois \$ 110.00
1 an \$ 210.00

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire. No. d'enregistrement 3213.

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec.

Blocs appartements(04)

ABRI FISCAL 1988, CHICOUTIMI: 10 logements et 4 logements, Jonquière: 4 logements, tout brique. Investissement sur avec bonnes conditions. Inf.: André Gagnon, Groupe Sagami 549-4887, 545-7469.

Chalets à vendre(05)

VALINQUET chalets de ski construits par un constructeur prix à partir de \$40,000.00 incluant le terrain. Tel.: 544-8327, 549-7995.

Chalets à louer(06)

FALARDEAU: lac Clair, location de chalets, salle de réception. Tel.: 673-3740.

Chambres à louer(07)

CHICOUTIMI: quartier polyclinique, cuisine commune, buanderie gratuite, entrée indépendante, neuve. \$150.00/mois. Tel.: 545-3639.

CHICOUTIMI: Auberge Le Champlain, location à la semaine, au mois, avec salle de bains complète, privée, cuisine commune, buanderie, ascenseur, câble gratuit, à partir de \$41.00 par semaine. Tel.: 543-9003.

CHICOUTIMI: arrière polyclinique, moderne, buanderie gratuite, cuisine commune. Tel.: 543-9933.

CHICOUTIMI: près cégep et université, entrée indépendante, salon, cuisine, laveuse, sècheuse, micro-ondes, 454 DeSalle, tel.: 545-7684.

CHICOUTIMI: quartier polyclinique, près université, centres d'achats, grande chambre, cuisine commune, micro-ondes, accessoires fournis, entrée indépendante, propre, tranquille. Tel.: 543-3491.

CHICOUTIMI: chambre avec cuisine, près université, cégep, autobus, hôpital, dépanneur. Tel.: 549-6705, 545-5095.

CHICOUTIMI: moderne, voisin Place-Saguenay, réfrigérateur personnel, laveuse, sècheuse, \$40.00 par semaine. Tel.: 545-4684, 696-1633.

CHICOUTIMI-NORD: grande chambre 12x20, incluant poêle, frigidaire, salle de bains, entrée indépendante, \$55.00/semaine. Tel.: 543-3939.

CHICOUTIMI: près université, Salon, cuisine accessibles. RUSTIQUE! PAISIBLE! Tel.: 543-6458.

CHICOUTIMI: 15 minutes de l'université, four micro-ondes, poêle, réfrigérateur, laveuse, sècheuse, télévision, endroit tranquille. \$35.00 par semaine. Tel.: 545-2262.

CHICOUTIMI: près université, avec réfrigérateur individuel, laveuse-sècheuse, une grande cuisinette. Tel.: 549-6225.

JONQUIERE: chambres, près du cégep, avec câble. Tel.: 542-3062.

JONQUIERE: 2 chambres avec pension, tel.: 542-4194.

Commerces à vendre(08)

CHICOUTIMI Restaurant (fonds de commerce) à l'état neuf, bonne clientèle, prix intéressant, pour une rencontre André Gagnon Groupe Sagami 549-4887.

CHICOUTIMI-NORD: RESTAURANT de 30 places, ouvert de 6h00 à 15h00, lundi au vendredi, emploi pour 2 personnes à temps plein, personne sérieuse. Pour rendez-vous, tel.: 545-3399.

Condominiums à vendre(10)

CHICOUTIMI: condominiums, Place Malraux, 3ième phase, en construction, 1,120 pieds carrés habitables, plus sous-sol, très fonctionnels, 9 unités déjà vendus, reste 3 unités. Construction Gigari, tel.: 696-1817.

CONDOMINIUM à vendre ou à louer: 4 1/2, 5 1/2, 6 1/2. Aussi appartements à louer: 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, 6 1/2 avec piscine extérieure. Pour la construction de votre maison neuve, demandez-nous une soumission. Egalement unifamiliale jumelée disponible. MATERIAUX M.T. INC. Tel.: 549-9983, 545-4697, 696-4188.

CONDOMINIUMS

CHICOUTIMI: maison de ville, Joseph-Dandurand, face à la Sûreté du Québec, Place du Royaume, construction de 5 unités, reste à vendre 2 unités de 5 1/2 pièces, brique, insonorisé en béton, style futuriste, beaucoup de fenestration, aménagement du terrain fait au complet avec clôture en P.V.C. de qualité supérieure, livraison janvier 1989.

Inf.: 549-9255 ou 696-2065

Condominiums à louer(11)

JONQUIERE: 2 chambres à coucher, cuisine moderne, verrière au salon, salle à dîner, salle de bain spacieuse. Tel.: 695-2352, 695-3893.

Locaux à louer(15)

ATTENTION ATTENTION ATTENTION EDIFICE 1212 offre un local commercial de 1,000 à 3,000 pieds carrés déjà aménagés, \$8.00 du pied carré tout compris. Tel.: 545-6187.

CHICOUTIMI-NORD: voisin du Salon Lyse, près de McDonald's, 700 pi. car., idéal pour bureau d'affaires ou esthétique. Tel.: 543-2903, 545-3669 soir.

CHICOUTIMI: à sous-louer, 1,000 à 1,200 pi. car., situé près d'un bureau d'architecte, climatisé, toilette intégrée, télécopieur disponible, bonne condition. Tel.: 549-9311.

LOCAL COMMERCIAL à louer centre-ville, 307 Labrecque. Tel.: 543-3942 ou 543-5291.

RIVIERE-DU-MOULIN: entrepôt non chauffé, libre 1er janvier. Tel.: 549-3065.

Logements à louer(16)

A CHICOUTIMI: Rue Racine, 4 1/2, neuf, non chauffé, non éclairé, armoires mélamine, porte-patio, stationnement sur la Rue, \$300.00/mois. Tel.: 549-4776, 543-0003.

ARVIDA: à sous-louer grand 4 1/2, moderne, insonorisé, porte-patio, très bien situé, chauffé, éclairé, stationnement, libre, \$380.00. Tel.: 548-1284.

ARVIDA: centre-ville, 4 1/2 pièces, non meublé, rénové, très propre, balcon avec porte-patio, un mois gratuit. Tel.: 548-2128.

ARVIDA: RUE DUBOSE, GRAND 4 1/2, REPEINT A NEUF, POSSIBILITE CHAUFFE, ECLAIRE. TEL.: 549-6418.

ARVIDA: rue Kitimat 2 1/2, 3 1/2, meublés, chauffés, éclairés, libres immédiatement. Tel.: 547-5286, 548-7478.

CHICOUTIMI: arrière Place-du-Royaume, 5 1/2, demi-sous-sol, \$450.00 par mois, chauffé, éclairé. Tel.: 545-3639.

CHICOUTIMI: voir grands 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, bons prix. (\$250.00 à \$600.00), bien situés, tous les secteurs (Riv.-Du-Moulin, Chic., Chic.-Nord), possibilités meublés, chauffés, éclairés. Visites à toutes heures, 24 sur 24. Bon locataires seulement. Tel.: jour: 696-4352, 547-4788 soir: 696-4352, 542-6556, 674-2724.

CHIC-NORD: Voir annonce CHIC: à voir....

CHICOUTIMI: 3 1/2, près université, meublé, éclairé, chauffé, libre immédiatement, tel.: 696-0351, 547-5286.

CHICOUTIMI-NORD: rue Colbert, 4 1/2, non chauffé, non éclairé, libre immédiatement, UN MOIS GRATUIT. Tel.: 543-8013, 547-5286.

CHICOUTIMI: 59 des Ecorceurs apt 270, \$525.00 chauffé, éclairé, libre immédiatement, APPARTEMENTS REMI, tel.: 543-1268.

CHICOUTIMI-NORD: deux logement, 346, 352 rue Joffre, et 214, Triquet. Tel.: 545-0590, Claudette Hamel.

CHICOUTIMI-NORD: Vimy, 5 1/2 et 4 1/2, non chauffé, non éclairé, libre immédiatement, UN MOIS GRATUIT. Tel.: 549-0515, 547-5286.

CHICOUTIMI-NORD: 4 1/2 pièces, chauffé, 272 St-Ephrem, libre immédiatement, \$275.00 par mois. Tel.: 549-9335, B.Picard.

CHICOUTIMI: MEUBLE OU SEMI-MEUBLE, 1407 BOULEVARD RENAUD, 3 1/2 \$185.00, AUSSI: 248 ST-SACREMENT, 3 1/2, \$350.00, STATIONNEMENT, BALCON. TEL.: 549-4322, LAISSER MESSAGE, RES.: 549-8910.

CHICOUTIMI: 2 1/2, 3 1/2, 6 1/2, chauffés, éclairés, meublés ou non, près cégep, UQAC et hôpital. Tel.: 549-4567, 545-3115.

CHICOUTIMI: 3 1/2 meublé, chauffé, éclairé, des Crécerelles, près Place du Royaume, libre immédiatement, prix variants de \$325.00 à \$340.00, aussi avec balcon et porte-patio. Tel.: 549-5149, 696-2984.

CHICOUTIMI: 1244, Duchesne, app. 40, 3 1/2, meublé, chauffé, éclairé, libre immédiatement, \$325.00, tel.: 549-0403, 549-5149.

CHICOUTIMI: 3 1/2, meublé, chauffé, spacieux, tranquillité, repeint à neuf, près centres d'achat. Tel.: 549-1399.

CHICOUTIMI: Côte Réserve, 4 1/2, libre immédiatement, ST-JEAN-EUDES: 5 1/2, 4 1/2, libres immédiatement. Tel.: 545-1705, 543-2430.

CHICOUTIMI-NORD: 3 1/2, rue Ste-Marie, chauffé, éclairé, déneigé, libre immédiatement. Tel.: 549-8608, 544-1794.

CHICOUTIMI: 4 1/2, rue Morin, tapis, eau chaude fournie, libre immédiatement. Tel.: 549-8608, 544-1794.

CHICOUTIMI: grand 4 1/2, moderne, avec sous-sol, tapis, vénitienne et lustres inclus, \$385.00. Au 745 Côte-Réserve. Tel.: 545-9808, 543-2281.

CHICOUTIMI-NORD: 5 1/2, décembre gratuit. Tel.: 545-6719.

CHICOUTIMI: rue William Est, 2 1/2, 3 1/2, meublés, chauffés, éclairés. Aussi 5 1/2 pièces, chauffé, éclairé. Repeints à neuf, LIBRES IMMEDIATEMENT. Tel.: 542-5481, 549-8707 (heures des repas).

CHICOUTIMI: 4 1/2, arrière Place du Royaume, libre immédiatement. AUSSI AMEUBLEMENT COMPLET A VENDRE, cause départ. Tel.: 545-9708 (après 17h00).

CHICOUTIMI: duplex neuf, 5 1/2, aspirateur central, patio, décoré, 578, rue Malraux. Tel.: soir 543-7438, matin 696-4772.

CHICOUTIMI: 4 1/2, chauffé, semi-meublé, près des centres d'achats, Cégep, Hôpital, Université. Très propre. Libre 30 décembre. Tel.: 696-1351 jour, 696-0966 soir.

CHICOUTIMI: 6 1/2, non meublé, St-Paul, 2ième plancher. Tel.: 545-1371.

CHICOUTIMI: 1 1/2, 2 1/2, meublés, près Cathédrale, très propre. Tel.: 545-1371.

CHICOUTIMI-NORD: Cap St-François, 4 1/2, repeint, \$375.00 par mois chauffé, libre 1er janvier. Inf.: 543-2593.

CHICOUTIMI-NORD: un mois gratuit, 4 1/2, neuf, au 2011, Tadoussac. Tel.: Héleine Martin, 543-2904, 549-4887.

CHICOUTIMI: 3 1/2, chauffé, eau chaude fournie, laveuse sècheuse incluses, \$330.00, un mois gratuit. Tel.: 545-0161.

CHICOUTIMI: 3 1/2, semi-meublé, chauffé, éclairé, près Parc Jean Béliveau. Tel.: 545-3115, 549-6343 ou 545-3951.

CHICOUTIMI: grand 5 1/2, un mois gratuit, libre immédiatement, stationnement, endroit tranquille, \$350.00 par mois. Tel.: 548-1097.

CHICOUTIMI: à sous-louer, grand 4 1/2, non chauffé, non éclairé, frais peint, commodités, haut-de-maison, secteur résidentiel, 2 stationnements, cause: transfert. A voir. Tel.: 696-2735.

CHICOUTIMI: 3 1/2, chauffé, tel.: aux heures d'affaires 696-3377.

CHICOUTIMI: centre-ville, 4 1/2, 34-B Bossé ouest, repeint à neuf, stationnement et remise, libre immédiatement, \$330.00, non chauffé. Tel.: 543-5156.

CHICOUTIMI: deux 4 1/2, 707 St-Paul, \$265.00 non chauffé, non éclairé, \$300.00, chauffé, éclairé. Tel.: 549-8859.

CHICOUTIMI: 5 1/2 pièces, 2 salles de bains, presque neuf, situé début rang St-Pierre, près route 170, libre immédiatement. Tel.: 543-9641.

CHICOUTIMI: RUE ANGOULEME, 4 1/2, EAU CHAUDE FOURNIE, STATIONNEMENT, DANS BLOC DE LOGEMENTS. TEL.: 549-6418.

CHICOUTIMI: ARRIERE CENTRES D'ACHATS 4 1/2 ET 5 1/2, REPEINTS A NEUF, ENTREE CONTROLÉE. TEL.: 549-6418, 543-4009.

CHICOUTIMI: 4 1/2, non chauffé, non éclairé, rénové à neuf, armoires mélamine, \$285.00 par mois, libre 1er février. Tel.: 693-9044.

CHICOUTIMI: 4 1/2, neuf, avec frigidaire, câble fourni, déneigement, remise. Tel.: 543-5885.

CHICOUTIMI: 3 1/2, meublé, chauffé, éclairé, situé 606 des Pluviers, (quartier des Oiseaux), libre immédiatement, \$335.00 par mois. Tel.: 549-5149.

CHICOUTIMI: 674 TACHE, 2 1/2, meublé, chauffé, éclairé, prix abordable. Tel.: 693-9041.

CHICOUTIMI: 3 1/2 meublé, chauffé, éclairé, situé 979-A Chemin St-Paul, demi sous-sol, \$275. Tel.: 549-6594.

CHICOUTIMI: 3 1/2 de qualité, 658 Sydenham, près UQAC et Cégep, meublé, entrée contrôlée, porte-patio, à sous-louer rapidement au plus offrant. Tel.: Maison: 545-2426, bur: 545-0698.

CHICOUTIMI: à sous-louer, 5 1/2 moderne, près hôpital, Cégep, Université, libre en janvier, 658 Sydenham app.34. Tel.: 545-4757 après 17:00.

JONQUIERE: rue de la Loire, 3 1/2, chauffé, éclairé, meublé. Tel.: 695-2669, 547-5286.

JONQUIERE: rue Nadeau, 3 1/2, 5 1/2 pièces, meublé ou non, chauffé, éclairé, libre immédiatement. Tel.: 547-1456, 547-5286.

JONQUIERE: 3 1/2 et 4 1/2, non meublé, avec balcon et porte-patio, libre immédiatement, \$285. Non chauffé. Situé coin Ste-famille-Racine, Kénogami. Tel.: 549-5149, 547-0938.

JONQUIERE: 4 1/2, 3766 Ball, non chauffé, non éclairé, libre immédiatement, \$250.00 par mois. Tel.: 542-6454.

JONQUIERE: Paroisse Ste-Marie, 3 1/2 pièces, moderne, non meublé, non chauffé, non éclairé, stationnement, libre 1er décembre, \$280.00. Tel.: 547-2586.

JONQUIERE: 3 1/2, meublé, non chauffé, non éclairé. Tel.: 547-3998.

JONQUIERE: grand 4 1/2, chauffé, éclairé, sous-sol, \$350. Tel.: 547-8540.

COMMERCE A VENDRE</

KENOGAMI: grand 5 1/2, meuble, chauffe, éclair, câble de télévision, libre immédiatement. Tél.: jour 547-2106, soir 542-0471.

LA-BAIE: grand 3 1/2, centre-ville, secteur Bagotville, vue sur la Baie des Ha-Ha, luxueux, libre immédiatement. Tél.: 544-4942, 544-7313.

LA BAIE: un mois gratuit, grand 3 1/2 moderne, meuble, eau chaude fournie, près des Galeries de la Baie. Tél.: 544-6004, 544-9309.

LA BAIE: 3 1/2, frais peint, tapis neufs, semi-meublé ou non, libre immédiatement, quartier Poly. Tél.: 544-6051 soir.

LA-BAIE: 4 1/2, 12 kilomètres de la base. Pour informations, après 17h00, 677-3439.

LA-BAIE: 4 1/2, 5 1/2, eau chaude fournie, près de l'Alcan et de la polyvalente, tél.: 544-5084.

LA-BAIE: 5 1/2, 2 1/2 semi-meuble, 3 1/2. Tél.: 544-7589 après 17h00.

LA-BAIE: 6 1/2, 3 chambres. Tél.: 544-7840.

LATERRIERE: 2 1/2 pièces, meuble, chauffe, éclair, très beau site au 6168 Chemin St-Henri Laterrière, face à l'école d'équitation. Tél.: 549-3232, 549-4803.

LATERRIERE: 4 1/2, près de la nouvelle usine, chauffe, éclairé ou non, meuble ou non. Tél.: en tout temps: 678-9551, heures de bureau: 542-8127.

LATERRIERE: 4 1/2, 1 mille de la Base, un mois gratuit. Tél.: 696-1798, 678-9553.

LATERRIERE: 4 1/2, neuf, porte-patio, remise, garage incuis, chauffe, éclairé, route 170 base militaire, tél.: 678-1366.

RIVIERE-DU-MOULIN: Voir annonce CHIC: avoir....

RIVIERE-DU-MOULIN: 4 1/2, non chauffé, \$350.00 par mois, libre immédiatement, aussi 3 1/2, sous-sol. Tél.: 549-3065.

RIVIERE-DU-MOULIN: 3 1/2 libre immédiatement, peinturé à neuf, tapis neuf, \$265.00. Un mois gratuit. Tél.: jour: 549-9087, soir et fin de semaine 545-2103.

RIVIERE-DU-MOULIN: demi-sous-sol, 4 1/2, non chauffé, non éclairé, \$325.00. Tél.: 549-2045.

RIVIERE-DU-MOULIN: 4 1/2 non chauffé, non éclairé, moderne, libre immédiatement. Tél.: 545-3137.

RIVIERE-DU-MOULIN: 4 1/2, genre studio, vue sur Saguenay. \$340.00 mois. Tél.: 549-3233.

CHICOUTIMI: 5 1/2, chauffe, eau chaude, arrière Place Saguenay, libre immédiatement. Tél.: 548-2015, 548-7560.

JONQUIERE: près cégep, 4 1/2, chauffés, non éclairés. Tél.: 547-1456, 547-5286.

LA BAIE: 4 1/2, 5 1/2, prix spéciaux, près de la Polyvalente et de l'Alcan. Tél.: 544-5084, 544-7601.

Maisons à vendre(17)

CHICOUTIMI: jumelé neuf, rue Estacade (face à Piscine Soleil), 1,120 pieds habitables, un côté seulement, prix très raisonnable. Construction Gigari, tél.: 696-1817.

CHICOUTIMI: 185 Rimbaud, 1987, bungalow, 1,144 pieds carrés, moderne, brique et acier, terrain 8,300 pi. car. Construction Gigari, tél.: 696-1817.

CHICOUTIMI-NORD: 172 Belleville, neuve, très moderne, paliers, plus de 1,600 pieds habitables, terrain 69x100. Construction Gigari, tél.: 696-1817.

CHICOUTIMI-NORD: 219 Delisle, grande maison avec logement 3 1/2, construction 3 ans, tél.: 543-2347.

CONSTRUCTION NEUVE, 3 chambres, moderne, clé en main, prix: \$72,500.00. 3771 St-Jules, Jonquière, tél.: 547-3422.

JONQUIERE: bungalow 12 ans, 3 chambres à coucher, 2 salles de bains, sous-sol entièrement fini, asphalté, remise, clôturé, paysagé. Tél.: 547-7776.

LA BAIE rue des Rosiers, secteur Bagotville, maison neuve, directement du constructeur, terrain 65x105 avec une vue superbe sur la Baie. Prête à habiter fin janvier, \$64,000.00. Tél.: 544-8327, 549-7995.

ARVIDA: BUNGALOW 25 x 36, de 12 ans, rénové au complet, piscine, clôturé. Faut voir. Faites votre offre. Vente pour cause de maladie.

548-6458

Maisons à louer(18)

BUNGALOW 7 1/2 pièces, Roberval, Lac-St-Jean, à louer: \$290.00. Inf.: (514)646-7046.

CHICOUTIMI: maison neuve à louer, situé au 741-743 rue des Chardonnerets à l'arrière Place du Royaume. Tél.: 549-4803, 549-3232.

JONQUIERE: maison seule, 5 1/2, non chauffé, non éclairé, remise extérieure. \$395. Tél.: 547-0201.

ST-HONORE: 4 1/2, propre, libre 1er janvier, chauffe, éclairé, stationnement déneigé, \$375.00, bail de 6 mois ou plus. Tél.: 543-3063.

LA-MALBAIE: skieurs, 3 chambres à coucher, location semaine ou fin de semaine. RESERVEZ DES MAINTENANT. Tél.: 543-8804 après 17h00.

ST-HONORE: maison de campagne 5 1/2 pièces, terrain 75 acres, libre immédiatement, chauffe, \$425.00/mois. Tél.: 673-3600.

Terrains à vendre(21)

ANSE ST-JEAN: Chance unique, 4 terrains de 132,000 pieds carrés, vue sur le Mont Edouard, servitude rendue, prix dérisoire. Tél.: 545-8698 laissez message.

CHICOUTIMI-NORD: terrains 6,500 à 30,000 pi. car., sans voisin arrière, partie boisée et vue panoramique sur la ville et le Saguenay. Tél.: 543-2866, 545-8657.

QUARTIER DES OISEAUX: PAS DE VOISIN ARRIERE, 65x200, VOISIN RUE ROITELET, AUTRES TERRAINS 83x115 ET MOINS, CONDITIONS PAIEMENT FACILE. TEL.: 549-4322, LAISSER MESSAGE, RES.: 549-8910.

RUE BELLEVILLE: prêt à construire, vue sur les Monts-Valins, prix spécial: \$12,500.00. RUE STE-AGATHE, avec vue sur le Saguenay, prêt à construire au printemps, prix spécial. Inf.: C.A. Gauthier, 543-8211.

Autos à vendre(30)

A VENDRE POUR cause de transfert: Dodge Shadow Edition Spécial, 1988, turbo, blanch, vitres et barreaux électriques, radio-cassettes, 10,000 kilomètres, entièrement équipée, entreposée l'hiver. Inf.: Gervais Lepage, 542-0053.

BUICK PARK AVENUE 1986, toute équipée, 66,000 kilomètres, garantie jusqu'en 1991 millage illimité, comme neuve, \$16,500.00. HONDA CIVIC Berlina LX-1988, 19,000 kilomètres, comme neuve, \$12,900.00. TOYOTA TERCEL 1986, 4 portes, radio AM-FM cassettes, très propre, 28,000 kilomètres, \$7,500.00. Toute offre raisonnable acceptée. Tél.: 549-8010.

DODGE Aries K, 1981, très propre, Tél.: 674-2232.

DODGE OMNI 1983, mécanique A-1, 5 vitesses, prix de cotation: \$2,700.00, laissée: \$2,000.00. Tél.: 547-4607.

FORD ECONOLINE 1988 gris, laisse pour la balance des termes. Tél.: 548-3624, 545-1240.

FORD GRANADA 1981, 6 cylindres, \$800.00. Tél.: 696-2930 jour, 545-6430 soir.

FORD LTD STATION WAGON 1985, 40,000 kilomètres, très propre. Balance de garantie. Cause décès. Prix à discuter. Tél.: 696-3134.

FORD THUNDERBIRD 1981, peinture neuve, très bonne condition. Tél.: 543-6431, 545-6542.

HONDA ACCORD 1982, 3 portes, 5 vitesses, prix discutable. Tél.: 549-9284.

HYUNDAI PONY 1985, très propre, comme neuve, bas millage, offre raisonnable acceptée. Tél.: 673-4845.

PLYMOUTH HORIZON 1988, automatique, 5,000 kilomètres, 4 portes, en excellente condition, \$6,700.00 négociable. Tél.: 274-2328, 274-2880.

PONTIAC FIERO 1988, seulement 1,000 kilomètres, couleur blanche, légers dommages côté droit, pour \$5,700.00 négociable. Tél.: 274-3955.

VOLVO 1980, en parfait état. Tél.: 542-9741.

1987 OLDSMOBILE CUTLASS CIERA BROUGHAM Cause de maladie. Faites votre offre.

548-6458

Camions à vendre(33)

FORD EXPLORER 1977, moteur neuf, \$1,500.00. Tél.: 696-0039.

FORD RANGER 1983, radio cassettes AM/FM, plus 4 pneus d'été avec mags, le tout en bonne condition, \$2,500.00. Tél.: 549-0498, 543-2616.

JEEP CHEROKEE Laredo 1981, 4 portes, 85,000 kilomètres, très propre, mécanique A-1. Tél.: 668-4175.

PICK-UP DATSUN 1983, king cab, boîte fibre de verre, 5 vitesses, manuelle, 110,000 kilomètres, mécanique A-1, \$3,200.00. Tél.: 679-8341.

SUZUKI SAMOURAI 4x4 1988 1/2, 23,000 kilomètres, balance de garantie, plusieurs options. Tél.: 542-5092.

Machinerie(34)

EBRANCHEUSE Caterpillar 1986, tête Denis, mécanique A-1. Tél.: 514-437-6577.

OPERATEUR II Bûcheuse Caterpillar 227, tête Haricana; Débranchéuse Tangay, tête Denis; Slacher Tangay Grappe 667 F. Clark. Conditions: Contrat garanti jusqu'à Noël et après annuellement. Pour inf.: (807)345-8619.

TRACTEUR Massey-Harris, gratte à neige, chaîne, bon état, \$1,200.00. Tél.: 348-6797.

UNE TRONCONEUSE CC100 1979 et une autre 1982 avec joy-stick, en bonne condition. Tél.: 275-0250, 251-3089.

Motos à vendre(35)

TROIS ROUES 200M, 1984, tres bonne condition. Tél.: 544-9406.

Motoneiges à vendre(36)

A VOIR: Bombardier Olympic 1971, parfaite condition, \$350.00. Tél.: 693-8793.

BOMBARDIER SKANDIC 20 forces, 1974, comme neuf, \$550.00 négociable. Tél.: 673-3917.

DES \$\$\$ POUR VOS VIEILLES MOTONEIGES. NOUS RECUPERONS LES MOTONEIGES ACCIDENTEES OU HORS D'USAGE (POUR LES PIECES). TELEPHONE AU 481-2352, 481-2698. NOUS PASSERONS LES CHERCHER.

MOTONEIGE Elite en très bon état, \$2,300.00. Tél.: 547-9989.

PIECES de motoneige neuves ou usagées. Vêtements de motoneige pour homme, femme, enfant. Sport J.R. Turcotte, 1950 Rte Coulombe, Shipshaw. Tél.: 542-5429.

YAMAHA EXCEL 1988, neuve, 600 kilomètres. Tél.: 693-9093.

YAMAHA SRV 1988, comme neuve, prix à discuter. Tél.: 545-8141, 696-2197.

Pièces et accessoires(37)

ACHETONS automobiles pour pièces si complet. Gilbert Auto Inc. Tél.: 543-8361.

Souffleuses à vendre(41)

SOUFFLEUSE à neige, de marque John Deere en bon état. Tél.: 543-4103.

SOUFFLEUSE Arien, très bon état. Tél.: 543-5892 sur semaine entre 9h00 et midi.

Souffleuses à vendre. Tél.: 673-4124.

Tracteurs à vendre(42)

TRACTEUR MASSEY HARRIS avec gratte à neige et chaîne, en bon état, \$1,200.00. Tél.: 348-6797.

Occasion d'affaires(51)

RECHERCHE une personne désirant investir à court terme dans une entreprise prometteuse. Capital: \$5,000.00. Tél.: 545-4799 M. Boulianne.

Offre de service(52)

A BAS PRIX: \$14.95 de l'appel (call), réparation d'appareils électroménagers. Tél.: 696-1718.

ARMOIRES GL INC.: Armoires en démonstration, 25 ans d'expérience, prix compétitif, tél.: 548-1231.

ATTENTION: CENTRE DE MASSAGE PROFESSIONNEL pour tous. Pour rendez-vous, tél.: 542-6200.

BACHELIERE EN ARCHITECTURE: Conception et réalisation de plans de maison, de rénovations, d'aménagements paysagers. Tél.: 693-8466, 542-0250.

CURRICULUM VITAE: rédaction professionnelle, personnalisée. Traitement de textes. DACTYLOGRAPHIE, Secrétariat expert. Tél.: 696-2959.

DESSINATEUR: plans de maison, multiplex, etc... Pour construction et rénovation. Serge Gagnon, T.S.C.A., tél.: 543-1574.

FAMILLE DE GARDE offre leurs services pour garder vos enfants en tout temps, de 2 à 10 ans, quartier St-Mathias, références fournies. Tél.: 548-3518.

FERAIS REPARATION de toutes sortes: soudure et fabrication, machiniste, réparation de canots et chaloupes fibre de verre. S'adresser à 543-1142, 549-7100.

HOMME avec expérience offre ses services pour plastrage résidentiel ou autres. Estimation gratuite. Tél.: 542-9864, 548-9808.

J'offre mes services pour peinture et plastrage. Tél.: 545-1363.

MEUBLES mélamine sur mesure, armoires, rénovation intérieure, prix compétitifs. Tél.: 678-9690.

ON DEMANDE une personne d'expérience dans la technique et soin des pieds. Tél.: 543-5892 entre 09:00 et midi, sur semaine.

POSE de tapis, prêt-à-tapis, Gilles Menard, tél.: 547-1343, 695-2339.

SABLAGE et finition de plancher, pose de bois franc, estimation gratuite, travail garanti. Tél.: 674-2458.

SANDRA, tél.: 542-8016.

Personnel demandé(53)

BARMAID (barman) demandé(e), bar B-52, avec ou sans expérience. Critères: être jolij(e) et avoir de l'entregent. Tél.: 696-5152, entre 9h00 et 13h00.

JE RECHERCHE aide-familiale pour famille de trois enfants, pouvant demeurer chez l'employeur plus congés et salaire, travail garanti à l'année, personne sérieuse et honnête seulement. Tél.: 548-2281, 548-6724.

LIVREUR(SE), conviendrait pour personne retraitée. Pour restaurant. Demandez Germain, 696-0666.

PERE NOEL à quelques temps de libre pour party. Tél.: 545-6976.

POSSIBILITE DE CARRIERE: 50 nouveaux postes disponibles, commission, \$15,000.00, \$20,000.00, \$30,000.00, plus boni, plus prime d'encouragement. Nous sommes une importante société canadienne en pleine expansion. Aucune expérience requise. Formation assurée. Gagnez de l'argent tout en apprenant. Automobile nécessaire. Appelez 549-6007 demandez Jocelyn Roy.

TORONTO: travail pour une compagnie de service d'entretien ménager, salaire: \$250.00 et plus, poste immédiat, appelez Dominique 545-3017.

TRUST PRÊT ET REVENU

COURS EN IMMOBILIER

Vous voulez faire carrière en immobilier. Vous êtes à la recherche d'un emploi ou votre salaire sera à la mesure de vos possibilités et capacités personnelles, un emploi rémunérateur dont le quotidien est absent de monotonie. Vous êtes en mesure de relever le défi.

Pour de plus amples informations contactez Raymond Desbiens F.R.I.

543-1144
1448, boul. Talbot
Chicoutimi

Ameublement(62)

AA. ACHAT, ACHAT, & VENTE — Poêle, réfrigérateur, laveuse, sècheuse, mini-laveuse, mini-sècheuse, mini-laveuse-essoreuse, congélateur. Payons comptant. Allons les chercher. Garantie 90 jours et plus. J.C.M. SERVICE, 764 rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi, tél.: 549-3721.

ACHAT ABSOLUMENT IMBATTABLE le prix que l'on paye pour vos cuisiniers, réfrigérateurs, laveuses, sècheuses. MEUBLES ST-HUBERT: 695-1202. PAYONS COMPTANT.

ACHAT, ACHAT, VENTE: laveuse, poêle, réfrigérateur. Éléments, pièces neuves et usagés, et réparations. Garantie 90 jours et plus. TELE-REFRIGERATION 333 INC., 333, Begin, Chicoutimi, tél.: 696-3537.

AMEUBLEMENT COMPLET 3 appartements, moderne, à partir de \$1,595.00. chambre, salon et cuisine, vendu en bloc ou séparément. Les plus gros vendeurs de ménage dans la région. Sur rendez-vous seulement, tél.: 542-6514, Ameublement Capri.

FRIGIDAIRE \$250.00, poêle \$100.00, laveuse \$200.00, sècheuse \$75.00, mobilier de cuisine \$50.00, télévision 20", \$100.00, lit 39 ou 54 \$100.00. Mini-laveuse, mini-sècheuse, \$250.00 les deux. Tél.: 547-2313 ou 1853 Fortier, Kenogami.

LIT électrique (tête et pied ajustables), état neuf. Tél.: 662-6045.

LOT D'ETAGERES 3 sections, \$450.00. Causeuse: \$400.00. Set de chambre modulaire: \$650.00. Matelas 54, \$175.00. Cuisine en formica, \$425.00. Lave-vaisselle \$549 et micro-ondes .06 Moffat, \$229.00. Vendu par MEUBLES JACQUES GRENIER, 2202, St-Dominique, Jonquière. Tél.: 695-3876.

MEUBLES EN VRAC, mobilier de salon modulaire \$495.00, mobilier de chambre 4 morceaux \$269.00, matelas et boîte 54 \$259.00, 25 ans de garantie. Rendez-vous seulement, tél.: 542-6514, Ameublement Capri.

POELE ET REFRIGERATEUR, couleur jaune, état neuf, \$550.00. Tél.: 693-8289.

Animaux(63)

A LOUER, emplacement pour chevaux d'équitation, selle anglaise ou western, manège intérieure. Tél.: 543-9641.

CHEVAL d'équitation Quateros, 4 ans, tél.: 545-6542, 543-6431.

CHIOTS Boxer bringués ou fauves, Bouledogue anglais pure race. Tél.: 276-4092.

CHOW-CHOW noirs, enregistrés. Aussi Chow-Chow, roux, mâle, 3 ans, pur-sang. Tél.: 549-5418.

DANOIS à vendre, dressé, prix à discuter. Tél.: 542-9665 demandez Mario.

JUMENT d'équitation enregistrée, très douce, aucune maladie, âge 4 ans, très bien domptée. Tél.: 543-9641.

VACHES et taures Holstein croise, fraîches ou dues sous peu, à vendre. Tél.: 274-3182.

VACHES HOLSTEINS pur-sang et croisées vèlant cet automne, à vendre. Tél.: 345-8575.

2 CHIOTS COCKER à vendre. Tél.: 543-3697.

Bois de chauffage(64)

BOULEAU \$28.00 rond, \$33.00 fendu, \$65.00 la corde de 4', tél.: 678-2353, 678-9614.

Camping(65)

CAMPEUR motorisé à vendre ou à louer. Tél.: après 17h00, 549-7992.

Demandé(67)

ACHETONS cuivre, fer, aluminium, payons le meilleur prix. Location de conteneurs en métal. Benoit Girard Métal, 2360 Cantin, Parc Industriel, Jonquière, tél.: 695-9745.

Achèterais souffleuse pour pièces, tél.: 673-4124.

AUTOS ET CAMIONS usagés (rebut), et toutes sortes de métaux, etc... 3357, boulevard St-François, Jonquière, tél.: 542-6938.

Divers(68)

AMOUREUX DU NORD: album de photos, noms, descriptions, téléphones, hommes, femmes. Inscription gratuite aux dames 6679, Cachée, St-Damien, JOK-2E0. Tél.: (514)835-3820.

ARBRES DE NOEL: sapins et pins cultivés, sapins semi-cultivés et bouleaux, prix très compétitifs. Points de vente: Irving coin boul. Talbot-St-Thomas, Chicoutimi; Pierrette Gilbert, 110, de la Colline, La-Baie. INF.: 544-3760.

ARMOIRES de cuisine en chêne massif, à voir sur place, 6 ans d'usage. Tél.: 547-1122.

ARMOIRES en chêne, plaque chauffante avec fourneau encastré, lave-vaisselle Inglis, fourniture à l'huile, comptoir de cuisine en marbre. Tél.: 542-8019.

Balles de foin à vendre, tél.: 672-2061.

GRATTE avec système électrique pour quatre roues, à vendre, \$375.00, installation comprise. Tél.: 548-3249, demandez Réjean.

LIT 39, aquarium 108 gallons, tout équipé, prix à discuter. Tél.: 544-6039.

NOUS ramassons tout, de la cave au grenier. Tél.: 547-0215, 542-7612.

RECHERCHE personnes désireuses de perdre du poids et faire de l'argent. Téléphonez: Alain Racine, 548-4578.

ROLL-BAR, grill guard, pour Toyota 4x4 ainsi que système de son pour auto. Tél.: 544-7251.

SPECIAL avant Noël, deux lits solaires, 28 tubes, état de neuf, prix d'aubaine. Tél.: 672-6217.

COMMIS Epicerie de nuit

Un supermarché de la région est à la recherche d'un(e) commis d'épicerie de nuit à temps partiel 25 à

Vacances,
voyages(77)

UN BILLET aller Bagotville-Montreal
pour le 24 décembre, \$65.00
Tel. 547-2633, 695-1373.

Vêtements(78)

MANTEAU Christian-Dior, castor rose,
manches renard, avec chapeau, couleur
champagne, grandeur: 10, comme neuf,
\$3,000.00 ferme Tel. 548-6102.

MANTEAU chat sauvage, peaux allon-
gées, acheté en 1988, grandeur 7-8, prix:
\$1,500.00 Tel. 542-8652.

**APPUYONS
LES PROJETS
DES PEUPLES
DU TIERS MONDE**



Aide-pâtissier(ère)

Un supermarché de la région est à la recherche d'un(e) aide-pâtissier(ère) à temps partiel 20 à 30 heures/semaine.

Le ou la candidat(e) devra posséder beaucoup d'entregent, bonne personnalité, disponibilité en tout temps et de l'expérience dans le domaine.

Faire parvenir curriculum vitae à:

Le Quotidien,
1051, boul. Talbot, Chicoutimi, G7H 5C1,
DEPT: 3544.

VOUS ÊTES A LA RECHERCHE D'UN EMPLOI?

QUOTIDIEN

vous présente les emplois disponibles au
**Centre d'Emploi
du Canada**

Mécanicien(ne) moteur diesel

No offre: 1620-8584-382
Lieu: Chicoutimi
Traitement: Perm. temps plein
Conditions: 3 à 5 ans d'exp.
dans le diesel, cours en méca-
nique. Exp. obligatoire dans la
réparation de grosses ma-
chines

Fonctions: Faire mécanique
sur véhicules lourds

Technicien(ne) en génie civil

No offre: 1707-2165-222
Lieu: Chicoutimi
Traitement: A discuter
Conditions: Perm. temps plein
Exigences: 2 ans d'expérience,
Dec en génie civil et lecture de
plans pour aqueduc et égout

Sommelier(e)

No offre: 1685-6125-113
Lieu: Chicoutimi
Traitement: \$4.75/hr
Conditions: Perm. temps plein
Exigences: Connaissance des
vins et liqueurs, expérience re-
quise

Fonctions: S'occuper des vins
et liqueurs

Vendeur de maisons préfabriquées

No offre: 1656-5172-114
Lieu: Chicoutimi
Traitement: A commission
plus bonus
Conditions: Perm. temps plein
Exigences: Expérience dans la
vente ou dans la construction.
Doit posséder véhicule et
connaître la construction (un
atout)

Fonctions: Faire vente de mai-
sons préfabriquées

Barmaid (Homme ou Femme)

No offre: 655-9221-6123-110

SE PRÉSENTER AU CEC DE VOTRE LOCALITÉ
POSTES ÉGALEMENT OUVERTS AUX HOMMES ET AUX FEMMES

Lieu: La Baie
Traitement: Salaire minimum
plus pourboire
Conditions: Perm. 24 hres/
sem. de 11h30 à 19h30 ou
19h30 à 3h30 A.M.
Exigences: Expérience obliga-
toire dans service de bar

Secrétaire de bureau

No offre: 1694-4111-110
Lieu: Chicoutimi
Traitement: \$6.60/hr
Conditions: Perm. temps partiel
(18 à 20 hres/sem.)
Exigences: Très rapide à la
dactylo, bilingue et minimum
d'expérience

Fonctions: Faire réception et
travail général de bureau

Contremaître d'atelier de soudure

(Homme ou Femme)
No offre: 603-3081-8330-126
Lieu: La Baie
Traitement: \$30,000.00 et plus,
benefices marginaux
Conditions: Perm. 40 hres/
sem.

Exigences: 10 ans d'expé-
rience comme contremaître
d'atelier de soudure, lecture de
plans obligatoire
Fonctions: Travail en atelier
seulement

Monteur d'enseignes

No offre: 1077-A-3971-8531-
248
Lieu: Jonquière
Traitement: \$8.00 et plus, selon
expérience
Conditions: Perm. 40 hres/
sem.
Exigences: Formation ou expé-
rience récente en ferblanterie
ou dans le métier de mon-
teur d'enseignes

Secours en Arménie

Première étape franchie

MOSCOU (AFP) — La première phase des opérations de secours à la suite du séisme du 7 décembre en Arménie touche à sa fin, et la prochaine étape sera essentiellement consacrée à la reconstruction dans les régions dévastées, a annoncé lundi le premier ministre soviétique Nikolai Ryjkov.

"Aujourd'hui, nous approchons de la nouvelle phase, plus longue. Son objectif est la reconstruction du potentiel social et économique" de la région, a déclaré M. Ryjkov lors d'une conférence de presse à Erevan, la capitale de l'Arménie, retransmise par la télévision.

M. Ryjkov, qui dirige la commission du Bureau politique chargée de coordonner les secours, a estimé par ailleurs que les cinq milliards de roubles (environ \$8 millions US) alloués par le gouvernement à la reconstruction des logements et des usines étaient insuffisants.

Le premier ministre a annoncé plus tard aux habitants d'Erevan que les plans des architectes pour la reconstruction de Leninakan, la deuxième ville d'Arménie, détruite à 80 pour cent, et de Kirovakan, moins touchée par le séisme, allaient être publiés cette semaine, pour faire l'objet d'une discussion publique. "Nous voulons que ces villes soient des villes arméniennes, pas des bidonvilles", a-t-il dit.

Spitak transférée

La ville de Spitak, entièrement détruite par le tremblement de terre, sera reconstruite sur un autre site, car elle était située sur une faille géologique.

La participation étrangère aux travaux de reconstruction n'est pas exclue, a précisé M. Ryjkov en réponse à une question.



TRAVAIL — Des travailleurs démontent minutieusement un édifice dans la ville de Spitak en Arménie. Le building s'est effondré comme château de cartes lors du tremblement de terre qui a fait 23,700 victimes.

La presse soviétique avait affirmé que la qualité médiocre des immeubles élevés était à l'origine de leur effondrement. M. Ryjkov a déclaré à ce sujet que des "contraintes technologiques" n'avaient pas été respectées lors de leur construction.

Alors que les opérations de secours touchent à leur fin et que s'accélère l'évacuation des femmes, des enfants et des personnes âgées de la zone touchée par le séisme, M. Ryjkov a déclaré qu'il n'existait pas encore de bilan définitif de la catastrophe qui, a-t-il dit, a fait "des dizaines de milliers de morts".

Quelque 23,700 corps ont été extraits des décombres et 15,300 personnes ont été sauvées, a-t-il dit. Plus de 70,000 personnes ont été évacuées, les hommes restant sur place pour participer aux travaux de reconstruction des villes.

ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans les annonces de la promotion des Harlem Globetrotters dans les éditions du 11 et 18 décembre du Progrès-Dimanche et du Quotidien du 15-16-17 et 19 décembre, concernant le prix des billets pour enfants.

Le prix est de \$8.50 au lieu de \$5.50.

La direction des journaux concernés tient à s'excuser de cette erreur auprès de toute la clientèle et des dépositaires concernés.

progrès dimanche

QUOTIDIEN

La commission du Bureau politique a aussi annoncé lundi que la première édition d'un bulletin d'information contenant des appels et des photographies, destinés à faciliter la réunification des familles dispersées par la catastrophe, avait été publiée à Erevan.

Les 100.000 exemplaires de ce bulletin doivent être diffusés dans l'ensemble de l'Arménie et dans les endroits où les personnes évacuées sont temporairement hébergées.

Tensions inter-ethniques

Par ailleurs, les Izvestia ont exprimé leur inquiétude devant les tensions inter-ethniques toujours vives en Arménie et en Azerbaïdjan. "Nous avons eu tort" de penser qu'elles se dissiperaient après le séisme, écrit le quotidien du gouvernement.

La "propagande excessive" au sujet de l'aide azérbaidjanaise aux Arméniens après la catastrophe "a malheureusement eu des effets inverses" de ceux escomptés, ajoute le journal qui publie les commentaires de deux journalistes soviétiques basés à Erevan et de deux autres basés à Bakou, la capitale de l'Azerbaïdjan.

Alors que les dirigeants azérbaidjanais avaient sincèrement voulu aider les victimes, "de nombreux Arméniens ont ressenti comme un manque de tact" la publicité faite autour de l'aide en provenance d'Azerbaïdjan.

Critiquant les nationalistes arméniens qui ont refusé les secours azer-

baidjanais, les Izvestia écrivent: "Le sang de ceux qui n'ont pas été sauvés à Leninakan, Spitak et Kirovakan est sur les mains des gens qui ont organisé des rassemblements et des blocus".

Le vice-ministre soviétique de l'Intérieur, M. Valery Trouchine, a lui aussi vivement critiqué les membres du Comité Karabakh, fer de lance du mouvement nationaliste arménien. Il a affirmé que leurs "émis-saires" en divers endroits de la République d'Arménie ont pris l'initiative d'"expulser les gens de chez eux, puis ont pillé leurs maisons et y ont mis le feu".

M. Trouchine a accusé les militants du Comité de chercher désormais à exercer une influence sur les enseignants et les étudiants d'Arménie. Six des onze dirigeants du Comité Karabakh ont été arrêtés depuis le tremblement de terre.

Les nationalistes arméniens mènent depuis dix mois une campagne pour le rattachement à l'Arménie de la région azérbaidjanaise du Nagorny Karabakh, au cours de laquelle plus de 60 personnes ont été tuées dans les deux républiques.

Les Arméniens et les Azéris ont vécu ensemble pendant des siècles et doivent continuer ainsi, a déclaré M. Ryjkov, qui doit regagner Moscou mardi avec d'autres membres de la commission. "Il n'y a pas d'autre solution ici", a-t-il dit. "La question doit être réglée par des compromis, par des solutions politiques mutuellement acceptables", a ajouté le Premier ministre.



Min.: -7
Max.: -6

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions météorologiques pour la province de Québec émises par Environnement Canada pour mardi avec un aperçu pour mercredi.

Situation générale: une dépression provenant de l'ouest des Grands Lacs a envahi le nord-ouest de la province. Elle est accompagnée d'un peu de neige. Cette dépression s'étendra sur l'est du Québec au cours de la journée. De plus, un front chaud glissera sur le sud-ouest et donnera un peu de grésil ou de pluie verglaçante sur son passage.

Les températures seront très douces pour ce temps-ci de l'année.

Abitibi-Témiscamingue: Neige. Accumulation: 10 à 15 cm. Max.: près de -6. Min.: -6 à -8. Vents modérés. Mercredi: un peu de neige en matinée. Dégagement partiel par la suite.

Pontiac-Gatineau et Lièvre: Neige parfois mêlée de grésil en après-midi. Accumulation: 5 à 10 cm. Max.: près de -2. Min.: près de -3. Vents modérés. Mercredi: nuageux avec quelques chutes de neige.

Laurentides: Neige. Risque de grésil en après-midi. Accumulation: 5 à 10 cm. Max.: près de -3. Min.: près de -4. Vents modérés. Mercredi: nuageux avec un peu de neige.

Ottawa-Hull-Cornwall: Nuageux avec un peu de neige.

parfois mêlée de grésil, surtout en matinée. Risque de pluie verglaçante en après-midi. Max.: près de 0. Min.: près de -1. Vents modérés par moments. Risque de précipitations: 50 p.c. Mercredi: plutôt nuageux avec averses ou chutes de neige fondante dispersées.

Montréal: Nuageux avec un peu de neige parfois mêlée de grésil, surtout en matinée. Risque de pluie verglaçante en après-midi. Max.: près de 0. Min.: près de -2. Vents modérés par moments. Risque de précipitations: 50 p.c. Mercredi: plutôt nuageux avec averses ou chutes de neige fondante dispersées.

Estrie, Trois-Rivières et Drummondville: Nuageux en matinée. Faible neige parfois mêlée de grésil et risque de pluie verglaçante par la suite. Max.: près de -1. Min.: près de -3. Vents modérés. Risque de précipitations: 70 p.c. Mercredi: nuageux avec quelques averses ou chutes de neige.

Beauce, Québec: Nuageux en matinée. Neige passagère par la suite. Accumulation: près de 5 cm. Max.: près de -2. Min.: près de -5. Vents modérés. Mercredi: faible neige.

Lac St-Jean: Neige. Accumulation: près de 10 cm. Max.: près de -6. Min.: près de -7. Vents modérés par moments. Mercredi: faible neige.

La Tuque, Réserve des Laurentides: Neige. Accumulation: 5 à 10 cm. Max.: près de -4. Min.: près de -5. Vents modérés. Mercredi: faible neige.

Saguenay: Neige débutant en matinée. Accumulation: 5 à 10 cm. Max.: près de -6. Min.: près de -7. Vents modérés. Mercredi: faible neige.

Charlevoix et Rivière-du-loup, Rimouski-Matapédia: Nuageux en matinée. Faible neige par la suite. Max.: près de -6. Min.: près de -8. Vents modérés. Risque de précipitations: 80 p.c. Mercredi: neige passagère.

Ste-Anne-des-monts et Parc de la Gaspésie, Gaspé et Parc Forillon: Nuageux en matinée. Faible neige débutant en après-midi. Max.: près de -7. Min.: près de -8. Vents devenant modérés. Risque de précipitations: 80 p.c. Mercredi: neige passagère.

Baie-Comeau: Nuageux en matinée. Neige par la suite. Accumulation: 5 à 10 cm. Max.: près de -6. Min.: près de -8. Vents devenant modérés. Mercredi: neige passagère.

Sept-Iles: Nuageux en matinée. Neige débutant en après-midi. Accumulation: 5 à 10 cm. Max.: près de -6. Min.: près de -10. Vents devenant modérés. Mercredi: neige passagère.

Marées

CHICOUTIMI — La marée sera basse à 06h55 (1m0) et haute à 12h25 (4m7). Elle sera à nouveau basse à 20h10 (0m6) et haute à 01h00 (3m9).

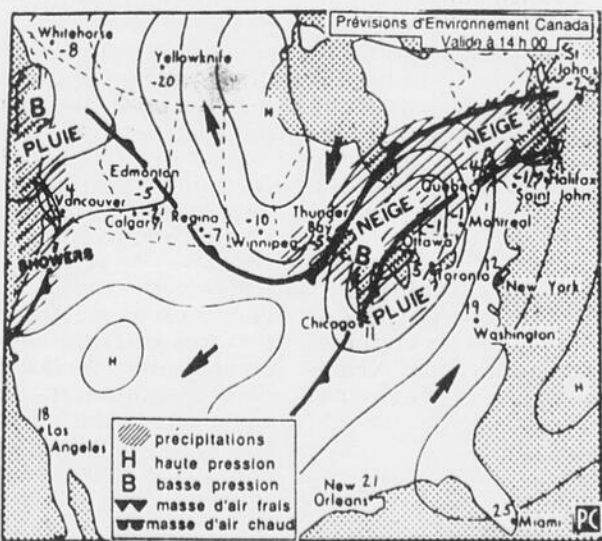
LA BAIE — La marée sera haute à 12h05 (5m1) et basse à 18h50 (0m8). Elle sera à nouveau haute à 00h50 (4m2).

Au sud

Acapulco	24	variable
Barbade	26	29
Bermudes	17	22
Brownsville	16	22
Daytona B.		2
La Havane	22	20
Honolulu	24	25
Kingston	22	31
Las Vegas	4	14
Los Angeles	8	14
Mexico	5	22
Miami B.	8	17
Myrtle B.	1	18
Nassau	19	22
Orlando	1	12
Reno	0	4
San Juan	24	28
Tampa	2	13
Trinidad	24	31
West Palm B.	7	17



Mardi 20
Lever: 7:32
Coucher: 15:52



Beyrouth

BEYROUT (AFP) — La circulation sur l'unique passage entre les secteurs musulman et chrétien de Beyrouth doit reprendre mardi normalement, ont annoncé lundi les brigades de l'armée et les milices qui contrôlent cet accès du côté musulman.

Le commandement de l'armée basé à Beyrouth-ouest (à majorité musulmane) a annoncé dans un communiqué qu'il a décidé d'annuler mardi "les mesures préventives et exceptionnelles" sur cette voie, à la suite de l'autorisation de l'approvisionnement de Beyrouth-ouest à travers ce passage. De son côté, le mouvement chiite Amal a affirmé dans un communiqué qu'il enlèvera mardi son barrage sur le passage du Musée, "afin de faciliter le passage des habitants dans cette période de fêtes".

Bombes

BISHO, Afrique du Sud (AFP) — Deux bombes ont explosé lundi dans le bantoustan sud-africain du Ciskei, la première d'entre elles faisant un blessé, a annoncé la police. Un homme a été blessé par l'explosion d'une mine-touze dans un garage de Bisho, la capitale du bantoustan situé dans l'est de l'Afrique du Sud, a indiqué la police.

Une autre bombe a explosé à l'extérieur d'un magasin de Bisho, sans faire de victime, a ajouté la police.

Le Ciskei est l'un des quatre territoires "indépendants" créés par Pretoria en Afrique du Sud. La communauté internationale ne reconnaît pas ces bantoustans.

Cas par cas

WASHINGTON (AP) — Moins d'une semaine après l'ouverture du dialogue entre l'OLP et les Etats-Unis, le département d'Etat américain a annoncé lundi que la renonciation au terrorisme de l'organisation palestinienne sera jugée "au cas par cas".

L'OLP "a renoncé au terrorisme en paroles. Nous attendons maintenant de voir ce qu'il en est", a déclaré le porte-parole du département d'Etat, Phyllis Oakley.

Le président-élu George Bush, a pour sa part estimé lundi, que les Etats-Unis "n'allaient pas commencer à se montrer tolérants envers la moindre action terroriste de l'OLP, qu'elle vienne d'une faction de gauche, du centre ou de droite".

SIMARD (M. Robert, Prêtre Eudiste) — A la Maison des Eudistes à Charlesbourg, le 18 décembre 1988, à l'âge de 57 ans, est décédé le Père Robert Simard, c.j.m. Outre sa famille religieuse, il laisse dans le deuil sa soeur Marguerite, ses deux frères: Louis-Michel et Vincent, ainsi que de nombreux oncles et tantes, neveux et nièces. Fils de feu Joram Simard et de feu Thérèse Cimon, Robert est né à Chicoutimi, le 13 juillet 1931. Il a été incorporé à la Congrégation des Eudistes en 1956 et ordonné prêtre le 30 juin 1959. Le Père Simard s'est fait connaître comme prêtre éducateur d'abord au collège Ste-Anne (Church Point, Nouvelle-Ecosse). Nouveau-Brunswick et par la suite au collège St-Louis Maillat (Edmundston). Parmi ses nombreuses activités pastorales, il a contribué à la mise sur pied de l'école de la Foi du diocèse d'Edmundston. La dépouille mortelle sera exposée mardi, le 20 décembre, de 14h00 à 17h00 et de 19h00 à 22h00 à la maison funéraire Aubin & Fils, 425 St-Paul, Chicoutimi. Les funérailles seront célébrées le mercredi, 21 décembre, à 14h30, à la paroisse Sacré-Coeur de Chicoutimi et seront suivies de l'inhumation au cimetière de la paroisse. Prière de compenser l'envoi de fleurs par un don à la Fondation de l'Hôpital de Chicoutimi. Direction funéraire: Lepine & Cloutier.



GIRARD (M. Roland) — Est décédé à Chicoutimi le 17 décembre 1988, à l'âge de 60 ans, M. Roland Girard, époux de dame Rose-Aimée Belley, demeurant au 7659, Portage des Roches Nord, Laterrière. La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Aubin boul. St-Paul. Les funérailles auront lieu mardi, 14h00, en l'église de Laterrière et les cendres seront déposées au cimetière de Laterrière. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Réjean (Lucie Lapointe), Normand (Denise Perron), Richard (Diane Fortin), Marcel (Louise Perron), Marjolaine (Jocelyn Girouard), Gaston, Bruno, Christine (Etienne Bouchard), ses frères et soeurs: Paul-Henri (Alma Gauthier), feu Jean-Pierre (Paquette Savard), feu Raymond (Déméris Savard), Louis-Arthur (Thérèse St-Gelais), Edmond (Rose-Ange Gagné), feu Clémence (Benoit Jobin), Lucien (Lucille Tremblay), Lucienne (Laurent Lapointe), Noël (Yvette Lévesque), Joseph (Louise Belley), Marie-Thérèse (Marius St-Gelais), ses beaux-frères et belles-soeurs: Paul-Emile Belley (Rita St-Gelais), Marie-Ange Belley (Joseph-Louis Dallaire), Clairette Belley (Raymond Lapointe), Jeanne d'Arc Belley (Anatole Lapointe), Fernande Belley (Louis-Paul Martel), Germaine Belley (Raymond Munger), feu Patrick Belley (Georgette Fortin), Beatrice Belley (Jean-Marie Potvin), Ernestine Belley (Guy St-Gelais), Julien Belley (Jaqueline Doucet), ses petits-enfants: Martin, Caroline, Jean-Luc, Michel, Daniel, Manon, Eric, Nathalie, Stéphane, Véronique, Chantale, Denis, Patrick, Valérie, Mathieu, Robin. Direction funéraire: Maison Aubin.

MARTEL (M. Rosaire) — Est décédé le 19 décembre 1988, à l'Hôtel-Dieu de Roberval, à l'âge de 83 ans et 11 mois, M. Rosaire Martel, époux de feu Adrienne Servant, demeurant au 4921, rue des Peupliers à La Doré. La dépouille mortelle est exposée aujourd'hui, à compter de 14h00, au salon funéraire paroissial de La Doré. Les funérailles auront lieu mercredi, le 21 décembre, à 11h00, en l'église de La Doré, et l'inhumation au cimetière paroissial. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire leurs dons à la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Roberval, au salon funéraire. Il était membre de l'Age d'Or. Il laisse ses enfants: Roger (Jeanne d'Arc Simard), Paul-Henri, Olivette (Jean-Marie Gauthier), Raymond (Jeannette Lapierre), Floribert (Lorraine Martel), Georgette (Charles Pearson), Normand, (Floride Lavoie), feu Jeannine (Cyrille Lantagne), Gilles, André (Mado Tremblay), Rosanne (Jocelyn Laflamme), Gisele (Joachim Potvin), ses petits-enfants et arrière-petits-enfants; ses frères et belles-soeurs: M. Odilon Martel (feu Ollivine Servant), Georges Martel (Blanche Gingras ainsi que plusieurs neveux et nièces, parents et amis. Direction des funérailles: Residence funéraire Gilles Arcand de Saint-Félicien et La Doré).

Cocaine

QUITO, Equateur (Reuter) — Un appareil de la compagnie Eastern Airlines était retenu lundi en Equateur après la découverte de quatre kilos de cocaïne à son bord, a annoncé un responsable des services de lutte contre les stupéfiants.

Selon le responsable, qui a requis l'anonymat, la drogue a été trouvée samedi, après l'atterrissage de l'avion à Guayaquil. On juge possible qu'elle ait été abandonnée dans l'avion de crainte d'un contrôle de la douane américaine de Miami, destination finale de l'appareil.

Un autre avion d'Eastern Airlines avait été bloqué plusieurs jours au début du mois à Guayaquil, les autorités de l'aviation civile ayant découvert à son bord huit kilos de cocaïne.



DESBIENS (Mme Jeanne) — Est décédée au Centre hospitalier de Jonquière, le 19 décembre 1988, à l'âge de 66 ans et 5 mois, Mme Jeanne Desbiens, épouse de feu M. Louis-Philippe Leclerc, demeurant au 2028, rue St-Jean-Baptiste, Jonquière. La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Nault & Caron 3970, rue de la Fabrique, Jonquière. Les funérailles auront lieu mercredi, le 21 décembre 1988 à 14h00 en l'église St-Georges et l'inhumation au cimetière Shipshaw. Elle laisse dans le deuil sa fille Ginette, ses frères et soeurs: Louise-Anna (feu Adélaïde Drolet), Raoul (Irene Larouche), feu Richard (Rose-Aimée Fortin), feu Antoine, Rita (Léon Dallaire), feu Léopold (Gilberte Dufour), ses beaux-frères et belles-soeurs: feu Florence (feu J.O. Couillard), feu Marie-Jeanne (feu Paul-Emile Bédard), Gilberte (feu Gérard Leroux), Georgette (Léopold Larouche), Mariette (Marc Rhéaume), Irma (feu Marcel Auclair), feu Gérard (Marguerite Bouchard), Maurice (Diane Marcoux), feu Georges (Irene Munger), ainsi que ses neveux et nièces. Les personnes qui le désirent pourront verser leurs dons à la Société Canadienne du Cancer. Direction funéraire: Nault & Caron.

Rencontre avec Bourassa aujourd'hui

Les magasins respectent le statu quo

Par Johanne LENNEVILLE
MONTREAL (PC) — Les grandes chaînes de magasins à rayons et les grandes épiceries respecteront le statu quo en matière d'affichage à l'intérieur de leurs commerces pour l'instant, le temps de connaître les détails du projet de loi du gouvernement québécois sur cette question.

Le premier ministre Robert Bourassa a d'ailleurs indiqué qu'il convoquerait cet après-midi, à son bureau, les dirigeants des grandes chaînes pour leur expliquer directement les intentions du gouvernement.

Par ailleurs, la Chambre de commerce de Montréal appuie le projet de loi de M. Bourassa, qui propose d'employer uniquement le français dans l'affichage extérieur et de permettre l'utilisation d'une autre langue sur les affiches situées à l'intérieur des établissements commerciaux.

Ainsi, Mme Kathy Megyery, porte-parole de Provigo, a affirmé que l'entreprise allait prendre position "en fonction de ce qu'on va voir dans les jours qui viennent".

Même son de cloche chez Steinberg. On veut d'abord attendre que le projet de loi soit adopté, et voir ensuite quels règlements il faudra observer, avant de prendre

une décision définitive, a indiqué Mme Claude Durand, responsable des Communications.

La chaîne de magasins Eaton ne bougera pas elle non plus avant de connaître les détails du projet de loi. Quant à Zellers, La Baie et Simpson, ils ne veulent pas se prononcer avant mercredi, le lendemain de la rencontre prévue avec le premier ministre.

En faveur du projet

Par ailleurs, le conseil d'administration de la Chambre de commerce de Montréal (CCM), qui s'est réuni hier matin, s'est dit d'accord avec l'unilinguisme français dans l'affichage extérieur, et aussi avec celui visible de l'extérieur. Il approuve également l'utilisation d'une deuxième langue à l'intérieur des commerces, mais à condition qu'il y ait une "très nette prédominance du français" sur les affiches ainsi que "des garanties d'accueil et de service à la clientèle en français", explique la CCM dans un communiqué émis hier matin.

Selon la Chambre de commerce montréalaise, ce "concept de la nette prédominance du français et la réglementation qui en découle



RENCONTRE — Le premier ministre Robert Bourassa rencontrera les dirigeants de grandes chaînes de magasins, aujourd'hui, afin de leur expliquer la nouvelle loi d'affichage.

(PC-Laserphoto)

devront être définis afin d'éviter les ambiguïtés et d'assurer la mise en oeuvre efficace de la loi."

La Chambre de commerce de Montréal souscrit aux objectifs de protéger et de promouvoir la langue française au Québec. Mais pour parvenir à ce but, souligne-t-elle, il faudra aussi se pencher sur

la qualité de l'enseignement du français, les programmes de francisation des entreprises et les programmes d'accueil et d'intégration des immigrants.

Une déception

Le Bureau de commerce

de Montréal, de son côté, a dit être très déçu par la décision du gouvernement québécois. Dans un communiqué transmis hier, le Bureau déplore que M. Bourassa ait décidé de "restreindre, par une loi, l'exercice d'un droit fondamental", malgré les engagements pris par l'organisme pour assurer la priorité du français dans l'affichage extérieur.

"C'est une décision qui, malheureusement, peut donner une mauvaise impression au reste du Canada et au monde entier", souligne le Bureau.

La Chambre de commerce du Québec attend les résultats d'un sondage effectué auprès de son conseil d'administration et de son bureau des gouverneurs avant d'émettre des commentaires sur le projet de loi de M. Bourassa. "On veut connaître la réaction de nos membres avant de prendre" une décision sur toute cette question, a indiqué hier au cours d'une entrevue téléphonique la porte-parole de l'organisme, Mme Pierrette Fortin.

Le Conseil du patronat du Québec (CPQ) commentera la décision du gouvernement aujourd'hui. Le CPQ a toujours opté par le passé pour l'affichage bilingue, où le français serait obligatoire.

Nombreux nuages

Journée très pénible pour Bourassa

Par ANDRE BELLEMARE

QUEBEC (PC) — Le premier ministre Robert Bourassa a certes vécu hier la journée la plus pénible de son présent mandat et les nuages qui s'amoncellent à l'horizon ne laissent pas présager un adoucissement prochain du climat, bien au contraire.

En ce début de semaine préparatoire aux réjouissances de Noël, le chef du gouvernement québécois a dû d'abord songer à se défendre sur trois fronts: le front péquiste qui ne veut laisser aucun répit aux ministériels et à leur projet de loi 178, le front qui vient de l'intérieur avec la résistance d'au moins quatre ministres et de députés anglophones libéraux et, enfin, le front constitutionnel qui s'est lézardé par la volte-face du premier ministre Gary Filmon qui a retiré la motion d'appui à l'accord du lac Meech pour protester contre le projet de loi qui, selon Filmon, brime les droits des Anglophones du Québec.

Et comme si toutes ces attaques ne suffisaient pas, il a fallu que le projet de loi nécessite par le jugement de la Cour suprême sur la langue d'affichage ne soit pas prêt à temps hier matin, entraînant le gouvernement et la Chambre dans un long et fastidieux débat de procédures.

Il en est résulté la perte d'une journée d'étude du projet de loi dont le premier mi-

nistre souhaitait bien l'adoption finale d'ici à quelques jours.

Dans la seule journée d'hier, l'Assemblée nationale a suspendu ses travaux pas moins de huit fois entre 10 heures et 21 heures, certes un record en ce domaine dans la Vieille capitale.

Au milieu de toutes ces déveines et de ce charivari, M. Bourassa affiche une attitude de grand calme, comme tou-

jours selon son habitude depuis trois ans, du moins en public, en croyant que tout va rentrer dans l'ordre avec le temps.

Qu'il ne se soit pas énervé par la farouche opposition du PQ, rien d'anormal, qu'il continue d'espérer que ses ministres et députés de langue anglaise finissent par comprendre après avoir accompli leur devoir de contestation du projet de loi 178, ca-

se conçoit, mais le premier ministre n'a pas davantage paru davantage ébranlé par la nouvelle émanant des froides Prairies sur le reniement du premier ministre Gary Filmon vis-à-vis de son engagement à l'égard de l'accord du lac Meech.

"Je comprends l'attitude de M. Filmon dans le contexte émotif actuel mais je ne désespère pas, bien au

contraire, que l'accord sera ratifié un jour par l'Assemblée législative du Manitoba", a commenté M. Bourassa en ne perdant jamais son éternel optimisme et en refusant de dramatiser la situation.

Hier après-midi, le chef du gouvernement devait s'entretenir avec son ministre de l'Environnement Clifford Lincoln pour lui démontrer, pourrait-on penser, qu'il aurait tort de rendre les armes.

En bref

La FTQ

MONTREAL (PC) — Si le gouvernement libéral "s'entête" à faire adopter son projet de loi "infâme" qui permet l'affichage bilingue à l'intérieur des commerces, cette future loi "ne sera jamais mise en application dans nos milieux de travail".

C'est l'avertissement qu'a lancé hier au premier ministre Robert Bourassa le président de la FTQ Louis Laberge, en conférence de presse.

En précipitant l'adoption de son projet de loi avant les Fêtes, c'est M. Bourassa lui-même qui menace la paix sociale, soutient le président de la FTQ. Il vaudrait mieux "éviter des accrochages qui pourraient devenir extrêmement sérieux", prévient-il.

Si ce projet de loi est

adopté, "personne ne lui pardonnera".

M. Laberge exige la tenue d'une commission parlementaire pour que les groupes intéressés aient le temps de préciser leur point de vue et de se faire entendre publiquement.

Jean Doré

MONTREAL (PC) — Le maire de Montréal, M. Jean Doré, continue à penser que la solution de son parti sur la langue d'affichage, réitérée vendredi, est de beaucoup préférable à celle proposée par le premier ministre Robert Bourassa.

"Les débats vont se poursuivre à l'Assemblée nationale, mais je trouve que la solution mise de l'avant par

le Rassemblement des citoyens de Montréal est globalement plus conforme aux besoins de Montréal et constitue une meilleure solution", a soutenu hier le maire Doré.

Il a rappelé qu'il y avait eu un consensus "historique" au sein de son parti sur cette question. Lors d'une réunion jeudi dernier, le RCM a décidé de maintenir sa position adoptée en 1983 qui consiste à autoriser l'affichage bilingue extérieur dans les commerces de quatre employés et moins et dans les commerces ethniques, les restaurants et les entreprises à caractère culturel.

Vandalisme

MONTREAL (PC) — Plus

d'une vingtaine d'actes de vandalisme ont été commis au nom de la Loi 101 sur l'île de Montréal au cours de la nuit d'hier, a fait savoir la police de la CUM.

Il s'agit surtout d'inscriptions à la peinture, de collants apposés sur des glaces et de vitrines endommagées dans des commerces qui s'identifient autrement qu'en français seulement. Trois personnes ont été interrogées ou arrêtées.

Ainsi, deux personnes étaient interrogées hier à la suite d'un bris de vitre dans un magasin d'aliments naturels situé rue Rachel. Un homme de 23 ans a été arrêté pour avoir apposé des collants sur une demi-douzaine de commerces situés rue Villeray. Ces actes ont été commis vers 23 h.

Le ministre Rivard a déposé sa loi



LOI — Le ministre responsable de la langue au Québec, Guy Rivard, tient une copie de la loi spéciale qui réglementera désormais la langue d'affichage au Québec. Il explique ici le contenu de cette loi.

QUEBEC (PC) — Dans l'affichage commercial, le gouvernement entend imposer la langue française "partout et avec une nette prédominance" mais le ministre responsable de la langue Guy Rivard ignorait toujours hier comment définir cette notion de "nette prédominance".

M. Rivard a déposé lundi à l'Assemblée nationale le projet de loi 178 qui vise à combler le vide juridique créé la semaine dernière par le jugement de la Cour suprême.

Le projet de loi correspond aux indications données dimanche par le premier ministre Bourassa, soit l'affichage en français seulement à l'extérieur des commerces et l'utilisation d'une autre langue accompagnant le français pour l'affichage intérieur. Il précise en plus que:

-les grands commerces, c'est-à-dire ceux embauchant plus de 50 employés, seront tenus d'afficher en français à l'extérieur et même à l'intérieur, sauf dans les cas qui seront définis dans un règlement à venir et dont le ministre lui-même ignore le contenu;

-dans les commerces plus petits, le français sera obligatoire dans les affiches visibles

de l'extérieur. Celles visibles de l'intérieur seulement pourront contenir des inscriptions en anglais, mais il devra y avoir une "nette prédominance" du français, a expliqué M. Rivard. Cette notion de "nette prédominance" sera définie par un règlement dont le contenu demeure toujours secret.

M. Rivard a dit qu'il n'appréciait pas beaucoup la formule selon laquelle on procéderait par "la grosseur des lettres" pour définir cette prédominance. Mais une chose est sûre: "le bilinguisme institutionnalisé, qui implique la présence simultanée et équivalente des deux langues, est écartée", a dit le ministre.

M. Rivard a également inclus un délai de deux ans à compter de l'adoption de la loi 178 pour laisser aux marchands le temps de rendre leur affichage conforme aux dispositions de la nouvelle loi.

Le projet de loi de onze articles comprend également une clause dérogatoire, qui stipule que la loi s'appliquera en dépit des dispositions des chartes canadienne et québécoise des droits.

Comme M. Bourassa l'avait indiqué la veille, l'obligation

d'afficher en français seulement est imposée dans le transport public comme les autobus et le métro. "Cela inclut les quais du métro et les couloirs de tout le Montréal souterrain", a dit M. Rivard.

Quant aux grands commerces de plus de 50 employés, M. Bourassa doit rencontrer, vraisemblablement aujourd'hui, des représentants des grandes chaînes commerciales afin de voir avec eux la façon dont les règlements seront constitués. Rivard a aussi promis de consulter "du vrai monde", c'est-à-dire des députés de son parti et des commerçants avant de définir la notion de "nette prédominance" contenue dans la loi.

La loi confirme des exceptions déjà contenues dans la loi 101 au sujet du droit d'afficher en anglais. M. Rivard a cité l'exemple d'un important congrès international qui serait tenu à Montréal et qui pourrait alors être exemptée de l'obligation d'afficher uniquement en français.

M. Rivard a conclu que "l'affichage dans une autre langue ne se généralisera pas au Québec compte tenu du chemin parcouru et de la place que le français a acquise au Québec".

Projet de loi 178

Le PQ fait tout pour en retarder l'étude

QUEBEC (PC) — L'Opposition péquiste a tenu parole et elle a tout mis en oeuvre dès hier pour tenter de retarder le plus possible le début de l'étude du projet de loi 178

modifiant la Charte de la langue française.

Le PQ a cependant reçu un petit coup de main involontaire de la part des ministériels qui ont bien mal

commencé la journée puisqu'ils n'ont pu distribuer le projet de loi en temps voulu pour permettre le dépôt de la motion de suspension des règles.

Il n'en fallait pas plus pour que l'Opposition utilise tous les moyens permis par le règlement pour gagner du temps avant l'étude du projet de loi rendu nécessaire par le jugement de la Cour suprême, jeudi dernier, sur la langue d'affichage.

Les péquistes n'ont pas manqué de rappeler que le gouvernement avait pourtant déjà fait savoir que son scénario était fin prêt dès la publication du jugement du tribunal. Ce scénario prévoyait notamment le dépôt d'un projet de loi dès le lundi suivant.

"Nous ne pouvions inscrire une motion ou annoncer un projet de loi au feuilleton jeudi ou vendredi dernier pour la bonne raison que nous ne savions pas de quelle manière nous allions agir puisque des réunions du caucus, du congrès général de notre parti et des séances du conseil des ministres étaient prévues samedi et dimanche", a expliqué M. Gratton pour tenter de justifier le retard.

Après bien des palabres, le leader parlementaire du gouvernement Michel Gratton n'avait pas encore réussi, à 18 heures hier, à amorcer l'étude de la motion de suspension des règles afin de procéder à l'étude du projet de loi.

Tutelle et bâillon

L'Opposition s'est vivement objectée au dépôt de la motion sous prétexte que le leader parlementaire du gouvernement n'avait pas profité de l'appel "aux affaires courantes" des travaux de la

Chambre pour amorcer le débat et qu'il n'existait arécre d'urgence invoqué par le gouvernement. Une fois sur la table, la motion a fait l'objet d'un autre débat de procédure où les porte-parole du PQ, Guy Chevrette et François Gendron, ont tenté de convaincre le président que la motion était irrecevable puisqu'elle signifiait la suspension des règles de la Chambre non seulement pour l'étude du projet de loi 178 mais aussi pour tous les autres projets de loi.

La suspension des règles serait en vigueur jusqu'à la reprise de la session le 14 mars prochain, a expliqué M. Gratton.

"Voilà un élément de chantage disproportionné", s'est écrié M. Chevrette.

"Ca veut dire que ce n'est pas seulement le projet de loi 178 mais également toute la législation qui serait soumise à la motion de suspension de notre règlement jusqu'au 14 mars.

"Si c'est ce que vise le gouvernement, que fait-on alors ici? C'est comme si le gouvernement disait "laissez-nous nous amuser avec nos belles dans notre cour", a poursuivi le chef péquiste.

M. Chevrette a accusé les ministériels "d'abus de pouvoir, de mettre le Parlement et l'Assemblée nationale en tutelle".

En matinée, on pouvait déjà déceler la stratégie du Parti québécois alors que cinq députés ont déposé des pétitions (signées par un millier de personnes).

Utilisation de la clause nonobstant

Mulroney en désaccord

Par Guy TAILLEFER

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Brian Mulroney a réitéré hier aux Communes son opposition au recours à la clause nonobstant, tout en déclarant que le Québec "n'a de leçon à recevoir de personne" au chapitre de la protection des droits des minorités.

M. Mulroney a indiqué avoir communiqué dimanche avec le premier ministre Robert Bourassa pour lui "exprimer le désir que le gouvernement québécois puisse trouver une formule qui permettrait, comme l'a suggéré la Cour suprême, de respecter" les droits de la majorité et de la minorité.

En conférence de presse en fin d'après-midi, le ministre responsable des Relations fédérales-provinciales, M. Lowell Murray, a de son côté refusé de condamner le Québec pour avoir utilisé la clause nonobstant pour maintenir l'affichage unilingue français à l'extérieur des commerces.

Le recours à cette clause dérogatoire, a dit M. Murray en

réponse à une question, ne constitue pas une violation de l'esprit de l'Accord du lac Meech au chapitre de la protection des droits des minorités.

"Les anglophones du Québec vivent en général une réalité dont les autres provinces auraient avantage à s'inspirer dans le traitement de leur minorités francophones", a soutenu pour sa part M. Mulroney, en réponse à une question posée en Chambre par le député libéral de Notre-Dame-de-Grâce, M. Warren Allmand.

M. Allmand a pressé le premier ministre de faire pression sur le Québec afin qu'il se soumette au jugement rendu par la Cour suprême touchant les droits des minorités.

Pour ce qui est de la clause dérogatoire, M. Mulroney a indiqué avoir "toujours pensé personnellement" que cette disposition constitutionnelle était "incompatible" avec la Charte canadienne des droits et libertés.

Rassurant le député libéral de Shefford Jean Lapierre, le

premier ministre a déclaré "ne pas avoir suggéré dimanche à M. Bourassa de s'en servir".

M. Mulroney a refusé de se prononcer sur la solution choisie par M. Bourassa avant d'avoir pris connaissance et étudié le projet de loi qui devait être déposé à l'Assemblée nationale.

"A ce que je sache, la Cour suprême a parlé de la promotion du visage français du Québec, en demandant au législateur québécois de composer avec la réalité. Voilà le défi imposé par la cour", a dit le premier ministre.

A l'extérieur des Communes, les députés libéraux anglo-québécois Warren Allmand et Sheila Finestone (Mont-Royal) ont réagi très négativement à la décision annoncée dimanche par M. Bourassa concernant l'affichage.

Tandis que M. Allmand se disait "attristé" par la nouvelle politique linguistique québécoise, Mme Finestone déclarait se sentir "humiliée" par l'initiative gouvernementale.

Parmi les cinq meilleures du circuit

Perron vante sa brigade défensive

QUEBEC (PC) — Au moment de sa nomination, on avait rapporté aux journalistes de Québec que Jean Perron avait une confiance inébranlable en ses moyens. Mais on avait

cependant omis de dire que le nouvel entraîneur des Nordiques avait tendance à aimer "un peu trop" ses protégés.

Perron en a donné une preuve éloquente, hier, en déclarant que sa brigade défensive se situait parmi les meil-

les du circuit présente-ment. Sous ses ordres, les Nordiques ont encaissé quatre buts en deux matchs contre les Bruins de Boston. De quoi satisfaire énormément un entraîneur.

"Nos six arrières forment une brigade défensive que je situe dans le premier tiers des 21 équipes de la Ligue nationale", a-t-il lancé devant des journalistes fort surpris. Surpris, parce que les Nordiques occupent le 20^e rang de la Ligue nationale de hockey au chapitre de la moyenne défensive (4,45). Ils ont accordé 157 buts en 35 matchs. A ce titre, seuls les Blackhawks de Chicago (161) montrent un dossier plus sombre qu'eux depuis le début de la saison.



Mario Leclerc

leurs du circuit présente-ment. Sous ses ordres, les Nordiques ont encaissé quatre buts en deux matchs contre les Bruins de Boston. De quoi satisfaire énormément un entraîneur.

"Nos six arrières forment une brigade défensive que je situe dans le premier tiers des 21 équipes de la Ligue nationale", a-t-il lancé devant des journalistes fort surpris.

Surpris, parce que les Nordiques occupent le 20^e rang de la Ligue nationale de hockey au chapitre de la moyenne défensive (4,45). Ils ont accordé 157 buts en 35 matchs. A ce titre, seuls les Blackhawks de Chicago (161) montrent un dossier plus sombre qu'eux depuis le début de la saison.

Perron venait à peine d'atténuer ses propos lorsqu'il a parlé du groupe du "premier tiers". Auparavant, il avait même avancé que ses arrières formaient l'une des quatre ou cinq meilleures brigades défensives de la LNH.

"Nous sommes en train de prouver à tous les observateurs, et de nous le prouver à nous-mêmes, que nos arrières forment un bon corps défensif. Avec les six défenseurs

Canadien: les meilleurs

Continuant à discourir sur l'importance d'une bonne brigade défensive, Perron a louangé l'organisation du Canadien de Montréal.

"Une équipe de hockey ne remporte pas le trophée Jennings (meilleure moyenne défensive) à deux reprises, comme ce fut le cas du Canadien sous mes ordres, juste à cause de l'entraîneur et des gardiens de but. Il faut de bons défenseurs. Et le Canadien dispose présentement du meilleur corps défensif de la LNH devant les Capitals de Washington", a soutenu l'entraîneur des Nordiques.

Perron a parlé de la profondeur du Canadien à ce niveau avec la présence des Green, Robinson, Chelios, Ludwig, Lalor, Svoboda et Lumme.

"C'est la grande différence entre les Nordiques et le Canadien. Notre profondeur en défensive n'est pas aussi marquée que celle du Canadien", a-t-il évalué.



JEAN PERRON...soutient que ce match contre le Canadien arrive au bon moment, puisqu'il constituera un excellent moyen de motivation pour sa troupe. (Laserphoto PC)

Les Nordiques au Forum

Un match qui arrive au bon moment

QUEBEC (PC) — Jean Perron devrait être l'objet d'un accueil fort chaleureux, demain soir, lors de sa première visite au Forum de Montréal à titre d'entraîneur des Nordiques.

Profitant encore de l'appui populaire des Montréalais, la scène risque d'être cocasse, pour ne pas dire unique dans

les annales de la confrontation épique que se livrent les deux formations du Québec depuis maintenant plus de 10 ans.

Hier, Perron s'est d'abord refusé à parler de ce premier match au Forum à titre d'entraîneur des visiteurs. Mais, devant l'insistance des journalistes, il a eu la réflexion

suivante.

"Ca va me faire un grand plaisir de revoir les partisans du Canadien, ceux qui ont été mes favoris pendant plus de trois ans. Je sais que certains d'entre eux ont déjà changé de clan et j'espère que la tendance va s'accroître", a-t-il souhaité.

Au bon moment

Perron a ensuite soutenu que ce match arrivait au bon moment.

"On cherche présentement des moyens de se motiver. Or, notre visite au Forum est certainement un bon stimulant pour nous. Comme pour les Rangers avec Guy Lafleur, samedi dernier, j'ose espérer que mes joueurs voudront remporter ce match pour moi."

Mais, le pilote des Nordiques a refusé de faire des déclarations choes pour fouetter ses "nouveaux" adversaires.

"A vrai dire, je n'ai pas eu le temps de penser au Canadien. Les choses se déroulent à un rythme infernal depuis ma nomination. Même que j'ai l'impression d'être en retard dans plusieurs dossiers", a-t-il d'abord soutenu.

"Les gens ont peut-être hâte de savoir ce que j'ai à dire sur le Canadien mais je n'ai jamais gagné de matchs avec des déclarations. Le succès d'une équipe se trouve dans la préparation. Et soyez assurés que mes hommes seront prêts", a-t-il juré.

Quelle rivalité

Perron a affirmé qu'il se présenterait au Forum avec la ferme intention de gagner.

"La série annuelle de huit matchs Canadien-Nordiques est la plus belle rivalité qui existe dans la LNH présentement. Du temps où je dirigeais le Canadien, tous les joueurs étaient survoltés à l'idée d'affronter les Nordiques. Je ressens la même chose ici", a-t-il soutenu.

Questionné à savoir si le Canadien considérait comme une insulte le fait de perdre un match contre les Nordiques, Perron a ajouté.

"Ce n'était peut-être pas une insulte mais quand on perdait, on voulait tout de suite penser au prochain match que nous avions à disputer. Cependant, quand nous sortions victorieux à un telle partie, on savourait ce triomphe comme si c'était le dernier match de notre vie", a-t-il rigolé.

Au filet

QUEBEC (PC) — Bonne nouvelle pour les partisans des Nordiques, le joueur recrue Joe Sakic se porte de mieux en mieux. Il y a de fortes possibilités qu'il soit rétabli de sa blessure à la cheville pour participer au match de mercredi contre le Canadien.

"La décision finale n'est pas encore prise, mais il patine avec assez d'aisance depuis quelques jours. Même que ce matin, je l'ai surpris à jouer au badminton. Faut croire qu'il se sent bien", a indiqué Jean Perron.

Les Nordiques ont tenu un exercice hors-glace, hier. Tous les joueurs avaient rendez-vous au centre TennisSport. Seuls, Joe Sakic, Jacques Mailhot et Jari Gronstrand ont patiné au Colisée sous la surveillance de l'entraîneur-adjoint Serge Aubry.

"Je suis en faveur de la tenue d'exercices hors-glace de temps à autres. Même si je n'ai pas encore eu beaucoup de temps pour tenir des exercices avec mes joueurs depuis ma nomination, je

trouve que le contexte actuel se prête bien à une telle sortie aujourd'hui (hier)", a indiqué Perron.

Interrogé, hier, à savoir pourquoi il faisait autant confiance à tous ses vétérans depuis sa nomination, Jean Perron n'a eu aucune hésitation avant de répondre.

"Ces joueurs ont payé le gros prix pour demeurer aussi longtemps dans la LNH. Ils méritent de la considération. Leur expérience nous est profitable dans les situations les plus corsées d'un match", a-t-il précisé.

Gain difficile du Canadien, 2-1

Les Whalers offrent leur «spectacle»

MONTREAL (PC) - C'était presque prévisible, les Whalers de Hartford faisaient figures d'anti-climax.

Entre des affrontements attendus contre les Nordiques, Michel Bergeron, Jean Perron et la visite de Guy Lafleur, ils sont venus offrir leur "spectacle" au Forum.

La meilleure équipe a gagné, mais assez difficilement, 2-1, grâce à un but de Guy Carbonneau à la 18e minute de la deuxième période.

Le Canadien, qui n'a subi que trois défaites en 25 matches, est ainsi demeuré invaincu à ses 13 derniers au Forum (11-0-2). Patrick Roy (12-0-2), lui, n'y a toujours pas perdu cette saison.

Le Tricolore a profité de sa

toute première chance pour ouvrir le pointage, lorsque Claude Lemieux a eu droit à un retour généreux accordé par Mike Liut, mais a manqué d'opportunisme par la suite.

Ce fut surtout le cas en fin de période, quand il a joué



Guy Robillard

avec l'avantage d'un homme pendant près de quatre minutes et demie, et une minute et 12 secondes avec deux joueurs en plus. Stéphane Richer a fait le plus de bruit en dirigeant trois retentissants lancers frappés... sur la bande.

Keane blessé

Grant Jennings avait écopé d'une punition majeure pour assaut aux dépens de Mike Keane, qui a dû quitter le match à cause d'une séparation à l'épaule droite, qui le forcera à être absent du jeu de deux à trois semaines selon les premières prévisions. Son malheur a permis à Gilles Thi-

baudeau de jouer régulièrement au cours des deux dernières périodes.

Russ Courtnall a pour sa part frappé la barre, également, à forces égales, après un bel échange en compagnie de Richer.

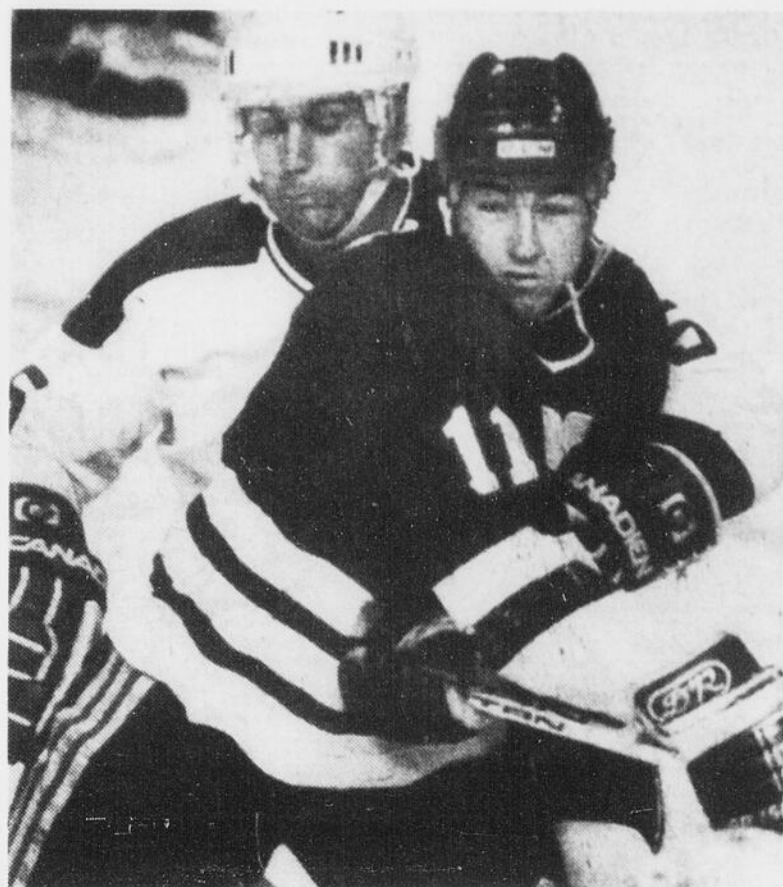
Patrick Roy a été peu occupé mais a fort bien réagi devant deux tirs de près de Ray Ferraro et Kevin Dineen, sur le retour.

Au contraire du Canadien, les Whalers ont profité de la double punition mineure infligée à Lemieux en fin de première période (dont une pour conduite anti-sportive), pour ouvrir le pointage en début de deuxième: Kevin Dineen a déjoué Roy d'un lancer frappé dès qu'il a reçu la belle passe de Ron Francis.

Le reste de l'engagement a surtout été l'affaire de Denis Morel, qui a multiplié les punitions.

Encouragé par les cris de "Guy, Guy, Guy", Carbonneau a conclu une descente de fin de période en déjouant Liut d'un revers entre les jambières.

Roy a sauvé la situation au début de la troisième en venant fermer rapidement la porte devant Mark Reeds.



KEVIN DINEEN...n'avait pas tellement de marge de manœuvre sur ce jeu, alors que retenu par Rick Green, du Canadien.

(Laserphoto PC)

De héros à zéro

MONTREAL (PC) — Claude Lemieux a disputé un autre fort match, réussissant huit tirs au but mais il est passé de héros à zéro au cours de la première période.

Après avoir marqué le premier but du match, en effet, et effectué quatre tirs au filet, il a écopé d'une autre punition mineure pour conduite anti-sportive, ce qui lui a valu quatre minutes de punitions et résulté en un but de Kevin Dineen au début de la deuxième période.

"Je n'ai rien dit à l'arbitre (Denis Morel), a-t-il raconté à la télévision. J'ai juste fait les mêmes grimaces, les mêmes simagrès qu'avait faits Ron Francis. C'est ça qui est un peu dommage, a-t-il continué: quand un arbitre décerne une punition majeure, il va sévir tout de suite après pour tenter d'égaliser les choses."

Mais Lemieux est assez intelligent pour savoir qu'il est un joueur marqué par les officiels.

"Mais je crois que ça s'améliore, même si j'ai déjà reçu deux punitions majeures cette saison", a-t-il dit, tout en avouant faire lui-même plus attention à son attitude générale.

Lemieux, qui vise d'atteindre une saison de 40 buts, en totalise 17 après 37 matches du Canadien.

"Il faut quand même être réaliste, a-t-il prévenu. J'ai aussi un boulot à faire du côté de la défensive et de l'échec-avant."

Il a expliqué ses succès offensifs par une plus grande expérience et confiance.

"Avant, a-t-il confié, j'avais tendance à me promener partout sur la patinoire, mais maintenant, je tente de garder ma position. Sur mon but par exemple, j'aurais été me placer devant le filet plutôt que de rester à côté comme je l'ai fait. Je suis plus patient."

Pas la tête aux Nordiques

Par GUY ROBILLARD

MONTREAL (PC) — Toujours invaincu au Forum cette saison (12-0-2), Patrick Roy était surtout heureux d'avoir pu offrir une solide performance après avoir accordé six buts aux Nordiques à sa dernière présence devant le filet.

Et il n'aimerait rien de mieux que d'obtenir la chance de prendre sa revanche demain, devant ses partisans, une assurance que ne pouvait encore fournir Pat Burns hier.

Aussi bien Roy que Burns et Guy Carbonneau, auteur du but victorieux et première étoile de la rencontre, affirmaient que le Canadien n'avait pas la tête aux Nordiques hier et était bien préparé pour le match contre les ternes Whalers.

Limiter les dommages

"J'ai l'impression qu'ils avaient surtout l'intention de ne pas se faire donner une volée. Ils nous attendaient à quatre à la ligne bleue et n'ont pas été dangereux sauf en quelques occasions", a commenté l'entraîneur.

"Avant le match, nous nous sommes dit qu'il en restait trois avant Noël et tous contre des équipes de la division Adams. C'était important de bien faire", a rappelé Roy.

Carbonneau a reconnu qu'il "existe toujours un danger" de trop penser à un match à venir lors de semblables circonstances, mais il estime que le Canadien n'est pas tombé dans le panneau.

Lui aussi a noté que les adversaires du Canadien "avaient tendance à être sur leurs gardes et attendre les

erreurs". Il faut dire qu'ils étaient dépourvus au point de devoir utiliser leur quatrième meilleur compteur, l'ailier Scott Young, à la défense. Sylvain Côté a été utilisé à profusion et il a bien paru, contrairement à Sylvain Turgeon, qui n'a presque pas touché à la rondelle.

A sa portée

Pour revenir à Carbonneau, il en était à son 13e but.

"A chaque début de saison, a-t-il dit, mon seul objectif est d'améliorer ma fiche de l'année d'avant". Il n'aura pas de difficulté cette fois, puisqu'il n'a marqué que 17 buts en 1987-88.

Gilles Thibaudeau, qui a appris en se présentant au Forum qu'il serait de la formation une première fois en 11 matches, était satisfait de sa performance dans les circonstances, compte tenu que le trio qu'il a composé avec Shayne Corson et Stéphane Richer, n'a guère fourni d'occasions de marquer à l'adversaire. Il a pu jouer plus souvent à cause de la blessure subie par Mike Keane.

"Je manquais de synchronisme, a-t-il noté. Si j'avais eu les réflexes plus aiguisés, j'aurais peut-être marqué un but au lieu de laisser la rondelle me passer entre les patins lorsque j'étais seul devant le filet."

Burns a expliqué qu'il avait voulu lui fournir l'occasion de jouer contre une équipe qui lui convenait, vu qu'il craignait d'avoir recours au défenseur Jirky Lumme, qui ne serait pas encore parfaitement habitué à son orthèse.

Concernant Keane, qui

parlait de revenir au jeu plus vite que le médecin l'a laissé entendre, soit pas avant trois semaines environ, Burns a déclaré en souriant que c'était justement ce genre de joueur.

"Quand on parle d'un coup

vieilles, a-t-il dit de la charge du gros Grant Jennings (6'4", 220 livres), ça c'en était un. Mike était sans protection."

Il avait en effet le dos tourné.

Au filet

MONTREAL (PC) — Comme les autres équipes de la division Adams, les Whalers de Hartford devront peut-être commencer à redouter les Nordiques.

"Ils avaient déjà une bonne équipe avant l'arrivée de Jean Perron, estime l'entraîneur Larry Pleau. Ils ont connu une mauvaise passe comme toutes les autres équipes, c'est tout.

"Attendez au mois de mars, ajoutez-t-il, et vous allez constater que le classement de la division va être aussi serré. Il faudra aborder chaque match comme si c'en était un des séries éliminatoires."

Pleau va aussi loin que dire qu'il n'est pas assuré que le Canadien va dominer autant sa division.

"Qui sait? dit-il. Au début, tout le monde pensait que les Bruins de Boston allaient se démarquer."

Sylvain Turgeon, qui pense que l'arrivée de Perron derrière le banc des Nordiques pourrait "mettre du piquant", rappelait que les Whalers avaient régné des matches importants à l'intérieur de sa division: ils ont battu les Nordiques deux fois de suite pour éviter de se retrouver dans la cave et ils ont pris l'habitude de sur-

classer les Sabres de Buffalo.

C'est à se demander où ils se retrouveraient s'ils ne connaissaient pas le succès contre leurs principaux adversaires pour une place dans les séries d'après-saison.

Chez les Whalers, Paul MacDermid disputait son premier match depuis le 6 novembre, lorsqu'il avait été blessé aux côtes et à une épaule contre Buffalo.

Malgré tout, les Whalers n'avaient que 19 joueurs disponibles hier matin et le défenseur Al Tuer, un dur-à-cuire, a rejoint l'équipe.

Les Whalers étaient privés des services Torrie Robertson, leur dur-à-cuire attiré celui-la, qui s'est fracturé une cheville en se battant contre Mike Lalor le 1er novembre, de même que John Anderson (jambe), Ulf Samuelsson (grippe), Dean Evason (cheville) et Scot Kleinendorst, un habitué de la liste des blessés, qui souffre cette fois de blessures à l'oeil et à la joue, subies le 6 novembre contre Buffalo; il n'a pris part qu'à neuf rencontres cette saison.

Football

LIGUE NATIONALE

Conférence américaine				
Section Est				
G.	P.	N.	Bp.	Pc.
x Buffalo	12	4	0	329
Indianapolis	9	7	0	354
Nouvelle-Angleterre	9	7	0	250
NY Jets	8	7	1	372
Miami	6	10	0	319
Section Centrale				
x Cincinnati	12	4	0	448
NY Giants	10	6	0	304
Houston	10	6	0	424
Pittsburgh	5	11	0	336
Section Ouest				
x Seattle	9	7	0	339
Denver	8	8	0	327
LA Raiders	7	9	0	325
San Diego	6	10	0	231
Kansas City	4	11	1	254
Conférence nationale				
Section Est				
x Phila	10	6	0	379
NY Giants	10	6	0	359
Washington	7	9	0	345
Phoenix	7	9	0	344
Dallas	3	13	0	265
Section Centrale				
x Chicago	12	3	0	285
Minnesota	10	5	0	378
Tampa Bay	5	11	0	261
Detroit	4	12	0	220
Green Bay	4	12	0	240
Section Ouest				
x San Fran	10	6	0	369
LA Rams	10	6	0	407
Nouvelle-Orléans	10	6	0	312
Atlanta	5	11	0	244

x Champions de section
y Assurés d'une place dans les séries.

Dimanche
Pittsburgh 40 Miami 24
Philadelphia 23 Dallas 7
Indianapolis 17 Buffalo 14
NY Jets 27 NY Giants 21
Tampa Bay 21 Detroit 10
Nouvelle-Orléans 10 Atlanta 7
Cleveland 28 Houston 23
San Diego 24 Kansas City 13
Seattle 43 LA Raiders 37
Green Bay 26 Phoenix 17
LA Rams 38 San Francisco 16

Samedi
Cincinnati 20 Washington 17 (P)
Denver 21 Nouvelle-Angleterre 10

Lundi
Chicago au Minnesota, 9 p.m.
Fin de la saison régulière

Les marqueurs

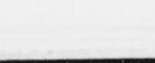
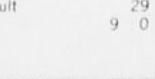
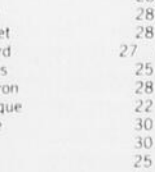
	B.	P.	Pts.	Pen.
Smith	19	23	42	40
Naslund	14	25	39	8
Chelius	5	29	34	81
C. Lemieux	17	14	31	76
Carbonneau	13	14	27	18
Richer	8	16	24	36
McPhee	11	9	20	46
Corson	10	10	20	95
Svoboda	3	15	18	61
Skrudland	3	14	17	53
Keane	8	8	16	46
Walter	8	8	16	16
Courtinall	6	7	13	9
Ganey	7	4	11	26
Robinson	1	9	10	2
Gilchrist	3	4	7	4
Desjardins	1	6	7	10
Ludwig	1	6	7	29
Thibaudeau	2	2	4	4
Lalor	1	3	4	11
Green	0	4	4	12
Lumme	1	2	3	4
Roy	0	3	3	2
Martinson	1	0	1	13

	B.	P.	Pts.	Pen.
Mailhot	0	0	0	2
Gosselin	0	0	0	4

	Pj.	B.	A.	Pts.
Stéphane Morin	30	39	50	89
Patrice Tremblay	30	29	30	59
Yves Gaucher	29	19	33	52
Roger Larche	27	11	15	26
Eric Nadeau	28	11	14	25
Eric Brule	30	7	18	25
Martin Lefebvre	27	4	18	22
Serge Vigneault	30	5	11	16
Laval Brassard	29	2	14	16
Michel Bedard	26	7	7	14
Mika Soimakallio	24	3	10	13
Eric Del Vecchio	30	3	9	12
Eric Meloche	22	6	4	10
Guy Lehoux	27	2	5	8
Sebastien Lavalliere	20	3	3	6
Eric Rochette	23	0	6	6
Martin Beaupré	12	1	4	5
Marc Boudreau	26	1	3	4
Martin Gagne	27	1	3	4
Maxime Gagné	3	1	2	3
Ugo Bellante	19	0	1	1
Sylvain Chénard	2	0	0	0

	B.	P.	Pts.	Pen.
Poddubny	20	21	41	71
P. Stastny	14	22	36	46
Sakic	16	16	32	6
Brown	9	22	31	24
Goulet	12	15	27	16
A. Stastny	5	18	23	12
Jarvis	6	16	22	20
Fortier	7	10	17	22
Moller	3	12	15	61
Duchesne	5	9	14	8
Latta	4	8	12	4
Gillis	3	7	10	85
Jackson	3	6	9	24
Côté	2	4	6	4
Picard	1	5	6	19
Stienburg	4	1	5	32
Leschyshyn	1	4	5	19
Hough	1	3	4	6
Marois	1	3	4	26
Finn	1	3	4	61
Dollas	0	3	3	16
Hopkins	0	2	2	4
Gronstrand	0	2	2	4
Lambert	0	1	1	19
Mason	0	1	1	2

	Pj.	B.	P.	Pts.
Jean Imbeau	30	21	39	60
Jacques Parent	30	25	27	52
Stéphane Paradis	28	16	35	51
Stéphane Ouellet	23	10	15	25
Alain Côté	28	11	12	23
Frédéric Côté	28	7	9	16
Jasmin Ouellet	28	8	7	15
Steeve Milliard	27	8	6	14
Stéfan Simoes	25	4	9	13
Pascal Bergeron	28	3	9	12
Steeve Lévesque	22	5	6	11
Stacy Dallaire	30	2	9	11
Luc Massé	30	1	10	11
Mathieu Roy	25	5	5	10
Dany Girard	29	1	6	7
Etienne Belzile	30	1	6	7
Raymond Delarosbil	29	0	6	6
J.-Fr. Gagnon	25	0	5	5
Daniel Arsenauff	29	0	1	1
Martin Lavoie	9	0	0	0



George Armstrong prend la relève

TORONTO (PC) — John Brophy est parti, George Armstrong prend la relève sur une base intérimaire et le truculent feuilleton des Maple Leafs de Toronto se poursuit.

Après des semaines de rumeurs persistantes, le congédiement de Brophy à titre d'entraîneur des Maple Leafs

est finalement devenu réalité, hier matin.

Armstrong, l'ancien capitaine des Leafs dans leurs années glorieuses de 1960, était derrière le banc de l'équipe, hier soir, alors que la formation torontoise était en quête d'une première victoire à ses 10 dernières rencontres. Les Leafs étaient confrontés aux

Blues de St. Louis.

Armstrong a été nommé entraîneur intérimaire mais il s'attend à occuper le poste jusqu'à la fin de la saison.

Le congédiement de Brophy a été annoncé dans un communiqué laconique de deux paragraphes après une réunion entre l'entraîneur, le propriétaire Harold Ballard

et le directeur général Gord Stellick. Brophy a quitté le Maple Leafs Garden en évitant de parler aux journalistes.

Stellick a confié que Brophy avait l'air soulagé lorsqu'il a été informé, pendant cette réunion, qu'il était congédié.

"John donnait l'apparence d'avoir obtenu la grâce présidentielle tout juste avant l'exécution. C'était véritablement devenu un fardeau pour lui", a précisé Stellick, qui demeure le directeur général de l'équipe même si son poste est également en danger.

"Il désire prendre un mois de recul pour réfléchir à son avenir. Je pense qu'il n'est pas un lâcheur, mais nous lui avons fait une grande faveur."

Ballard perd patience

Ballard revenait tout juste d'un séjour de vacances aux Îles Cayman et il avait déclaré avant son départ qu'il patienterait jusqu'à Noël avant de prendre une décision au sujet de son entraîneur. Selon toute apparence, il a perdu patience.

"Les événements n'auraient pas un très joyeux Noël", a poursuivi Stellick.

"Je pense qu'il (Ballard) lui a fait son cadeau de Noël aujourd'hui. Nous ne pouvions nous faire d'illusions car, même si nous avions remporté le match de ce soir (hier), rien n'indiquait que la situation se serait améliorée."

"A mon avis, il était temps de procéder à un changement. Il (Ballard) nous a donné quel-

ques semaines de sursis mais sans résultat. Je suis content que nous n'ayons pas attendu jusqu'à Noël."

Brophy, âgé de 55 ans, s'était joint aux Maple Leafs à titre d'assistant à l'entraîneur en 1984-85 et il a été nommé entraîneur de la filiale de l'équipe dans la Ligue américaine en 1985-86.

Il a hérité du poste d'entraîneur des Leafs au mois de juillet 1986 quand Don Maloney, aujourd'hui l'entraîneur des Jets de Winnipeg, a quitté son poste devant le refus de Ballard de satisfaire ses exigences salariales.

Armstrong, âgé de 58 ans, a remporté quatre coupes Stanley dans les années 1960 et il détient les records des Maple Leafs pour le nombre de matches joués (1,187) et de saisons (20). Après sa retraite en 1971, il est demeuré dans l'organisation des Maple Leafs, d'abord à titre de dépisteur et ensuite comme entraîneur des Marlboros de Toronto de la Ligue junior de l'Ontario.

Armstrong était l'entraîneur des Marlboros lorsqu'ils ont remporté leur dernière coupe Memorial en 1975.

Les gardiens



GEORGE ARMSTRONG... s'attend à occuper ici en compagnie du directeur général des Leafs, Gord Stellick. (Laserphoto CP)

Sommaires

Ligue Junior Majeur

Shawinigan 3 Verdun 4

Première période

1. Shawinigan, Richard Hamelin (10) (D. Bock S. Cadieux) 1:49
2. Verdun, Ronald Kay (1) (A. McKim P. Sévigny) en 15:38

Pénalités - Venne Sha 8:44K, Carrier Sha 12:45, Hébert Sha 14:53, Finn Ver 16:22, Sévigny Ver majeure 16:22, Sévigny Ver inconduite 16:22, Venne Sha majeure 16:22.

Deuxième période

3. Shawinigan, Steve Cadieux (39) (R. Hamelin S. Dontigny) 2:54
4. Verdun, Marc Picard (5) 8:55
5. Verdun, Andrew McKim (22) (P. Sévigny J. Bérubé) 14:00

Pénalités - Hébert Sha 4:55, Chasse Ver 10:30.

Troisième période

6. Verdun, Andrew McKim (23) (D. Duggan) 3:08
7. Shawinigan, Daniel Bock (15) (A. Decarolis E. St-Amant) 17:15

Pénalité - Sukovic Ver 4:34.

Gardiens - Shawinigan, André Boulianne; Verdun, Jean-Claude Bergeron.

Tirs au but:

Shawinigan 9 11 14-34
Verdun 18 15 10-43

Arbitre - Lamy Sylvain.
Assistance - 606.

Longueuil 6 Laval 5

Première période

1. Laval, Martin Fortin (9) (D. Audette P. Caron) 9:37
2. Longueuil, Paul Willett (10) (S. Fleury D. Turgeon) 14:02
3. Laval, Eric Dubois (8) (S. Naud P. Martineau) 17:21
4. Laval, Donald Audette (43) (P. Caron C. Larrière) 18:29

Pénalités - Dubois Laval 1 24, Mantha Laval 14 22.

Deuxième période

5. Longueuil, Sylvain Fleury (25) (P. Willett N.

Desjardins) en 2:37

6. Laval, Stéphane Plante (19) (D. Chalifoux E. Dubois) 8:41
7. Longueuil, David St-Pierre (11) (S. Trépanier C. Breton) 13:53
8. Laval, Carl Mantha (5) (D. Chalifoux S. Plante) 18:05

Pénalités - Odjick Lav 0:34, Smith Lon 0:34, Larrière Lav 1:50, Breton Lon 3:03, Odjick Lav 7:22, Odjick Lav inconduite 7:22, Perron Lon 8:11, Dubois Lav 15:48, Caron Lav 18:50, Equipe Lav 20:00.

Troisième période

9. Longueuil, David St-Pierre (12) (P. Willett P. Sauriol) en 2:43
10. Longueuil, Yvan Bergeron (15) (R. Ayotte S. Trépanier) 7:18
11. Longueuil, Paul Willett (11) (N. Desjardins) 12:47

Pénalités - Odjick Lav 2:29, Odjick Lav majeure 2:29, Audette Lav 3:07, Nobili Lon 3:07, Larrière Lav 8:37, Gingras Lav 8:42, Willett Lon 8:42, Turgeon Lon 13:05, Plante Lav majeure 20:00, Plante Lav extrême inconduite de match 20:00, Equipe Lav extrême inconduite de match 20:00, Breton Lon majeure 29:00.

Gardiens - Longueuil, Francis Ouellette, Pascal Mongrain; Laval, Ghislain Lefebvre.

Tirs au but:

Longueuil 7 14 15-36
Laval 10 13 11-34

Arbitre - Michel Lemieux.
Assistance - 847.

Ligue Nationale

Hartford 1 Montréal 2

Première période

1. Montréal, Lemieux 17 (Robinson, Skrudland) 4:38
Pénalités - Jennings Hart majeure 15:22, Peterson Hart 18:33, Lemieux Mtl double mineure 19:35.

Deuxième période

2. Hartford, Dineen 10 (Francis, Young) 1:10 (an)
3. Montréal, Carboneau 13 17 17
Pénalités - Martin Hart 4:09, Richer Mtl 6:57, Ferraro Hart 8:22, Walter Mtl 13:48.

Troisième période

Aucun but.
Pénalités - Martin Hart 2:56, Martin Hart 10:15
Tirs au but
Hartford 8 4 11-23
Montréal 12 8 9-29

Gardiens - Hartford/Lit (P.5-11); Mon-

tréal/Roy (G.14-3-3).

Avantages numériques - Hartford 1-4, Montréal 0-6. **Arbitre** - Denis Morel. **Juges de lignes** - Wayne Bonney, Gérard Gauthier. **Assistance** - 16,161.

Washington 1 New York Rangers 3

Première période

1. NY Rangers, Petit 5 (Granato, Kizio) 17:26
Pénalités - Hunter Wash, Nilan NYR majeures 3:28, Sheehy double mineure, Paterson NYF double mineure 8:46, Hatcher Wash 15:16, Petit NYR 19:01, Hunter Was, Greschner NYR 20:00.

Deuxième période

2. Washington, Courtnail 19 (Stevens, Murphy) 8:27 (an)
Pénalités - Vanbiesbroeck NYR (purgee par Maloney) 3:36, Hunter Was 3:54, Shaw NYR 7:14, Ogdornick NYR 9:30, Langway Wash 13:27, Langway Wash 15:39, Stevens Wash, Granato NYR 18:02.

Troisième période

3. NY Rangers, Kizio 9 (Ogdornick, Mullen) 0:27
4. NY Rangers, Granato 18 (Maloney) 9:13
Pénalités - Malarchuk Wash (purgee par Pivonka), Sandstrom NYR 1:02, Vanbiesbroeck NYR (purgee par Dahlen) 2:03, Langway Wash 15:55.

Tirs au but
Washington 5 11 10-26
NY Rangers 12 9 14-35

Avantages numériques - Washington 1-5; NY Rangers, 0-5.

Gardiens - Washington Malarchuk (P.12-11-2); NY Rangers Vanbiesbroeck (G.12-8-3)

Arbitre - Kerry Fraser. **Juges de lignes** - Kevin Collins, Pat Dapuzzo.

Assistance - 17,369.

St-Louis 3 Toronto 4

Première période

1. St. Louis, McKegney 12 (Benning) 2:32
Pénalités - Dampousse Tor 6:22, Salming Tor, Momesso STL, Olczyk Tor, Raglan STL mineures, Meagher STL inconduite de match 9:14.

Deuxième période

2. Toronto, Dampousse 13 (Salming, Marois) 11:32 (an)
3. Toronto, Kotsopoulos 1 (Dampousse, Fergus) 13:19
4. St. Louis, Raglan 3 (Coxe, McKegney) 16:26
5. St. Louis, Hrkac 11 (G. Cavallini, Tilly) 17:47
Pénalité - P. Cavallini STL 11:21

Troisième période

6. Toronto, Veitch 3 (Fergus, Secord) 10:26
7. Toronto, Secord 4 (Fergus, Laxdal) 17:31 (an)

Pénalités - Lafrate Tor 12:16, Coxe STL 15:33.

Tirs au but
St. Louis 15 10 9-34
Toronto 11 15 17-43

Gardiens - St. Louis Riendeau (P.4-5-2); Toronto Wregget (G.9-13-1)

Avantages numériques - St. Louis 0-3; Toronto 2-2.

Arbitre - Bob Hall. **Juges de lignes** - Ron Finn, Leon Stickle.

Assistance - 15,379.

Edmonton 5 Buffalo 5

Première période

1. Buffalo, Tucker 10 (Bodger, Housley) 0:38 (an)
2. Buffalo, Ruff 1 (Turgeon, Donnelly) 6:20
3. Edmonton, Carson 28 (Tikkanen, Muni) 12:32

Pénalités - Messier Edm 0:21, S. Smith Edm 2:04, Maguire Buf 3:35, Messier Edm 8:18, Beukeboom Edm 12:55, Kurri Edm majeure, inconduite de match 15:03, Hogue Buf majeure, inconduite de match 17:27.

Deuxième période

4. Buffalo, Hartman 3 (Turgeon, Housley) 10:07
5. Edmonton, Acton 9 (Beukeboom, Smith) 12:07
6. Edmonton, MacTavish 6 (Messier, Lowe) 16:38
7. Buffalo, Arnel 8 (Ruutti) 18:05

Pénalités - Buchberger Edm, Hartman Buf majeures 13:23, Adams Edm 14:37, McClelland Edm, Ruff Buf 18:59.

Troisième période

8. Buffalo, Sheppard 9 (Turgeon, Ramsey) 7:03 (an)
9. Edmonton, Tikkanen 22 (Acton, Smith) 15:26
10. Edmonton, Carson 29 (MacTavish, Tikkanen) 19:06 (an)

Pénalités - Maguire Edm 5:07, Andersson Buf 10:13, Maguire Buf, mineure, majeure, Joseph Edm 14:13

Prolongation

Aucun but.
Pénalité - Aucune.
Tirs au but
Edmonton 10 5 8-2-25
Buffalo 9 10 5-3-27
Avantages numériques - Edmonton 2-7; Buffalo 1-4.
Gardiens - Edmonton Fuhr (E.9-8-3); Buffalo Poppa (E.9-7-4).
Arbitre - Terry Gregson; **Juges de lignes** - Ron Asselstine, Mark Vines.
Assistance - 11,914.

(Buts dans filet désert entre parenthèses)

	Min	BA	BI	Moy.
Wamsley	861	33	2	2.30
Vernon	1152	52	0	2.71
Calgary (1)	2015	86	2	2.56
Lemelin	1097	52	0	2.84
Moog	1052	50	0	2.85
Boston(2)	2151	104	0	2.90
Roy	1234	59	2	2.87
Hayward	954	52	0	3.27
Montréal(2)	2195	113	2	3.09
Millen	1314	67	5	3.06
Riendeau	568	32	0	3.38
St.Louis(3)	1885	102	5	3.25
Weeks	1211	56	0	2.77
McLean	848	50	1	3.54
Vancouver(7)	2071	113	1	3.27
Beaupré	20	1	0	3.00
Malarchuk	1440	80	0	3.33
Peters	546	31	1	3.41
Washington(1)	2007	124	1	3.38
Hextall	1590	82	0	3.09
Laforest	581	41	0	4.23
Philadelphie (1)	2178	124	0	3.42
Sidorowicz	903	43	1	2.86
Liut	963	64	1	3.99
Hartford(2)	1871	109	2	3.50
Casey	1124	57	0	3.04
Beaupré	59	3	0	3.05
Takko	596	35	0	3.52
Myllys	163	17	0	6.26
Minnesota(6)	1950	118	0	3.63
Vanbiesbroeck	1351	76	0	3.38
Froese	642	45	0	4.21
NYRangers(4)	20000	125	0	3.75
Stefan	1093	66	0	3.62
Hanlon	849	55	0	3.89
Detroit (2)	1949	123	0	3.79
Ranford	845	48	0	3.41
Fuhr	1223	85	0	4.17
Edmonton(1)	2071	134	0	3.88
Terreri	20	1	0	3.00
Burke	1599	100	1	3.75
Sauvé	383	26	0	4.07
NewJersey(4)	2010	131	1	3.91
Fitzpatrick	464	26	0	3.36
Healy	1434	93	0	3.89
Janecek	30	2	0	4.00
Melanson	120	13	0	6.50
Los Angeles(3)	2053	137	0	4.00
Poppa	1122	68	15	P38 263K L U
Vloutier	2741	703	72	Barrasso545 45 0 30 00
Wakaluk	4	2	0	30 00
Buffalo(2)	1948	134	1	4.13
Pietrangolo	324	19	0	3.52
Barrasso	788	48	0	3.65
Guénette	574	41	0	4.29
Young	206	21	0	6.12
Tabaracci	33	4	0	7.27
Pittsburgh(2)	1930	135	0	4.20
Hackett	32	2	0	3.75
Brudny	1430	95	0	3.99
Smith	468	37	0	4.74
NYIslanders(3)	1936	137	0	4.25
Reddick	889	58	0	3.91
Chevrier	939	70	1	4.47
Winnipeg(2)	1831	130	1	4.26
Bester	518	35	1	4.05
Wregget	1342	95	0	4.25
Reese	125	13	0	6.24
Toronto(3)	1990	146	1	4.40
Gosselin	848	60	0	4.25
Mason	1037	76	0	4.40
Brunetta	226	19	0	5.04
Québec(2)	2118	157	0	4.45
Belfour	318	23	0	4.34
Pang	1192	92	0	5.23
Waite	494	43	0	6.27
Chicago(3)	2010	161	0	4.81

Le cancer des Leafs se nomme Ballard

Lawton se dit heureux à New York

Par FRANCOIS LEMENU
De la Presse Canadienne

C'est presque un appel de détresse que Harold Ballard vient de lancer à George Armstrong, une ancienne gloire de la belle époque des Maple

Un bon échange

Plusieurs transactions se résument à un troc de "quatre trente sous pour une piasse". Mais il y en a d'autres qui ont un impact réel auprès des équipes concernées. L'arrivée de Mike Bullard à Philadelphie en est une belle illustration.

Depuis que Bullard a été échangé aux Flyers contre Peter Zezel, l'équipe a une fiche de 8-1-1. Et ce n'est pas qu'une simple coïncidence. En 10 parties, l'ex-joueur des Blues de St-Louis a enregistré 15 points dont cinq buts, une production qui a contribué à relancer une attaque moribonde.

A St-Louis, Zezel n'a pas eu un aussi gros impact que Bullard à Philadelphie. Les Blues ont en effet un dossier de 5-3-1 même si Zezel a amassé huit points en neuf matchs. Mais plus important peut-être, son salaire est plus conforme aux budgets des Blues, une équipe très près de ses sous. Les Blues ont la réputation de se débarrasser de leurs gros salaires.

Des Flames brûlants

Pour une deuxième saison de suite, les Flames de Calgary dominent le classement général. L'an dernier, ils ont terminé l'année avec un total de 105 points. Cette fois, ils risquent de connaître une saison meilleure encore.

S'ils maintiennent le même rythme, les Flames boucleront la campagne avec 120 points, un total (129 points) que le Canadien de Montréal a atteint pour la dernière fois en 1977-78.

Le directeur général Cliff Fletcher a bâti son équipe en utilisant le repêchage et la voie des échanges avec un égal bonheur. Des 23 joueurs que compte l'équipe, 10 ont été obtenus par le repêchage et autant par les échanges. Les trois autres étaient des joueurs autonomes.

Parmi les bonnes transactions, on pense évidemment à celles qui ont amené Joe Mullen, Doug Gilmour, Mark Hunter, Rob Ramage, Rick Wamsley et Ric Nattress à Calgary. Tous ces joueurs, précisons-le, appartenaient aux Blues de St-Louis. Brad McCrimmon et Dana Murzyn ont également été obtenus via une transaction.

Du côté des joueurs autonomes, Joel Otto a été une belle prise.

Le reste de l'équipe est composé de sélections au repêchage.

Les Flames semblent posséder tous les éléments pour enlever leur première coupe Stanley? Seuls leurs gardiens de but — Wamsley et Mike Vernon — ne font pas encore l'unanimité.

Leafs de Toronto. L'octogénaire propriétaire des Leafs se devait de congédier John Brophy, un homme qui n'a pas su changer l'atmosphère d'une équipe qui a pris racine dans le sol de la médiocrité depuis le premier élargissement des cadres il y a maintenant 20 ans. Avant les rencontres d'hier, les Leafs occupaient le 19^e rang au classement général et ils étaient toujours menacés de glisser au dernier rang de la faible division Norris. Dans les circonstances, Ballard se devait d'agir.

Reste à voir maintenant si Armstrong est l'homme de la situation. Le "chief" a peu d'expérience derrière le banc,

contrairement à Al Arbour et à Jean Perron qui viennent de reprendre du service à New York et à Québec. Il a dirigé les Marlboros de Toronto qu'il a menés à la conquête de la coupe Memorial en 1975. Son expérience d'entraîneur s'arrête-là.

Agé de 58 ans, Armstrong va se rendre compte que les choses se passent vite derrière le banc d'une équipe de la Ligue nationale. Il va aussi constater que les professionnels d'aujourd'hui sont bien différents de ceux qu'il a côtoyés au cours des années 60.

L'ancien capitaine des Leafs et dépisteur-en-chef des Nordiques de Québec aura par contre le respect de ses

joueurs. Du moins au début. Quatre bagues de la coupe Stanley, ça crée son effet, même dans la ville-reine. Il hérite aussi d'une formation qui compte quelques talents. Ed Olczyk, Vincent Damphousse, Gary Leeman, Tom Fergus et Al Iafrate ne sont pas les derniers venus.

Cela dit, la récente nomination d'un directeur général — Gord Stellick — puis celle d'un entraîneur intérimaire ne changent rien au cancer qui ronge les Maple Leafs. Tant et aussi longtemps que Harold Ballard dirigera l'équipe, les Torontois continueront d'applaudir des formations de deuxième ordre.

Lawton heureux

Le repêchage, c'est connu, n'est pas une science exacte. Les exemples ne manquent pas de joueurs qui ont fait une modeste carrière après avoir été des choix de première ronde.

Brian Lawton est l'un de ceux-là. Réclamé par les North Stars du Minnesota en 1983, cet Américain était pourtant voué à un brillant avenir à sa sortie du Mount St. Charles High School. N'avait-il pas été repêché devant Sylvain Turgeon, Pat LaFontaine, Steve Yzerman, Tom Barrasso et Cam Neely? Mais après cinq ans, les North Stars ont finalement reconnu leur erreur et, en octobre dernier, ils le cédaient aux Rangers de New York. Avec la troupe de Michel Bergeron, Lawton présente une fiche de 7-10-17 en 29 parties.

"Lorsque j'ai été repêché, j'avais énormément confiance en mes moyens, expliquait Lawton au cours du week-end dernier. Mais en même temps, il était irréaliste de penser que je deviendrais un marqueur de 50 buts."

C'est pourtant ce qu'espérait Lou Nanne, l'ex-directeur général des North Stars qui traîne un lourd passé côté repêchage. Brad Palmer (1980), Ron Meighan (1981), David Quinn (1984), Warren Babe (1986) et David Archibald (1987) sont quelques-unes de ses "trouvailles" de première ronde.

"Au Minnesota, les attentes étaient énormes et comme rien ne fonctionnait, j'ai finalement demandé à être échangé", raconte Lawton qui se dit très heureux à New York.

"A mon arrivée avec les Rangers, Phil Esposito m'a dit qu'il s'attendait à une production de 20 à 25 buts de ma part. Pour une fois, les attentes étaient réalistes", ajoute le jeune homme qui croit pouvoir relancer une carrière qui n'a jamais vraiment démarré.



HAROLD BALLARD...devra sans doute attendre longtemps avant de sabler le champagne avec ses Leafs, comme il l'a fait avec les Argos (photo) en 1986. (Photothèque Le Quotidien)

Elle se prénommera Paulina Mary Jean

Gretzky est papa d'une fille

LOS ANGELES (AP) — L'actrice Janet Jones, la femme de Wayne Gretzky, des Kings de Los Angeles, a donné naissance hier au premier enfant du couple, une fille, au Centre médical Cedars Sinai.

L'enfant, qui s'appellera Paulina Mary Jean, est née à 11:54, heure du Pacifique. Elle mesurait 21 pouces et pesait sept livres et 13 onces à la naissance, a indiqué Ron Wise, un porte-parole de l'hôpital.

"Le bébé est en bonne santé", a dit Wise, qui a ajouté que les parents se portaient bien et que Gretzky a assisté à l'accouchement.

Gretzky, 27 ans, et Jones, 27 ans, se sont mariés lors d'une somptueuse cérémonie à Edmonton, le 16 juillet.

Gretzky, considéré comme un des meilleurs joueurs de

tous les temps, est passé aux Kings dans un des échanges les plus publicisés de l'histoire du sport, moins d'un mois plus tard.

Gretzky évoluait avec les Oilers d'Edmonton depuis la saison 1978-79, ayant joint l'équipe à 17 ans. Il a remporté le championnat des pointeurs à huit reprises et il occupe actuellement le troisième rang, avec une fiche de 75 points, 25 buts et 50 passes.

Les Kings, qui ont terminé avec une fiche de 30-42-8 la saison dernière, ont un dossier de 21-12-1 cette saison.

Jones a joué dans les films "The Flamingo Kid", "American Anthem" et "A Chorus Line".

Gain du Canada

MOSCOU (PC) — Steve Graves a enfilé quatre buts

et Malcolm Davis a amassé trois passes quand le Canada a signé son premier gain en trois matches du tournoi de hockey des Izvestia en défaisant la Finlande au compte de 7-1, hier.

Les Canadiens occupent maintenant le troisième rang avec deux points, derrière l'URSS et la Suède qui demeurent invaincues en deux rencontres.

La Tchécoslovaquie et la Finlande occupent la cave du classement avec un seul point.

Ironie du sort, Graves et Davis poursuivent leurs carrières professionnelles avec l'équipe d'élite finlandaise. Il ont rejoint les rangs canadiens pour le tournoi.

"J'avais entendu beaucoup de bien de ces deux joueurs", a commenté l'entraîneur de l'équipe canadienne Dave King. Ils nous

aident beaucoup par leur expérience et leur ténacité."

Graves, pour un, jouait hier en territoire connu. "C'est vrai que je me sentais motivé. Quatre des joueurs de l'équipe finlandaise évoluent sur la même équipe que moi à Turku.

"Je voulais vraiment bien faire ce soir (hier)", a poursuivi Graves qui a été repêché par les Oilers d'Edmonton.

Contre la Finlande, le Canada n'a pas lésiné en s'emparant d'une avance de 4-0 après 20 minutes de jeu. Après 40 minutes, l'issue du match ne laissait plus aucun doute, les Canadiens détendant une priorité de 6-0.

Mark Morrison, Doug Wickenheiser et Mark Jooris ont compté les autres buts du Canada.

Mikko Haapakoski a enfilé l'unique but des Finlandais.

Athlète féminine de l'année

Waldo un choix sans équivoque

Par La Presse Canadienne

Carolyn Waldo a sauvé l'honneur d'un pays frappé par la honte et le désenchantement aux Jeux olympiques de Séoul. Et la conquête de deux médailles d'or a permis à la nageuse synchronisée de remporter pour une deuxième année d'affilée le titre d'athlète féminine par excellence lors d'un scrutin mené par la Presse Canadienne.

Première athlète canadienne à rafler deux médailles d'or lors des mêmes Jeux, Waldo a été un choix sans équivoque pour l'obtention du trophée Bobbie Rosenfeld.

L'année dernière, Waldo avait devancé la skieuse Laurie Graham par sept points seulement dans le cadre de ce scrutin mené auprès des journalistes et commentateurs sportifs canadiens. Mais en 1988, l'athlète originaire de Beaconsfield a obtenu 57 des 89 votes de première place et un total de 221 points, une avance confortable devant la patineuse artistique Elizabeth Manley, deuxième avec 177 points.

La skieuse Karen Percy, double médaillée de bronze aux Jeux olympiques d'hiver de Calgary, a terminé au troisième rang avec 72 points.

Après avoir conquis le trophée Rosenfeld l'an dernier, Waldo avait admis qu'elle et

son sport cherchaient désespérément à obtenir la reconnaissance et le respect. Son triomphe olympique à Séoul a tout changé.

Respect et reconnaissance

"Beaucoup de gens considèrent maintenant la nage synchronisée comme un sport et nous perceivent comme des athlètes", a confié Waldo lors d'une entrevue.

"C'est vraiment agréable de recevoir un tel respect, particulièrement lorsque je voyage à travers le pays et que les gens s'approchent de moi en me disant, 'Wow, nous n'avions jamais réalisé tout ce que ce sport implique. Je ne sais pas comment vous arrivez à faire ça'. C'est plaisant après toutes ces années d'obtenir ce genre de reconnaissance."

Certains amateurs de sports traditionnels pourraient toujours tourner en ridicule la nage synchronisée, un ballet sous-marin dont les participantes portent un maquillage à l'épreuve de l'eau, du gel dans les cheveux et des pincettes. Mais même ceux qui critiquent ce sport doivent rendre crédit à Waldo pour s'être portée au secours du Canada lors de Jeux olympiques troublés.

Quelques jours avant le début des compétitions solo en nage synchronisée, Ben Johnson avait en effet quitté Séoul en disgrâce après avoir été convaincu de dopage.

Johnson et Waldo étaient considérés comme les meilleurs espoirs de médailles d'or du Canada. Quand le sprinter a dû restituer la

sienne, toute l'attention s'est focalisée sur Waldo. Comme si cela ne suffisait pas, les autres athlètes canadiens qui devaient également bien faire, que ce soit en natation, en aviron ou en sports équestres, ont échoué.

L'affaire Johnson

"La journée où Ben Johnson a remporté sa médaille d'or, tout le monde au village olympique — pas seulement les athlètes canadiens — était excitée, s'est rappelée Waldo. Puis lorsque les tests ont révélé ses analyses, ce fut la grande déprime.

"Puis nous avons réagi. Nous avons saisi notre chance et nous avons ramené deux médailles d'or."

Après avoir vaincu sa grande rivale américaine Tracie Ruiz-Conforto en solo, Waldo a fait équipe avec Michelle Cameron de Calgary et elles ont enlevé l'épreuve en duo.

Depuis son retour au Canada, Waldo vit au diapason d'une championne olympique. Elle a récemment signé un contrat avec la firme Sears Canada et sa retraite signifie qu'elle aura dorénavant le temps de se consacrer à sa vie sociale. Elle doit se marier au mois d'août prochain avec un étudiant universitaire.

"Avant, quand je m'entraînais, j'étais une nageuse 24 heures par jour", explique Waldo, 24 ans, qui a consacré la moitié de sa vie à ce sport.

"Je me levais le matin, j'allais à la piscine, revenais à la maison pour dîner, repartais à la piscine pour nager et ainsi de suite. Jour après jour.

"Je n'ai jamais été aussi

heureuse, a-t-elle conclu. Je me sens vraiment comme une personne normale maintenant."



CAROLYN WALDO...a obtenu 57 des 89 votes de première place et un grand total de 221 points. (Laserphoto PC)

/// Natation ///

Deuxième titre individuel

INDIANAPOLIS (AP) — La médaillée d'or olympique Krisztina Egerszegi, de la Hongrie, a remporté un deuxième titre individuel et son cinquième d'affilée en Coupe du monde de natation en enlevant les honneurs du 100 mètres dos en un temps d'une minute, 1.88 seconde, hier à Indianapolis.

Egerszegi, 14 ans seulement, avait remporté le 200 mètres dos dimanche en journée d'ouverture de l'Omnium américain. La semaine dernière, à Toronto, elle avait gagné le 50, le 100 et le 200 mètres dos.

Le Canada a bien fait en remportant le relais quatre fois 100 mètres quatre nages en un temps de 3:48.19. Kevin Draxinger, Jon Cleveland, Tom Ponting et Steven Vandermeulen composaient l'équipe.

Chez les dames, toujours dans le relais quatre fois 100 mètres quatre nages, les Canadiennes Anne Barnes, Vallery Hyduk, Anne-Marie Terrien et Kristin Topham ont pris le deuxième rang derrière la Grande-Bretagne.

Terrien, de Brossard, a également impressionné au 100 mètres papillon en terminant quatrième.



PERRON S'AMUSE — Le nouvel entraîneur des Nordiques, Jean Perron, a profité de la fête de Noël de l'équipe, hier,

pour rire un brin en compagnie de Badaboum.

(Laserphoto PC)

Yvon Martel à la présidence des Voyageurs

L'avenir s'annonce plus florissant



CONSEIL — Le président sortant, Alain Girard, donne la main à son successeur, Yvon Martel. Debout, dans l'ordre habituel, d'autres membres du conseil d'administration des Voyageurs de Jonquière: Michel Tremblay, vice-président aux finances, Jacques Dubé, trésorier, Mimi Larouche, secrétaire, et Michel Riverin, gérant.

(Photo Jeannot Lévesque)

JONQUIÈRE (BM) — Un exercice financier qui n'est plus au rouge et la perspective d'une bonne saison sur le terrain incitent le nouveau conseil d'administration des Voyageurs de Jonquière à l'optimisme.

«Nous sommes confiants de connaître une année exceptionnelle, parce qu'on ne perd pas beaucoup de joueurs. Et commencer sans déficit, c'est stimulant pour tout le monde», a souligné, hier soir, après l'assemblée des actionnaires, le nouveau président des Voyageurs, Yvon Martel.

Son prédécesseur, Alain Girard, qui a accepté, à la demande de Martel, de rester avec les Voyageurs à titre de gouverneur, avait auparavant présenté un bilan financier montrant un léger surplus de \$1.500. A l'exception de la première saison, c'est la première fois que l'équipe finit une année sans déficit d'exercice.

Le conseil dirigé par Girard aura donc fait du travail exceptionnel au cours de la dernière année. Il y a deux ans, rappelons-le, les Voyageurs entraînaient un déficit accumulé d'environ \$45.000. La situation était à ce point critique que l'existence de l'équipe a sérieusement été remise en question.

Aujourd'hui, il ne reste plus que \$7.000 de ce far-

deau, somme que les actionnaires se sont engagés à trouver. Pour Girard, ça sera relativement facile: «On demandera aux actionnaires à \$500 de doubler leurs mises et on en trouvera quelques autres», a-t-il expliqué, en précisant qu'il n'est pas



Benoît Munger

question de trouver cet argent en organisant des activités-bénéfices: «On laisse ça au nouveau conseil d'administration pour le fonctionnement de l'équipe», dit-il.

Yvon Martel reconnaît qu'il a cru, un moment donné, que la fin était arrivée pour la formation jonquéroise: «Il y a deux ans, je croyais que c'était la fin. Mais Alain (Girard) nous a prouvé que c'était viable et que les gens veulent garder le baseball à Jonquière. Il s'agit d'administrer les Voyageurs comme on administre une entreprise», souligne-t-il.

Le nouveau président et ses collaborateurs n'ont pas l'intention de répéter les erreurs du passé: «On ne veut pas partir en peur en ne re-

gardant pas les dépenses. Je pense que les amateurs et les joueurs ont compris qu'il fallait faire attention», dit-il. De \$55.000 qu'il était il y a deux ans, le budget de fonctionnement des Voyageurs a été ramené autour de \$35.000, «sans que les joueurs en souffrent», prend la peine de préciser Alain Girard.

Sur le terrain et dans le vestiaire, Yvon Martel fait entièrement confiance à l'entraîneur, Donald Bérubé. Ce dernier, l'on s'en souviendra, a signé, l'an dernier, un contrat de deux ans: «Je l'ai vu travailler et si on regarde le succès obtenu l'an dernier, il mérite notre confiance», affirme le nouveau président des Voyageurs. Bruno Leduc ayant manifesté l'intention de ne plus revenir, Bérubé devra toutefois trouver un nouvel adjoint.

Outre Yvon Martel, qui occupe le poste de directeur général de l'Office municipale d'habitation de Jonquière, trois nouvelles figures ont été élues au conseil d'administration. Il s'agit de Jacques Dubé, Carol Guay et Adrienne Lapointe. Les autres membres, dont le mandat a été reconduit, sont Mimi Larouche, Michel Tremblay, Raymond Roussel, Louis-Arthur Gervais et Michel Riverin.

Agression sur un autre joueur

Un hockeyeur condamné à la prison

GRENOBLE (Reuter) — Un hockeyeur franco-canadien, Derek Haas du club Villard-de-Lans (Isère), a été condamné à deux mois de prison et à \$1.000 d'amende après

avoir été reconnu coupable d'agression sur un autre joueur.

Le 13 septembre 1986, au cours d'une rencontre opposant Villard-de-Lans à Gap

(Hautes-Alpes), un joueur de Gap, Charles Masse, 29 ans, avait été grièvement blessé en heurtant la balustrade de la patinoire. Tétraplégique, il se déplace depuis l'accident dans un fauteuil roulant.

Affirmant avoir été poussé dans le dos, Masse avait porté plainte contre Haas.

Victoire de Jet Services

PARIS (AFP) — Le maxi-catamaran français "Jet Services", de Serge Madec, a remporté, hier, la deuxième édition de la Route de la Découverte — transat espagnole à la voile — à laquelle participent 20 voiliers européens.

Samedi, "Jet Services" avait établi un nouveau record de traversée Est-Ouest de l'Atlantique, en couvrant la distance de Palos de La Frontera à San Salvador, en 12 jours, 12 heures, 25 minutes et 26 secondes.

Les 20 concurrents de la Route de la Découverte avaient quitté Puerto-Sherry (Espagne, baù ae Cadix) le 4 décembre à 13 heures locales. Dénaut qui avait été retardé pour "Jet Services" auquel le comité de course doit restituer quatre heures et 50 minutes perdues pour réparer une avarie.

Joueur de la semaine

MONTREAL (PC) — Le gar-

dien des Flyers de Philadelphie Ron Hextall, qui a guidé son équipe à trois victoires consécutives et qui est vaincu à ses sept dernières rencontres, a été nommé le joueur par excellence de la semaine dans la Ligue nationale.

Hextall n'a alloué qu'un seul but à chacun de ses trois matches et il a permis aux Flyers d'atteindre la marque de .500 pour la première fois depuis le 9 novembre.

Le joueur de centre Mario Lemieux et le gardien Tom Barrasso, tous les deux des Penguins de Pittsburgh, ont également retenu l'attention au scrutin hebdomadaire.

Lemieux s'est avéré le meilleur marqueur de la Ligue la semaine dernière en récoltant trois buts et sept passes pour 10 points en trois matches. Barrasso a pour sa part remporté ses trois matches et il a conservé une moyenne de buts alloués de 2.67.

Contrat de deux ans

MINNEAPOLIS (AP) — Tim Laudner, qui a frappé pour .251, claqué 13 circuits et produit 54 points avec les Twins du Minnesota en 1988, a accepté hier un contrat de deux ans, a indiqué son agent Ron Simon.

Laudner, qui est devenu autonome à la fin de la saison, a

gagné \$307.500 en 1988. Il avait accepté la semaine dernière d'aller en arbitrage.

Laudner affiche une moyenne de .225 en huit saisons dans les ligues majeures. Il totalise 17 circuits et 236 points produits.

Saunders congédié

SAN DIEGO (AP) — Les Chargers de San Diego, de la Ligue nationale de football, sont à la recherche d'un nouvel entraîneur-chef.

La direction de l'équipe a en effet congédié hier le pilote Al Saunders, à la suite de la décevante saison des Chargers qui terminent le calendrier régulier avec une fiche de six victoires et 10 défaites.

Du nouveau à Kansas City

KANSAS CITY (AP) — Un ex-dirigeant des Eagles de Philadelphie, Carl Peterson, a été nommé, aujourd'hui, président et directeur général des Chiefs de Kansas City.

Agé de 45 ans, Peterson succède à Jack Steadman au poste de président et à Jim Schaaf en tant que directeur général.

Steadman avait démissionné de son poste, tandis que Schaaf avait été congédié plus tôt ce mois-ci.

Coupe du Québec de judo

Sept régionaux dans la lutte

CHICOUTIMI (BM) — Sept judokas de la région d'âge junior sont classés dans les trois premiers de leurs catégories respectives après les deux premières tranches de la Coupe du Québec de judo.

La liste publiée récemment par Judo Québec montre en effet que trois membres du club Albatros de Mistassini et quatre du club de Jonquière sont au plus fort de la lutte dans le circuit québécois de judo. Du nombre, deux sont en tête, soit Josée Rousseau, de Mistassini, dans la catégorie des moins de 44 kilos, et Audrey De Grandmaison, de Jonquière, chez les moins de 66 kg.

La présence des judokas de la région parmi l'élite

québécoise se fait d'ailleurs surtout sentir chez les filles, ce qui reflète bien une tendance amorcée il y a quelques années. De fait, cinq des huit athlètes de la région classés parmi les trois premiers de leurs catégories sont des filles. En plus de Rousseau et De Grandmaison, il s'agit de Geneviève Baron, de Jonquière, et d'Isabelle Girard et Audrey Lemieux, de Mistassini.

Du côté des gars, le Jonquérois Eric Moreau occupe le deuxième rang en catégorie de moins de 60 kg tandis que Patrice McNicoll, également de Jonquière, est troisième chez les moins de 78 kg.

La prochaine tranche de la Coupe du Québec sera disputée au mois de mars.

Les responsables ont confiance en l'avenir

CHICOUTIMI — La recommandation du groupe de travail sur le hockey mineur, d'abolir les tournois régionaux pour les hockeyeurs de moins de 12 ans, ne semble pas inquiéter les organisateurs du tournoi atome de Chicoutimi.

Annonçant, hier, au cours d'une conférence de presse, la 14e présentation de cette compétition, qui se déroulera du 9 au 15 janvier, à l'aréna du Plateau, le président du comité organisateur, Alain Renald, a montré qu'il prenait avec un grain de sel cette recommandation du rapport Thérien: «Je pense que les tournois novices vont dispa-

nées, Vaillancourt, qui avait été longtemps associé au hockey mineur dans le quartier Sainte-Anne, avance deux solutions: redonner le pouvoir aux gens de la base et établir une complicité entre le monde scolaire et les bénévoles.

29 équipes

Tout comme l'an dernier, le tournoi atome de Chicoutimi regroupera 29 équipes provenant surtout de la région, à

l'exception de quatre formations venant des Escoumins et de Baie-Comeau. Ces équipes sont réparties en trois classes, soit BB, B et C. En classe principale, l'on retrouvera les six formations du circuit régional en plus des Castors de Dolbeau.

L'an passé, le tournoi a attiré quelque 6.700 spectateurs. Les revenus de l'activité ont alors permis aux organisateurs de donner à l'association du hockey mineur une somme de près de \$6.000.

Rapido

Saguenéens en congé

L'entraîneur des Saguenéens de Chicoutimi, Gaston Drapeau, a accepté de libérer ses joueurs mercredi au lieu de vendredi, comme il l'avait prévu. C'est à la demande des joueurs que Drapeau a accepté de revenir sur sa décision. Hospitalisé pour subir quelques examens, Drapeau a confié les rennes de l'équipe à Laval Ménard, qui pourrait bien devenir son adjoint après les Fêtes. Ménard a dirigé une première séance d'entraînement, hier; il le fera à nouveau aujourd'hui. Demain, les joueurs seront libres de retourner chez eux pour le congé des Fêtes.

Tournoi bantam

Le tournoi de hockey bantam de Saint-Bruno aura lieu du 13 au 19 février, au centre sportif de l'endroit. Il s'agira de la 20e édition. Les équipes intéressées à s'inscrire doivent le faire avant le 15 janvier. Il faut téléphoner, après 17 heures, à Normand Larouche, au numéro 343-3119.

Transport au Valinouët

La station de ski Le Valinouët offre, les samedis et dimanches, un service de transport en commun. Toutefois, le service fonctionnera tous les jours entre le 23 décembre et le 9 janvier et du 25 février au 5 mars. Le coût du billet aller-retour est de \$6. Les départs s'effectuent du terminus Jamin de Jonquière (7h30), du restaurant Eureka d'Arvida (7h45), du terminus de Chicoutimi (8h15), du Provigo du boulevard Sainte-Geneviève (8h20) et du restaurant Le Relais de Saint-Honoré (8h30). Le retour est à 15h45.

Quilles

Huguette Desbiens a éclipsé tout le monde aux petites quilles, la semaine dernière, au centre Sacré-Coeur. Elle a inscrit un simple de 233 pour un triple de 525. Richard Imbeau (212) et Michel Kelley (533) ont été les meilleurs chez les hommes. Aux grosses quilles, Dominique Tremblay (259) et Denise Boudreault (221) ont eu les meilleurs simples, Fernand Tremblay (633) et Denise Boudreault (585) totalisant les meilleurs triples.

Division midget du circuit Ultramar

Des Aiglons disciplinés

CHICOUTIMI (BM) — Passant en moyenne une quinzaine de minutes au banc des pénalités, par match, les Aiglons d'Alma forment l'équipe la plus disciplinée, en division midget du circuit de hockey Ultramar.

Les chiffres compilés par Jean-Paul Tremblay, le statisticien du circuit, montrent en effet que des huit formations de la division midget, les Aiglons sont les moins punis. Au total, les joueurs de l'entraîneur René Fleury ont eu 247 minutes de punition en 16 matchs, pour une moyenne de 15,4 par rencontre. L'Express de Saint-Félicien (16,2), les Dynamos de Chicoutimi (26,4), les Castors de Dolbeau (28,3), le National de La Baie (29), les Flammes de Jonquière (31,3), les Saguenéens de Chicoutimi (35,6) et les Ambassadeurs de Jonquière (38) suivent.

Ces statistiques ont de l'intérêt dans la mesure où on les lie au classement. Ainsi, les trois formations dans le peloton de tête, les Castors, les Dy-



ORGANISATEURS — Deux membres du comité organisateur du tournoi inter-régional de hockey atome de Chicoutimi, Nicole Simard, vice-présidente, et Alain Renald, président.

(Photo Jeannot Lévesque)

namos et les Aiglons, sont parmi les moins punies. L'exception, qui confirme sans doute la règle, ce sont les Ambassadeurs qui, malgré un piètre bilan en ce qui touche la discipline, restent à portée du premier rang avec un retard de seulement cinq points.

Circuit Ultramar en bref

Incapable de gagner depuis près de deux mois, le National midget de La Baie a effectué un changement derrière le banc. Sans doute dans le but de secouer cette longue léthargie, la direction a nommé Normand Gauthier nouvel entraîneur en remplacement de Normand Létourneau...

En division junior du circuit Ultramar, les Castors de Dolbeau continuent de tout renverser sur leur passage. Montrant une fiche de 16 gains contre un seul revers, les hommes de l'entraîneur Yvon Massicotte défoncent à qui mieux mieux les défenses

adverses. Qu'il suffise de souligner qu'en 17 matchs, ils ont compte 180 buts, n'en donnant que 66. Plus de dix buts en moyenne par match, rien de moins. Voilà de quoi donner des cauchemars aux pauvres gardiens de buts...

Par contre, les Dolbiens sont les plus punis parmi toutes les équipes de la division junior. Qu'ils parviennent à dominer en dépit de cette indiscipline, voilà qui en dit long sur leur puissance par rapport aux autres. Au chapitre de la discipline, le National de La Baie a, et de loin, le meilleur dossier...

Les dirigeants des équipes de la division midget sont, semble-t-il, réticents à envisager la venue, dans le circuit, d'une formation de Sept-Îles. Ne pariez pas sur cette possibilité. L'on sait que la Ligue bantam a déjà accepté qu'une équipe de Sept-Îles se joigne aux formations du Saguenay-Lac-Saint-Jean, la saison prochaine...



Benoît Munger

raître mais pour ce qui est de l'atome, il y a encore un gros point d'interrogation», a-t-il souligné.

Selon Renald, l'éventualité de voir disparaître les tournois régionaux n'a en rien altéré l'enthousiasme des bénévoles. Par contre, a-t-il ajouté, le recrutement des commanditaires est un peu plus difficile: «Ca laisse quand même une certaine crainte», dit-il.

Le président du tournoi de Chicoutimi reconnaît toutefois qu'il y a trop de ces tournois régionaux: «La fédération de hockey devrait mieux en contrôler le nombre», soumet-il.

Sévère

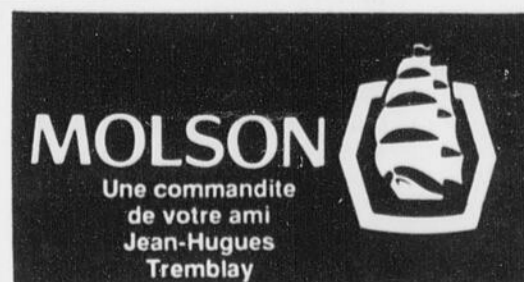
Le président d'honneur du tournoi atome de Chicoutimi, Daniel Vaillancourt, directeur de l'école polyvalente Charles-Gravel, s'est montré, pour sa part, assez sévère envers le rapport Thérien. Dans son esprit, l'analyse qu'on a voulu faire de la situation qui prévaut dans le hockey mineur a été faite par des gens qui n'en sont pas: «Aucune de ces personnes ne fait partie de la solution. On est à faire une guerre de structure mais la structure, ça ne fait rien. L'important, ce sont les gens. Si on veut changer les choses, il faut aller plus près de la base plutôt que de faire une recherche stérile de pouvoir», a-t-il déclaré.

Admettant qu'il s'est tenu loin du travail bénévole au cours des 15 dernières an-

Index-sport

- Perron vante sa défensive — Page 32
- Difficile gain du Canadien — Page 33
- Waldo athlète de l'année — Page 37

Joyeux Noël
à tous
La Direction
et le Personnel de
Molson Saguenay Ltée



SPECIALS DE NOËL



CHAÎNE STEREO

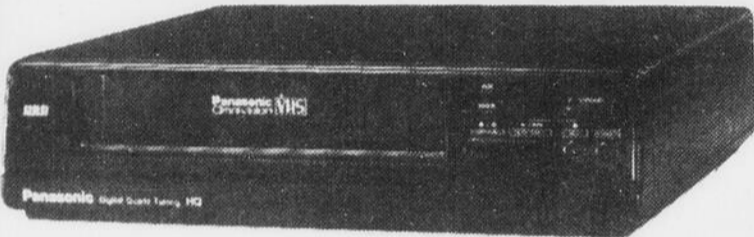
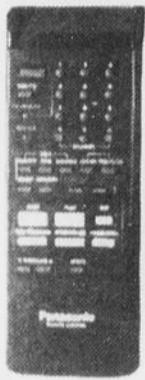
Bloc d'accord FM/AM stéréo. Magnétophone double avec duplication rapide. Tourne-disque semi-automatique. Lecteur-laser en sus.
Prix sugg.: \$459.95

Panasonic



\$379⁹⁵

Panasonic

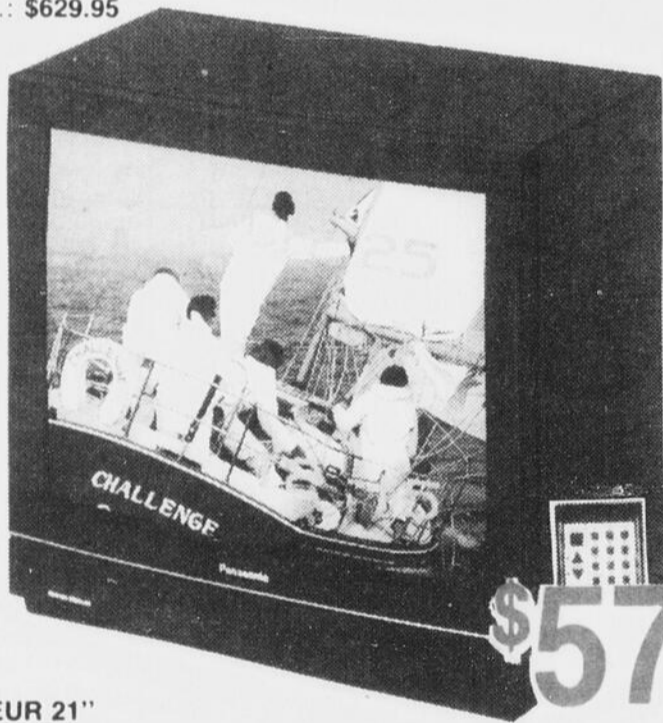


\$469⁹⁵

MAGNETOSCOPE

Programmation à l'écran. Accord numérique au quartz de 119 canaux. Télécommande 43 fonctions.
Prix sugg.: \$629.95

La-Z-Boy
Canada Limited



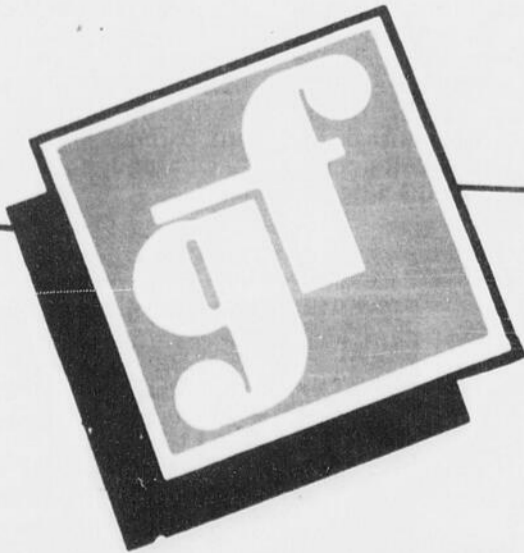
\$579⁹⁵

TELECOULEUR 21"

Affichage à l'écran. Télécommande à 20 fonctions. Minuterie-sommeil.
Prix sugg.: \$719.95



Confortable fauteuil inclinable **\$349⁹⁵**



gagnon
FRÈRES
MEUBLES